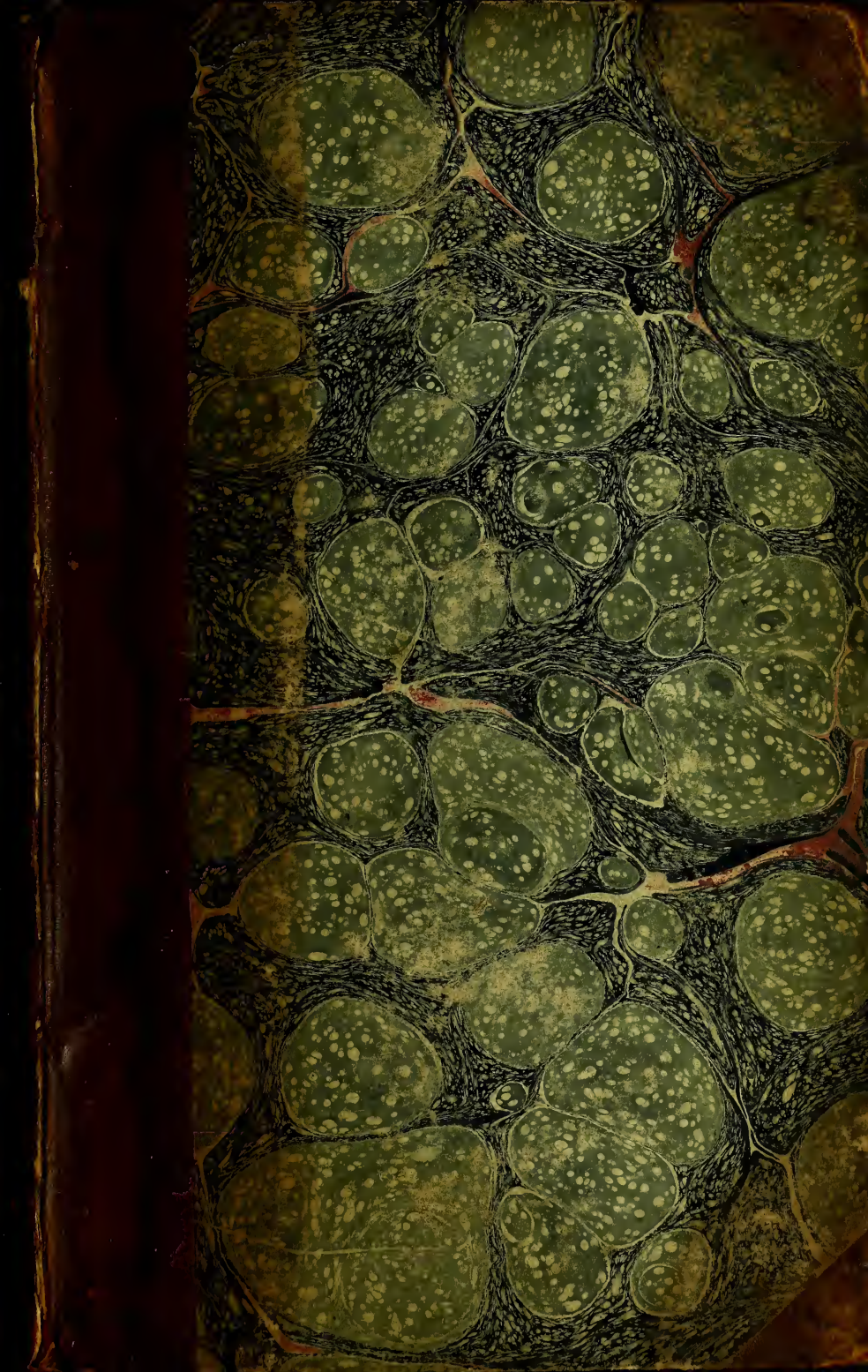

E-B-

He 5.40

R54387

RECUEIL

DE DISCOURS, MÉMOIRES,

ET OBSERVATIONS

DE MÉDECINE CLINIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

RECUEIL

DE

DISCOURS, MÉMOIRES,

ET OBSERVATIONS

DE MÉDECINE CLINIQUE,

PAR J. C. DÉSESSARTZ,

DOCTEUR-RÉGENT,

Doyen de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris; membre de l'Institut de France, des Académies de Médecine de Paris, de Naples, de Madrid, de la Société départementale du canton de Paris, de la Société Médicale d'émulation de Paris; Honoraire de l'Athénée des Arts; Associé-correspondant des Sociétés Médicales de Montpellier, de Bordeaux, du département de l'Eure, de Bruxelles, d'Angers, et de plusieurs autres.

BIBLIOTH. COLL. REG. MED. EDIN.

A PARIS,

CHEZ THEOPHILE BARROIS PERE, LIBRAIRE,

RUE HAUTE-FEUILLE, N° 28.

M. DCCCXI.

AVERTISSEMENT

SUR LE CONTENU DE CE RECUEIL.

La plupart des écrits qui composent ce Recueil ont déja été imprimés, soit seuls, soit dans les mémoires des sociétés auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, ou dans des journaux ; ils ont été accueillis favorablement ; beaucoup de personnes m'en ont demandé des exemplaires. J'ai donné tout ce que j'avois des copies que je m'étois procurées dans le temps : aujourd'hui je suis forcé de refuser.

Ne pouvant attribuer les demandes qui me sont encore faites qu'à l'estime que l'on accorde à ces ouvrages du moment, et cette estime ne pouvant être fondée que sur l'utilité dont ces écrits ont été, et persuadé qu'en donnant ou réveillant des connoissances dont l'humanité est malheureusement dans le cas de tirer tous les jours des avantages réels, ils peuvent continuer à être utiles, je me suis déterminé à faire les frais d'une nouvelle édition, et à leur associer des observations inédites, que m'a fournies une pratique de près de soixante ans.

Quelques unes paroîtront peut-être, à certains auteurs, puériles et peu dignes d'un médecin de la capitale ; telles sont les recettes de médicaments populaires ; voici ma réponse : Les grands services qu'ils

ont rendus, et qu'ils rendent journellement sous mes yeux, les ont ennoblis pour moi, et mis au moins de pair avec les préparations savantes que contiennent nos pharmacopées, mais que les habitants des campagnes, et ce que l'on appelle le peuple, ne peuvent se procurer. J'ai cru en devoir la connoissance à toutes les classes de citoyens; ce seul motif m'a guidé.

J'espere qu'on attribuera au même zele les notices sur les maladies de l'an VI, et sur celles qui ont régné les six premiers mois de l'an VIII, dont le but principal étoit de faire ouvrir les yeux du beau sexe sur les dangers auxquels il s'expose, en se livrant à la trop funeste impulsion d'une mode de s'habiller, imaginée par le délire de la coquetterie, l'espoir d'acquérir de nouveaux charmes; espoir d'autant plus perfide, qu'en faisant oublier toutes les bienséances, non seulement il manquoit son but, mais détruisoit la santé jusqu'à faire périr plusieurs de ces victimes; malheur dont je n'ai été que trop souvent témoin, ainsi que plusieurs de mes confreres.

Sans doute la réimpression de mon *Discours sur les inhumations précipitées* est aujourd'hui sans motifs, vu la loi du gouvernement, qui défend que nul ne soit enterré si la certitude de sa mort n'est pas préalablement constatée par l'examen et le rapport d'un médecin ou d'un chirurgien nommé *ad hoc*. Mais ce discours est cher à mon cœur; il fut prononcé devant une assemblée très nombreuse, dans un temps orageux où tous les principes d'humanité paroissoient

méconnus et violés avec ostentation. Les images terribles, tant anciennes que récentes, que je mis sous les yeux des auditeurs, les firent frémir, et exciterent non seulement leur indignation, mais inspirerent à chacun la crainte d'en être une fatale répétition. Le barbare commissaire fut destitué ; on rappela la loi qui défendoit d'inhumer, avant la révolution de vingt-quatre heures au moins après le décès : on sentit la nécessité de s'en assurer, et d'en faire une loi, et d'ordonner le mode de son exécution. On me pardonnera, je l'espere, la douce satisfaction que je goûte d'avoir eu le courage alors de rappeler des vérités aussi importantes, qui sont devenues si précieuses pour l'humanité, et de les reproduire. « Il est des vérités, des conseils qu'il faut republier tous les ans pour le bonheur des hommes, » disoit souvent le célebre Louis, secrétaire de l'Académie de Chirurgie.

S'il doit suffire au médecin philosophe du témoignage de sa conscience, qu'il a constamment rempli tous les devoirs que lui impose sa profession envers l'humanité souffrante; qu'il n'a rien négligé pour la secourir; étude, observations réitérées, soins affectueux, sensibilité consolante et jamais onéreuse; s'il a joint à cette félicité de l'ame l'estime de ses concitoyens, de ses confreres, il devroit être insensible à la calomnie, mépriser les efforts clandestins qu'elle fait pour ternir sa réputation, lui ménager des disgraces : mais lorsqu'elle confie au public ses odieuses conceptions, lorsque ces conceptions tendent à rendre

l'homme qu'elle poursuit coupable envers le gouvernement, criminel envers la société, celui qu'elle a signalé pour sa victime n'est-il pas obligé de se justifier auprès de ses concitoyens, et sur-tout de ceux qui lui ont accordé leur confiance, et de leur prouver qu'il la méritoit par sa conduite avec eux et avec la société entiere? Je le crois; et c'est pour satisfaire à cette persuasion que je publie les articles sur la petite-vérole et sur la vaccine, et les instructions que mon expérience m'a procurées.

Accusé de bouche en bouche, et dans un ouvrage imprimé, de rejeter la vaccination pour m'en tenir à l'inoculation de la petite-vérole, que je pratiquois depuis nombre d'années avec les succès les plus constants, j'étois inculpé d'une opposition répréhensible aux vues bienfaisantes du gouvernement. Il est vrai que je ne montrai point cet enthousiasme bouillant avec lequel la méthode nouvelle étoit accueillie et mise en pratique; j'avoue que je me défiois des avantages merveilleux qu'on lui donnoit; comme de pouvoir, sans aucun danger, être pratiquée à tout âge, en tout état de santé, en toute saison, n'ayant besoin d'aucune préparation avant, d'aucun régime pendant, et d'aucune précaution après, parcequ'elle ne portoit aucun trouble dans l'économie animale. Cependant on assuroit qu'elle avoit procuré la guérison de plusieurs maladies préexistantes. Je me crus donc obligé de suspendre mon jugement sur ces différents objets, jusqu'à ce que je fusse éclairé par l'expérience des autres, et

celles que je tenterois : conduite que j'avois toujours tenue au sujet des remedes nouveaux, et dont j'avois spécialement eu lieu de m'applaudir dans l'inoculation de la petite-vérole.

Je me hâtai d'instruire le comité central de vaccine de mon opinion et des motifs de ma temporisation. Il publia ma déclaration; mais ce fut en vain, je fus toujours cité comme l'ennemi de la vaccine : on auroit pu, pour parler le langage de la vérité, dire l'ennemi de ces hommes ardents qui alloient de porte en porte vacciner des enfants vivement travaillés par leurs dents ou par des dévoiements opiniâtres, la tête et même tout le corps couverts de gourme, sans prescrire aucun régime, sans s'inquiéter de leur état, en un mot, sans principes, sans cette combinaison, souvent si nécessaire, qui caractérise le médecin. J'étois regardé d'un mauvais œil par les uns, applaudi par d'autres. Je restai insensible, et rien ne put me distraire de la marche que je m'étois tracée. Je fis des observations, des essais de la méthode que je suivois autrefois dans la pratique de l'inoculation; leurs succès m'ont décidé à les publier, et à renouveler mes conseils sur la préparation, que je recommande comme indispensable.

Persuadé que l'on avoit tort de négliger les secours dont a été la musique dans plusieurs maladies qui affectent les facultés mentales, j'ai pensé qu'il seroit utile de communiquer l'histoire d'un malade, qui évidemment lui a dû sa guérison, en y joignant mes

observations sur la gradation qu'il est nécessaire de mettre dans l'emploi de ce remede, connu depuis longtemps, ainsi que s'en convaincra quiconque lira dans les livres sacrés les grands services que David rendoit à Saül, en jouant de la harpe devant lui quand il étoit saisi de ses violents accès de fureur.

A cet exemple il me seroit facile d'en joindre beaucoup d'autres; mais je me bornerai à assurer que, chargé de veiller à la santé de plusieurs malades sujets à de fréquentes aliénations, je les ai vus souvent calmés par la musique instrumentale, proportionnée à leur caractere et au genre de leur aliénation: car dans ces maladies, comme dans toutes les autres, il ne faut point de routine; il faut consulter la nature de l'affection, et celle des habitudes, des forces nerveuses du malade. Mon but a été d'éveiller l'attention des médecins sur ce moyen curatif.

Le même but m'a dirigé dans mon rapport à l'Institut sur le *Traité du gaz animal*, par M. Vidal. Cet ouvrage a été imprimé à Marseille, par les soins de M. Achard, ami de l'auteur. La doctrine qu'il contient étant d'une grande importance, et trop oubliée, j'avois fait prier l'éditeur d'en envoyer plusieurs exemplaires à Paris, afin de la faire connoître; il ne l'a pas fait. N'étant point propriétaire, et ne pouvant par conséquent donner une édition de l'ouvrage entier de feu M. Vidal, j'ai pensé pouvoir et devoir publier au moins mon rapport; parceque je desire, d'après mon expérience personnelle, que l'action de l'air dans l'inté-

rieur du corps entre un peu plus dans l'estimation des symptômes que présentent beaucoup de maladies.

En 1798 (an VII de la république), l'administration centrale du département de la Seine, informée que la Société de Médecine de Paris devoit proposer un prix pour la meilleure topographie médicale du canton, lui fit remettre 300 livres, valeur de ce prix. La Société en a publié le programme dans le septieme volume de son recueil périodique. Il ne se présenta aucun ouvrage. Avec l'agrément du préfet du département, M. Frochot, comte de l'Empire, elle le proposa une seconde fois l'année suivante : ce fut encore inutilement, parceque la solution des questions exigeoit en effet trop de recherches, des connoissances trop étendues, et un trop grand travail. On réserva les 300 livres pour un autre objet, du consentement de Monsieur le préfet.

Dès 1750, parcourant les environs de Paris pour m'instruire dans la botanique champêtre vivante, je fus souvent surpris par des coups de vent accompagnés de nuages, de tonnerre, de grêle, et de pluie, lorsque la vue de ces nuages et de leur direction m'autorisoit à m'en croire à l'abri. J'en reconnus la cause dans la position des montagnes que le vent rencontroit dans sa course. J'ai eu depuis de fréquentes occasions de confirmer mon observation, et sur-tout dans ces violents orages qui, à l'approche de Paris, se partagent en deux pour aller fondre sur les environs. J'avois tenu notes de ces observations : elles me parurent

devoir faire partie de la topographie de Paris; je les rassemblai, et en fis lecture dans une séance publique de l'Athénée des Arts, qui les a fait imprimer dans le procès-verbal de cette séance. Plusieurs savants météorologistes jugerent cet Essai instructif et utile, sous le rapport de la sûreté, de la commodité, et par conséquent de la santé, en indiquant des regles de convenance pour le placement des ouvertures des appartements dans telle ou telle direction des vents principaux, dont l'influence naturelle ou accidentelle est connue. Jugeant encore qu'il pouvoit servir de modele à ceux qui s'occupent de dresser la topographie des cantons particuliers, ils m'ont engagé à lui donner plus de publicité. Je n'ai pu me refuser à l'espoir de faire quelque bien.

Je ne dirai rien des autres écrits : ce sont des observations sur des points essentiels dans la pratique de la médecine. Je confie au papier ce que j'ai vu, ce que j'ai fait ; je ne copie personne, n'ayant point le dessein de composer des traités. Nous en avons assez, peut-être trop , beaucoup n'étant que la répétition de ceux qui les ont précédés, écrits, à la vérité, dans un style plus correct, plus brillant, dans un ordre plus méthodique : plus accommodés aux systêmes dominants, ils peuvent plaire davantage.

On nous reproche à nous, vieux médecins , de parler le langage de la vieille médecine ; mais cette vieille médecine étoit entendue ; elle l'est encore aujourd'hui , car on se fait gloire de la prendre pour guide,

dans la pratique, malgré les nouvelles nomenclatures; et ceux qui s'y conforment ont des succès. Aujourd'hui les parties du corps humain sont les mêmes qu'autrefois; les maladies auxquelles elles sont sujettes sont à-peu-près les mêmes, quant à leur nature. Si elles different quant à leurs noms, nous devons aux anatomistes, aux observateurs modernes d'avoir décrit les unes et les autres dans de plus grands détails, et sous des points de vue plus instructifs. Mais je vois que toujours il faut revenir aux anciens praticiens.

Mon ambition est d'être clair dans mes conseils, exact dans mes observations. Je me propose de suivre ce plan, si ma santé et ma fortune me permettent de tirer de mon porte-feuille quelques autres notes qui ont mérité l'approbation de plusieurs de mes confreres.

TABLE DES MATIERES.

AVERTISSEMENT. PAGE V
Discours sur les inhumations précipitées. 1
Extrait de la Notice sur les maladies qui ont régné pendant l'automne et l'hiver de l'an VI. 17
Résultat des observations faites dans plusieurs départements de la république, sur les maladies qui ont régné pendant les six premiers mois de l'an VIII ; et dangers du défaut de vêtements. 22
Essai sur la topographie médicale du canton de Paris ; salubrité des vents. 32
Réflexion sur la Musique, considerée comme moyen curatif. 53
Mémoires et observations sur l'usage et les effets des préparations mercurielles dans la petite-vérole et dans la vaccine. 72
Opinion sur la pratique de la vaccine. 106
Extrait de l'Essai sur le Gaz animal. 112
Moyen mécanique de faire la réduction d'une vertebre luxée. 126
Mémoire sur l'abus de l'administration du tartrite de potasse antimonié, par fractions. 132

Observation sur la séparation spontanée du tibia et du péroné dans leur partie moyenne. PAGE 142
Mémoire sur l'avantage et la nécessité de ne tirer que peu de sang à la fois aux enfants à grosse tête. 163
Variété des symptômes d'une même épidémie gastrique vermineuse, dans trois villages voisins.
Réflexions sur le traitement de l'hydropisie ; et observations. 215
Lettre sur le salep. 276
Topique facile dans les entorses. 287
Remede dans les contre-coups. 293

FIN DE LA TABLE.

DISCOURS

SUR LES

INHUMATIONS PRÉCIPITÉES,

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE
DU LYCÉE DES ARTS, LE 9 PLUVIOSE AN 6.

Les premiers sentiments qu'ont éprouvés les membres du Lycée des Arts, au récit de la conduite barbare tenue envers plusieurs hommes récemment morts, ou crus tels, ont été ceux de l'indignation et de l'horreur; mais bientôt ils ont fait place à cette douce émotion qu'inspire la pitié, et au desir de rappeler nos concitoyens aux devoirs sacrés, aux soins indispensables qu'attendent d'eux ces restes, peut-être vivants encore, de leurs proches, de leurs semblables, pour qui déja un de nos collegues (1) les a rappelés au respect qui leur est dû, lorsqu'il n'est plus possible de douter qu'ils ont tout-à-fait quitté la vie.

(1) M. Mulot.

Choisi pour remplir une fonction aussi importante, je m'estimerai heureux, si, échauffé par le même zele et la même philanthropie qui dirigent et animent tous les travaux, toutes les discussions du Lycée, je peux réveiller dans le cœur des Français l'énergie de ces sublimes vertus qui les ont toujours caractérisés, l'humanité, la bonté!

Persuadé que l'abandon criminel dont on ne se rend que trop souvent coupable à l'égard de l'homme qui paroît avoir rendu son dernier soupir, par la précipitation avec laquelle on le proscrit de la société, on se hâte de le dérober aux regards, et de l'anéantir dans le gouffre des tombeaux, n'est point un vice du cœur, mais le fruit de l'ignorance, et plus encore aujourd'hui l'effet de la triste apathie, de la stupide insensibilité qu'a produites une succession trop rapide et trop long-temps continuée de cruels malheurs, j'ai pensé qu'il suffiroit d'indiquer le mal pour en inspirer l'effroi, et accélérer le recours aux moyens propres à y remédier.

Citoyens qui m'écoutez, c'est pour vous, c'est pour votre intérêt que je parlé; c'est pour vous sauver du plus affreux supplice, celui d'être enterrés tout vivants, que je vais vous présenter des vérités, confirmées par l'expérience de plu-

sieurs siecles, et des tableaux qui, tout effrayants, tout révoltants qu'ils doivent être, sont devenus si communs, et ont tellement perdu leur effet que, s'ils font encore quelque impression, elle n'est que passagere et inutile.

Dès l'antiquité la plus reculée, les hommes, dont la vie est consacrée à l'étude de la nature, avoient reconnu que les signes de la véritable mort étoient incertains. Leurs successeurs, plus attentifs, plus pénétrants dans leurs observations, et éclairés par un plus grand nombre de faits, ont publié, comme un principe démontré, qu'il existe un intervalle entre l'apparence et la réalité de l'extinction totale de la vie; que la longueur de cet intervalle, qui s'étend quelquefois à plusieurs jours, est en raison inverse de la durée de la maladie; qu'entre les grands animaux qui vivent sur la terre, l'homme est celui chez qui la vie subsistante, et prête à se ranimer, reste plus long-temps cachée et suspendue sous les voiles glacés de la mort; enfin qu'il n'est qu'une seule preuve sûre et infaillible que l'homme n'est plus vivant, c'est la putréfaction; parceque le changement physique qui s'opere alors, en vertu de l'action des différentes parties de la matiere les unes sur les autres, annonce d'une maniere indubitable que leur régulateur, que le principe

vital les a abandonnées ; en un mot, qu'elles ne sont plus que des substances terrestres inanimées.

D'après cette grande et constante vérité, jugeons maintenant notre conduite.

Un accident, une blessure suivie d'une hémorragie considérable, une chûte violente, une maladie, ont détruit dans un homme tout mouvement, tout sentiment ; il reste long-temps sans secours, la pâleur couvre son visage, le froid s'étend sur tous ses membres, un nuage épais obscurcit sa vue, un miroir présenté à sa bouche ne se ternit pas : c'en est fait, disent les assistants, il n'est plus. A l'instant même tout fuit, parents, amis, domestiques. Le corps est abandonné à une garde, à qui l'on recommande tout au plus de lui fermer les yeux.

Celle-ci, trop habituée à de semblables événements, croit n'avoir plus qu'un ministere à remplir, et elle se presse de le remplir. Elle jette un linge sur le visage du prétendu mort ; elle l'y serre de maniere à intercepter toute introduction de l'air par la bouche et par le nez ; elle retire toutes les couvertures, les matelas, et étend ce malheureux, tout palpitant encore, sur une paillasse, couvert d'un simple drap, dont souvent même il est à l'instant enveloppé et comprimé de toutes parts : toutes les fenêtres sont ouvertes,

sans égard pour la saison... Or, je le demande à la personne la moins instruite, est-il un moyen plus propre à étouffer l'étincelle qui peut rester encore de ce feu sacré que l'on a vu tant de fois se ranimer, et mettre de nouveau en jeu les ressorts de la vie?

Ah! que les animaux, ces maîtres si éloquents de l'homme dans tout ce qui concerne les lois et les affections de la nature, se conduisent différemment! Voici ce que j'ai vu.

Une de ces compagnes fideles, de ces gardiennes vigilantes, que nous élevons avec complaisance dans nos maisons, avoit mis bas depuis quelques jours. Eloignée un moment de ses petits chiens, l'un d'eux se traîne sur le bord de son panier, tombe, et reste sans mouvement sur le plancher. A son retour, la mere, saisie d'effroi, s'arrête, le regard fixe sur ce corps immobile. Mais bientôt, rendue à sa tendresse, elle le leche, le pousse, le retourne, le saisit entre ses levres, le reporte dans son panier, s'étend dessus pour le réchauffer, lui leche et releche la bouche, comme si elle eût voulu lui insufler de l'air dans les poumons. Elle refuse de l'abandonner à ceux qui se présentent pour le lui enlever; enfin elle le leur permet, mais elle les suit, les caresse, sans doute pour les supplier de prendre part à sa douleur

et de tenter tout pour rendre son enfant à la vie, qu'elle ne peut croire lui être ôtée sans ressources. Quelle leçon !

Combien il me seroit facile d'en ajouter un grand nombre d'autres aussi touchantes, aussi expressives, puisées dans l'histoire connue des animaux en familles ! Mais pour ne point confondre notre orgueil, en le tenant trop long-temps à cette école, rappelons-nous ce que l'histoire nous apprend des soins que différents peuples ont pris, et que quelques uns prennent encore, pour se garantir du malheur de donner la mort, en enterrant ou portant sur le bûcher, avec trop de précipitation, celui qui n'offroit plus aucun signe visible de vie.

A Athenes, il étoit défendu d'enterrer avant le troisieme jour révolu de la mort ; dans plusieurs autres villes de la Grece, ce n'étoit qu'après le sixieme, et même le septieme.

Les Romains adopterent la même loi. Mais ces peuples ne se bornoient pas à conserver les corps dans un lit, à les y tenir revêtus de leurs habits, n'ayant que le visage découvert ; ils les faisoient laver avec de l'eau tiede et du vin. Cette ablution religieuse, qui ne pouvoit se pratiquer sans des mouvements capables de réveiller le principe de la vie, seulement assoupi, n'étoit pas confiée à

des mains étrangeres. C'étoit ordinairement des parents eux-mêmes qui remplissoient ce devoir. Après avoir essuyé le corps, ils l'oignoient d'huile, le couvroient, non pas d'un linceul, mais des habits que la loi avoit spécifiés, et, dans cet état, il étoit exposé à visage découvert sur un lit placé à l'entrée des maisons, aux regards des passants.

Cette exposition étoit toujours précédée d'épreuves plus scrupuleuses que les premieres, pour s'assurer de la mort. Ces épreuves étoient faites par des officiers publics, revêtus du pouvoir d'entrer dans les maisons, d'y visiter les personnes dont on étoit obligé de leur annoncer la mort. Chez quelques peuples, ces épreuves se répétoient plusieurs fois; et ce n'étoit qu'après un jugement prononcé sur la réalité du trépas, que l'on rendoit au défunt les derniers devoirs.

Cet établissement d'inspecteurs et de juges de la mort a lieu en Angleterre, à Geneve, à Calais même; et déja plusieurs fois il a été proposé pour toute la France, dont, nous devons le dire, les lois relatives aux morts sont malheureusement marquées au coin d'une insouciance féconde en cruels accidents, et cause, au moins occasionnelle, de véritables assassinats.

Pour nous en convaincre, comparons la conduite des différents peuples que nous avons choi-

sis entre tous les autres, comme plus connus; avec celle qui nous a été dénoncée d'un fonctionnaire public chargé de constater la mort des citoyens, pour n'en permettre l'inhumation qu'après vingt-quatre heures d'un décès assuré.

Cet homme (je lui ai presque refusé ce titre), appelé auprès du corps d'un vieillard qui venoit d'être relevé de dessus le pavé, où il étoit tombé d'un troisieme étage, et avoit été porté dans sa chambre et couché dans son lit, d'après un coup-d'œil rapide jeté sur lui par un officier de santé, qui le déclare mort, le fait arracher de son lit, descendre dans une salle humide, au rez-de-chaussée, et étendre sur le carreau; sous le barbare prétexte qu'il avoit besoin de la chambre pour les opérations de son ministere. Une heure à peine étoit écoulée depuis la chûte.

Peut-être cet infortuné avoit-il perdu la vie. Cependant des succès obtenus par la chirurgie dans des cas semblables, devoient décider à tenter les moyens mis en usage: aucun n'a été tenté. Eh! qui a dit à cet officier de santé; qui a dit à ce fonctionnaire public que ces moyens étoient inutiles? Mais supposons qu'ils l'eussent été, l'un et l'autre eût rempli son devoir; au lieu que l'un et l'autre s'est rendu coupable, non seulement au tribunal de l'humanité, mais à celui de la loi,

qui ordonne de constater la réalité de la mort arrivée par violence ou subitement.

A la honte de nos contemporains, ce mépris de toutes les lois n'est que trop commun. Dans la foule des exemples relatifs à l'objet qui nous occupe, je n'en citerai plus qu'un tout récent. Un ouvrier, demeurant au faubourg Saint-Antoine, rentre chez lui un peu tard et pris de vin. Il ne peut trouver l'échelle qui conduit à la soupente où est son lit, et où sa femme infirme l'attend. Il est forcé de rester dans sa boutique. Il s'y endort, et retrouve dans le sommeil assez de présence d'esprit ou de sentiment, et de forces pour gagner son grabat. Sa femme, à son réveil, le trouve sans mouvement et froid. Les voisins appelés, on court faire la déclaration chez l'officier public. Douze heures n'étoient pas écoulées, que le corps étoit enterré sans avoir été examiné par qui que ce fût.

Cet ouvrier, ont répété les voisines, étoit mort. Il étoit mort! Qui le leur a assuré? Quelle recherche, quelle expérience a-t-on faites pour en acquérir la preuve? Nulle.

Combien cependant de personnes asphixiées, tombées en léthargie ou retirées de l'eau, avec les mêmes signes de mort, ont été rappelées à la vie, qu'elles ont conservée long-temps! Les recueils

faits par les médecins sont remplis de semblables résurrections, et d'autres plus étonnantes encore.

Mais, m'objecterez-vous, tout annonce que la vie est éteinte; l'immobilité, la pâleur, le froid, la cessation absolue de la respiration; l'absence totale du pouls. Et moi je vous réponds, NON. Toutes ces apparences sont trompeuses.

Entre mille faits consolants que je pourrois rapporter, je me borne au suivant, parcequ'il est à ma connoissance.

Un jeune enfant, après plusieurs jours de fievre avec redoublements, des agitations violentes, perd connoissance, et offre bientôt tous les signes d'après lesquels vous assurez qu'un homme est mort. Aussi les habitants de la maison, que cet accident avoit rassemblés, se retirent en disant: Il a succombé à une fievre maligne. On remet à la garde tout ce qui étoit nécessaire pour l'ensevelir.

Mais cette femme, dont l'ame n'étoit point abrutie par l'habitude de voir des malades et des mourans, ne peut se persuader que cet enfant soit réellement, et pour toujours, privé de la vie. Elle lui continue ses services, lui frotte l'estomac, la poitrine, les tempes, avec de l'eau-de-vie; lui en laisse tomber quelques gouttes dans la bouche; le réchauffe en l'enveloppant de ser-

viettes. En vain ses soins paroissent sans succès ; elle ne perd point courage. Mais la fatigue la force au sommeil : elle en est tout à-coup arrachée par un cri perçant, par un mouvement violent qui se passe dans les entrailles du malade. Revenue de l'effroi dont elle n'avoit pu se défendre au premier instant, ranimée par l'espoir qu'elle avoit conservé, elle redouble de zele, de secours ; et cet enfant prétendu mort, qui, sans cette femme respectable, eût été enseveli et sans doute enterré vivant, donne aujourd'hui des enfants à la patrie.

Hésiterions-nous donc à suspendre notre jugement sur la certitude de la mort, malgré la réunion des signes dont nous avons fait le tableau, jusqu'à ce que nous en ayons acquis la seule preuve indubitable? Eh bien, sans invoquer le témoignage d'auteurs anciens, ouvrons les écrits des Winslow, des Bruhiers, des Louis, des Navier, des Pineau, des Thierry, des Durande ; nous y verrons des femmes rappelées à la vie par la cupidité sacrilege qui vouloit les dépouiller des bijoux qu'elles avoient emportés dans leur tombeau... Un grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, qui ont récompensé les soins, la charité des personnes qui leur donnoient des secours, par un retour certain à la vie, au moment

où un usage meurtrier, une véritable barbarie, sous les couleurs de la pitié, alloient en étouffer les restes précieux... Et, ce qu'on ne peut entendre sans avoir l'ame déchirée, nous y apprendrons de ces infortunés qui, parvenus à l'âge de raison, se sont trouvés dans cette horrible circonstance, qu'ils entendoient tout ce qui se disoit autour d'eux, les regrets de leurs parents, de leurs amis; les sanglots, les cris de leurs enfants; les dispositions que l'on se communiquoit sur leurs obseques prochaines, sans pouvoir témoigner en aucune maniere leur désespoir, à la vue du sort qui les menaçoit *d'être enterrés tout vivants.*

Nous y verrons l'atrocité incalculable du supplice de quelques unes de ces malheureuses victimes, chez lesquelles la vie n'étoit que suspendue, et s'est ranimée sous la tombe... Les unes ont fait entendre du fond de la fosse où elles étoient enfouies, des cris lamentables; les autres, un bruit sourd, par les efforts qu'elles faisoient pour rompre leurs liens et écarter les haies qui les pressoient de toutes parts. Des secours presque toujours trop tardifs ou inconsidérément administrés nous en montreront qui venoient d'expirer en effet, mais après avoir dévoré leur linceul et leurs propres membres.

Vous frémissez, citoyens : eh bien, ce tableau est celui du malheur affreux, des tourments inouis dont vous êtes menacés. Vous sur-tout, sexe aimable, qui payez trop cher les plaisirs et les douceurs que vous répandez sur notre existence, par la délicatesse et la sensibilité de vos organes, vous êtes exposées à des pâmoisons, à des syncopes, dont la durée, sans aucun sentiment, sans aucun mouvement, sans l'exercice d'aucune fonction apparente, se prolonge quelquefois au-delà de plusieurs jours, et vous signale comme mortes aux yeux de l'ignorant. Cette cruelle destinée vous menace, je le répete, si vous ne vous empressez de vous réunir pour arrêter les abus énormes qui se commettent à l'égard des morts; si vous ne sortez de cet engourdissement, fruit de la douleur ou de l'ignorance, qui vous fait abandonner le corps de votre parent, de votre enfant, de votre amie, aux bras de mercenaires qui, trop souvent, ne cherchent qu'à se débarrasser d'une surveillance ennuyeuse, pour aller jouir chez elles du repos, et, par-dessus tout, du bénéfice que leur assure une coutume dangereuse (1).

---

(1) D'emporter les dépouilles des morts.

Ces corps, tant qu'ils existent, sont à vous. La société n'a le droit de vous en priver que quand la putréfaction, ce seul signe certain de la mort, est au moins commençante. Tant que ce changement ou des épreuves suffisantes n'annonceront pas que le principe de vie est entièrement détruit, vous devez des soins à ces corps, vous devez en invoquer pour eux : l'humanité, la voix du sang, de la tendresse, votre propre intérêt, tout vous en impose l'obligation.

Armez-vous de ce courage que vous développez avec tant d'énergie quand il est question de conserver des objets qui vous attachent fortement, et que vous êtes menacées de perdre. Résistez à l'homme inhumain qui veut vous enlever celui dont vous ne devez vous séparer que quand il ne peut plus être à vous sans danger pour vous et pour les autres. La loi lui défend de vous le demander avant les vingt-quatre heures révolues d'un décès assuré; mais elle ne vous ordonne pas de le lui livrer, sans retard, aussitôt que ce terme est expiré.

C'est à tous les citoyens que l'exécution de cette loi est confiée; c'est à tous qu'il appartient de fixer le temps de l'inhumation, parceque tous sont intéressés à n'être homicides ni d'eux-mêmes ni d'autrui.

Sans doute nos législateurs nous préparent des regles de conduite sur cet objet, l'un des plus importants qui méritent leurs méditations et une prompte décision.

En attendant, pesez bien et n'oubliez jamais cette terrible vérité... Vous vous rendez coupables de l'assassinat le plus lâche et le plus horrible, si quelqu'un des vôtres est enterré vivant encore, parceque vous aurez négligé les moyens qui sont en votre pouvoir pour acquérir la triste certitude de sa mort.

Votre douleur légitime, votre sensibilité exaltée dans ces affreux moments, votre ignorance, vous ôtent la faculté de prononcer en juges éclairés ; j'en conviens. Mais, au moins, ne souffrez pas que l'on ensevelisse ce corps dont on croit avoir reçu les derniers soupirs, avant que l'on n'ait fait les examens convenables. N'avez-vous pas au milieu de vous des concitoyens à qui leurs études, leur expérience, leur dévouement au service de leurs semblables, donnent des lumieres assez sûres pour discerner l'ombre de la réalité? Appelez-les, réclamez leur inspection, leurs conseils, leur main bienfaisante, et donnez ainsi à vos parents, à vos amis, à vos voisins, l'exemple de ce qu'ils devront faire pour vous, afin que vous ne grossissiez pas le nombre des

déplorables victimes d'un usage barbare qui a précipité et qui précipite chaque jour des hommes vivants dans le séjour des morts.

EXTRAIT

De la Notice sur les maladies qui ont régné pendant l'automne et l'hiver de l'an VI, *lue à la séance publique de la Société de Médecine, le* 22 *floréal.*

La température douce et humide de l'atmosphere pendant l'hiver avoit, par la dangereuse sécurité qu'elle inspiroit, donné lieu à des dérangements de santé, dont les suites opiniâtres et entretenues ont immolé plusieurs victimes, soit en peu de jours, soit par une destruction lente.

Combien n'avons-nous pas vu de jeunes personnes, et même d'autres, à qui l'âge et l'expérience commandoient plus de réserve, déchirées par des douleurs de rhumatisme universel, des maux de tête, des points de côté aigus avec crachement de sang, des toux convulsives, des oppressions suffocantes, des esquinancies qui ont dégénéré en phthisie gutturale, et dont la suppuration de la poitrine a été le dernier terme, des coliques sans cesse renaissantes, des suppressions, etc...

Ces spectacles étoient d'autant plus affligeants

que ces maux, pour la plupart, étoient mérités. Déja la constitution de l'atmosphere, par ses variations fréquentes, influoit d'une maniere très désavantageuse sur une excrétion abondante et essentielle à la conservation de la vie, la transpiration. Par quel fatal prestige les femmes, celles sur-tout qui prétendent à un empire égal sur l'un et l'autre sexe, ont-elles conspiré avec l'atmosphere la ruine de leurs appas et de la perte de leur santé, en foulant aux pieds toutes les lois de la prudence, en bravant les impressions du froid, en affectant une force que leur organisation et leur éducation ne comportent pas; en un mot, en bannissant de leur toilette presque tous les vêtements dont la raison auroit dû les couvrir?

Mais cette premiere violation des préceptes de l'hygiene (1) n'étoit qu'un prélude à de plus grandes erreurs. Ainsi, presque nues, exposées au gré des vents, portées sur des chars découverts, elles se rendent dans de vastes jardins, où elles restent jusqu'à ce que les ténebres les dérobent aux regards, et de là se rassemblent dans des salles de spectacles, dans des appartements où l'air est

(1) L'art de conserver la santé.

surchargé d'évaporations, de miasmes, dont le danger n'est plus un problême pour personne; où elles éprouvent une chaleur de plus de 20 degrés au-dessus de celle de l'air qu'elles viennent de quitter; où les unes se livrent à des danses d'autant plus vives et plus répétées, que le froid les saisit dans le repos; où d'autres, assises autour d'un tapis verd, sont en proie à cette succession tumultueuse de passions opposées que l'inconstance de la fortune ne manque jamais d'exciter; et où les unes et les autres cherchent à ranimer, à réparer leur forces suffoquées ou épuisées, en prenant sans mesure des sucreries, des boissons de toute espece, et, plus par ostentation que par plaisir, ce breuvage incendiaire, connu sous le nom de punch, dont la composition avec des liqueurs spiritueuses les plus fortes et les plus âcres, du sucre, et du jus de citron, doit faire présager les maux qu'il enfante.

Au milieu de ces désordres la nuit s'avance. Il faut regagner son domicile. Le froid, plus vif en ce moment, crispe la surface du corps dont les pores sont ouverts, il serre la poitrine, et trouble ainsi deux fonctions bien importantes, la transpiration et la respiration. Comment se garantir de ces funestes effets? Quelles précautions la pru-

dence a-t-elle fait prendre? quels moyens a-t-elle préparés? un simple voile de mousseline est jeté sur les épaules, et ramené sur la poitrine, qui, sans cette foible défense, seroit restée nue pendant tout le trajet, souvent fort long, qu'on est obligé de faire.

Je laisse aux moralistes et aux politiques à apprécier l'influence dont une pareille conduite peut être contre le bonheur social. Mais, comme médecin, j'ose assurer que cette mode est un piege perfide que l'ennemi le plus cruel des jeunes personnes leur a tendu. En effet, ce genre de vie, ce costume de nudité flétrit rapidement les appas les plus frais. L'empire de la beauté s'évanouit, parcequ'elle est trop montrée, et qu'elle perd beaucoup en affoiblissant le desir que toujours le mystere fait naître. La santé la plus robuste s'altere, disparoît: des maladies affreuses succedent à une jouissance qui n'a de réalité que dans la satisfaction d'un amour-propre mal entendu.

N'oubliez pas, sexe aimable, que la rose perd bientôt son éclat, son parfum, et sa prééminence sur les autres fleurs, quand elle est battue par les vents ou glacée par les frimas. Vous en êtes l'image; apportez donc à votre sûreté les mêmes soins que le cultivateur prend pour la conservation de sa fleur chérie.

Vous pardonnerez sans doute ces réflexions que m'ont dictées le malheur de quelques unes de vos compagnes, votre propre intérêt, celui du sexe à qui vous vous faites une étude de plaire, et le desir de contribuer au bonheur de tous.

RÉSULTATS

Des observations faites dans plusieurs départements de la république, sur les maladies qui ont régné pendant les six premiers mois de l'an VIII.

Le rapprochement et l'accord de ces observations, tant sur l'état de l'atmosphere que sur les maladies, présentent deux vérités bien importantes, non seulement pour éclairer l'art de guérir, mais pour préserver la santé des citoyens des causes de maladies qui les environnent et les menacent à chaque instant.

Par les observations météorologiques, il est constaté que dans toute l'étendue de la France, même dans les lieux les plus opposés, tels que ceux qui sont placés au nord, ceux qui sont au midi, chez les habitants de l'est et de l'ouest, comme dans Paris et ses environs, l'inconstance et les variations plus ou moins rapides, plus ou moins durables, plus ou moins prononcées de l'état de l'atmosphere, ont été, à quelques légeres nuances près, les mêmes dans les mêmes temps, et correspondent parfaitement à ce que les anciens observateurs, depuis Hippocrate jusqu'à nos

jours, nous ont enseigné sur les différents états de ce fluide, à raison des saisons, des vents dominants, et de la nature du sol.

L'ordre qui régit cet univers est donc aujourd'hui le même qu'il étoit il y a plus de deux mille ans. Les phénomenes que nous regardons comme des irrégularités, n'en sont cependant que des suites nécessaires.

Cette vérité, si sensible dans la marche des corps célestes, dans le calme et les agitations qu'éprouvent les différentes mers, mais plus encore dans les merveilles de la végétation, ne l'est pas moins dans la vie des animaux, depuis leur naissance jusqu'à leur dernier soupir. Les observations médicales dont nous allons extraire les principaux traits en font foi.

Les maladies les plus communes depuis le milieu de vendémiaire, qui commence l'automne, ont été des embarras, des douleurs de la tête, de la gorge, des points de côté, des oppressions de poitrine avec toux opiniâtre, des expectorations abondantes et souvent sanguinolentes, des fluxions parcourant les differentes régions et les différentes parties du corps, des coliques, des diarrhées, des fievres plus ou moins aiguës, mais rarement inflammatoires.

Les symptômes de ces différents désordres,

dans l'économie animale, désignés depuis longtemps par le nom d'affection catarrhale, n'ont pas toujours été les mêmes. En effet, dans les premiers mois de l'automne, les corps étoient encore sous l'impression des altérations excitées dans les humeurs par les chaleurs de l'été. Les symptômes donc ont dû être mixtes; aussi on a souvent observé en même temps une maladie double, composée de l'affection catarrhale et de l'affection bilieuse ou gastrique.

Sur la fin de l'automne, et dans les froids de l'hiver, l'affection gastrique ne s'est montrée que chez quelques individus, et a eu sa source dans leur constitution personnelle, ou dans des circonstances fâcheuses, comme après des fatigues excessives, dans un dénuement général, une privation des choses les plus nécessaires à la vie, un séjour forcé dans des lieux trop étroits, peu aérés, chargés de miasmes corrupteurs, ou a été l'effet de profondes, vives et tristes affections de l'ame. Ces dernieres positions ont totalement désorganisé la maladie primitive, en ôtant à la nature les forces nécessaires pour se défendre. Mais hors ces cas déplorables, dans toute autre complication, l'affection catarrhale a toujours dominé, et le médecin n'a jamais dû la perdre de vue. S'il étoit forcé de l'oublier un instant, pour combattre

quelques accidents graves, le salut de ses malades lui imposoit la loi d'y revenir ; et d'après les relations uniformes des praticiens consommés, des sages observateurs, c'est spécialement l'oubli de cette regle fondamentale que l'on doit accuser de la plupart des pertes qu'on a faites.

L'art de distinguer ainsi les maladies appartenant à la constitution dominante, et celles qui s'y associent par d'autres causes, simplifie l'exercice de la médecine et le rend plus utile, pourvu que de son côté, l'homme, par imprudence, par vanité, ou aveuglé par des préjugés, ne coure pas au-devant de l'heure fatale où il doit cesser de vivre.

Personne n'ignore, parceque chacun a pu en faire soi-même la remarque, que c'est au passage subit du froid au chaud, du sec à l'humide, du mouvement au repos, d'un air calme et pur à un air agité par un vent piquant ou souillé d'exhalaisons, de miasmes putrides, que sont toujours dues les affections catarrhales qui, depuis six mois, causent beaucoup de ravages, et qui, dans le mois de prairial dernier, et même en ce moment, se sont renouvelées fréquemment, sous la différence trop sensible de la température du haut du jour et de celle du matin et du soir ; différence dont tout le monde se plaint, contre

laquelle peu de personnes se prémunissent, et qu'au contraire beaucoup affectent de braver.

La santé et la vie de l'homme dépendent de la juste et constante proportion entre les pertes que nécessite l'action de la vie, et la réparation de ces pertes. La plus abondante est celle qui se fait par les pores de la peau, sous la forme d'une vapeur invisible, dont la quantité, chaque jour, suivant les célebres expériences de Sanctorius, de Dodart, de Keil, et de Gorter, doit, pour que l'homme se porte bien, équivaloir à-peu-près à la moitié des nourritures prises, tant solides que fluides. Cette dissipation, connue sous le nom de transpiration insensible, se fait par un organe d'une sensibilité exquise, dont la moindre cause irritante fronce les ouvertures imperceptibles qui doivent lui donner passage. Alors l'humeur, que les forces de la vie y portent, s'arrêtant à l'extrémité des vaisseaux exhalants, les distend, y cause des éruptions, des boutons, qui désorganisent la peau d'une maniere souvent irréparable; ou bien cette humeur reflue en dedans, et va se déposer sur des organes dont les fonctions ne peuvent être troublées sans un véritable danger. Tel est l'effet de la transpiration supprimée.

Se pourroit-il que la nature eût exposé les êtres vivants à des maux dont la cause se reproduit

chaque année, et qu'elle ne leur eût fourni aucun moyen de s'en garantir? Cette conduite seroit véritablement celle d'une marâtre. Mais rassurons-nous, et pour entendre ce que cette mere commune veut de nous et pour nous, interrogeons-la auprès de celles de ses créatures qui sont également exposées et sensibles aux vicissitudes de l'atmosphere, mais qui n'ont point appris à les affronter.

Aux approches des saisons rigoureuses, les poils dont les animaux sont couverts, poussent en plus grand nombre, deviennent plus serrés, et forment une enveloppe plus épaisse qui les défend de l'impression des vents froids, contre la pluie et les frimas.

Les plumes des oiseaux se doublent par la densité qu'elles acquierent, par la force qui les colle plus intimement sur la peau, et par le duvet qui s'éleve entre elles, et remplit les vides qu'elles pourroient laisser.

Ne savons-nous pas que beaucoup d'oiseaux traversent des mers immenses pour fuir les régions dont l'âpreté du froid leur seroit mortelle?

Le poisson se tient plongé au fond des eaux, où il évite la fureur des aquilons, qui en soulevent et agitent la surface.

Quels sont les animaux qui, dans ces temps de

frimas, de glace, de mouvement violent de l'air, ne se hâtent pas de chercher un abri, les uns dans des antres profonds, les autres dans des fourrées épaisses, quelques uns dans des troncs d'arbres, dans les entrailles même de la terre?

Voilà, Messieurs, un apperçu des précautions ménagées ou dictées par la nature : voilà les leçons que nous donnent ses vrais enfants, qui ne connoissent de modes que celles dont le but est de conserver leur existence.

Pardonnez, vous qui n'êtes pas moins ses enfants, qui avez été créés, soumis aux mêmes lois, aux mêmes besoins pour le maintien de votre santé, si j'ose vous rappeler à leur école, et vous reproduire des vérités si contraires à ce qui semble aujourd'hui vos délices, vos suprêmes jouissances. Et comment, dévoué par état et par goût à votre conservation, pourrois-je garder le silence sur les maux que multiplie chaque jour, sous nos yeux, un prestige, incompréhensible encore malgré la durée de son empire? Comment pourrois-je effacer de ma mémoire cette jeune personne qui, brillant de toutes les graces et de la force de la jeunesse, jouissant à six heures du soir de la plus belle santé, est entraînée, sous le costume de la presque nudité, dans ces fêtes que l'on pourroit avec raison comparer aux Saturnales des Ro-

mains, et rentre à onze heures, saisie du froid, la gorge seche, la poitrine oppressée, déchirée par une toux violente, et perdant bientôt la raison, en proie au feu dévorant de la fievre, ne recevant de notre art, qu'elle implore, de légers soulagements que pour expier dans les longues souffrances de la phthisie, et dans une fin prématurée, la crainte de paroître ridicule? Pourrois-je ne pas entendre encore les regrets et les plaintes ameres de cette mere imprudente, qui, oubliant tout, jusqu'à son enfant, que les persécutions d'une perfide amie arrachent de son sein, se dépouille des vêtements qui conservoient son lait, découvre le réservoir délicat que la nature et la tendresse maternelle se plaisoient à remplir, expose ses bras, tout son corps aux injures de l'air, et se rend à l'une de ces promenades plus célebres encore par les maux qu'on y trouve que par les prétendus plaisirs qu'on y goûte. A peine arrivée, un vent froid s'éleve, ses membres frissonnent, sa poitrine se serre, la suffocation qui la menace lui permet à peine d'être transportée dans sa maison, où la fievre et le délire l'attendent, et ne cedent qu'avec lenteur aux efforts de la médecine. Plus de lait pour l'enfant; c'est, à la place de cette liqueur douce, un amas d'humeurs croupissantes et corrompues, qui ne se font jour

au dehors qu'après des douleurs inouies et toujours croissantes. Son enfant, qui lui tend les bras, en repoussant toute autre nourrice, semble lui reprocher le mépris de tous ses devoirs, et le sacrifice qu'elle a fait de son fils à l'ambition, j'ai presque dit insensée, d'être placée un instant sur la liste des femmes à la mode.

Je m'arrête ! je ne multiplierai pas des tableaux dont le nombre trop grand a répandu le deuil sur beaucoup de familles, mais qui, sans doute, vous sont inconnus; car il est impossible que, s'ils étoient venus à votre connoissance, ils ne vous eussent pas ramenées à ce vœu éternel de la nature, qui vous commande de défendre des injures de l'air votre peau, dont le tissu tendre, délicat, et tout nerveux, est si facilement resserré par le froid, et dont par conséquent les fonctions se suspendent, se détruisent tout-à-coup, au détriment des organes intérieurs. Vous cesseriez de prendre le change sur les parties de votre corps que vous devez garantir des outrages qu'entraîne le défaut de vêtements; vous rendriez à nos regards ce front où nous aimions à voir se peindre la noble fierté, la candeur, la bonté, et les douces émotions de vos ames.

A vous voir ainsi ombragées par des meches droites ou contournées de cheveux étrangers,

dont la couleur contraste presque toujours d'une maniere choquante avec celle qui vous est naturelle, on croiroit que, honteuses d'avoir abandonné les convenances, dont votre sexe chérissoit les lois, vous voulez vous cacher à la lumiere.

Sexe créé pour être aimé, revenez de votre erreur. Ne soyez pas votre propre assassin, en répudiant les moyens de vous sauver des impressions funestes des changements subits de l'atmosphere. Soyez persuadées qu'en détruisant ainsi votre santé, vous n'avez pas même l'avantage de plaire à vos compagnes, et d'éviter leurs jalouses satires, encore moins celui de vous concilier l'estime et les égards des hommes, dont le plus raisonnable est celui qui vous plaint.

Imitez la sage politique de cette reine qui, voyant les femmes de ses états aussi peu réservées dans leur habillement, dédaignées et méprisées par les hommes, ne parvint à les rétablir dans leurs droits, dans leur empire, qu'en leur ordonnant de se voiler.

Essayez une autre décoration, un autre costume, et vous sentirez bientôt combien il vous est facile d'être vraiment belles et vraiment heureuses.

ESSAI

SUR LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DU CANTON DE PARIS.

SALUBRITÉ DES VENTS QUI SOUFFLENT SUR PARIS.

La salubrité d'une ville, d'un pays, dépend de la qualité de l'air que les habitants respirent, de celle des eaux qu'ils boivent, de la position et de la nature du sol sur lequel ils vivent. (Telle est la doctrine enseignée par Hippocrate, et que toutes les observations, toutes les expériences, toutes les découvertes postérieures des physiciens n'ont cessé de confirmer).

Sans entrer dans l'exposé et l'analyse des principes qui constituent l'air, des différentes proportions dans lesquelles ces principes sont unis, et des changements dans son action, qui résultent de la prédominance de l'un de ces principes sur les autres, nous ne considérerons l'air que dans son état atmosphérique, et avec ses qualités sensibles, que tout le monde connoît, mais surtout relativement à ses mouvements, à sa pureté, à son mélange avec différentes substances qu'il tient suspendues, et dépose ensuite sur la terre.

Sous ces rapports, il produit dans tous les corps des effets plus ou moins favorables qu'il est important de connoître, afin de procurer et d'étendre les premiers, d'éviter ou de corriger les seconds.

Personne n'ignore que les qualités de l'air ne sont pas les mêmes dans tous les pays : ces qualités devant leur origine, leur formation à l'action du soleil plus ou moins directe sur l'atmosphere qui enveloppe la contrée, à la disposition physique de cette contrée dans la forme de sa surface, dans la composition de son intérieur, et dans les eaux qui y coulent ou qui y sont stagnantes.

L'air, quoique essentiellement le même pour toutes les parties du globe, n'est certainement pas le même pour toutes quant à son influence. L'habitant entre les tropiques ne respire pas la même qualité d'air que l'habitant voisin des poles, et celui qui occupe l'espace intermédiaire, qu'on appelle zône tempérée, éprouve une action moindre avec des progressions, soit en plus, soit en moins, à mesure qu'il approche ou s'éloigne de l'équateur.

Mais quelles que soient ces différences, elles deviennent nulles ou insensibles pour ceux qui sont nés ou qui ont fait un long séjour dans une contrée déterminée, c'est-à-dire que leurs fonc-

tions sont régularisées sur l'influence de l'air qu'ils y respirent ; c'est ce qu'on appelle être acclimaté.

Appliquons ces notions simples au département de la Seine, nous bornant à ce qui dépend de sa position sur notre hémisphere, et aux effets liés à cette position, produits par les mouvements dont l'atmosphere est agitée, en un mot par les vents qui soufflent dans ses différents aspects.

Le département de la Seine est divisé en trois cantons, renfermés dans un espace à-peu-près circulaire, dont la ville de Paris, y compris ses faubourgs, forme le premier, et peut en être considérée comme le centre. Les terrains, villes, bourgs, et villages qui l'entourent, composent les deux autres cantons. La ville de Saint-Denis est le chef-lieu de l'un, et le Bourg-la-Reine celui de l'autre. Ce département est enclavé entre les deux départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. A raison de sa grande population, il a très peu d'étendue ; ce qui rend nulles les différences de longitude et de latitude des trois cantons ; aussi nous ne citerons que celles de Paris, d'autant plus que c'est de sa topographie médicale que nous nous occupons particulièrement aujourd'hui.

La ville de Paris est située au 48° 50′ 10″ de latitude septentrionale, et au 19° 5′ 30″ de longi-

tude orientale; et par conséquent à une telle distance de l'équateur et du pole arctique, et sous une telle inclinaison relativement à l'écliptique et aux rayons du soleil, que cet astre ne peut lui donner qu'une lumiere et une chaleur modérées. Aussi elle ne souffre ni les chaleurs brûlantes de la zône torride, ni le froid glacial de la zône polaire, dans le cours ordinaire de la révolution annuelle.

Les chaleurs et les froids excessifs qu'elle a quelquefois essuyés sont des phénomenes, des exceptions, et ne doivent pas entrer dans l'estimation de la chaleur naturelle à sa position.

Des observations scrupuleusement suivies depuis quarante ans au moins, par un des plus assidus et des plus exacts physiciens-astronomes, M. Messier, membre de l'Institut national, nous autorisent à fixer la plus grande chaleur habituelle de notre département entre 25 et 26 degrés, thermometre de Réaumur, n'ayant été portee à 27 qu'une fois, trois fois à 28, et une fois à 29, dans cet espace de temps; et à fixer le froid le plus rigoureux entre 8 et 9 degrés au-dessous du terme de la congélation, la liqueur du thermometre n'étant descendue au-dessous de ces deux points que dix fois pendant quarante ans.

La différence de température que nous éprou-

vons dans le cours de l'année est donc communément de 34 à 35 degrés. Cette différence reconnoît pour cause premiere la distance de notre zénith aux lieux du zodiaque, que, suivant l'expression vulgaire, le soleil parcourt pendant la révolution annuelle de la terre autour de cet astre. Le temps de cette révolution a été divisé en quatre parties égales, deux équinoxes et deux solstices, dont les quatre intervalles bornent les quatre saisons, le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver.

On croit communément que chaque saison a ses vents fixes, sa température particuliere, et que la chaleur suit en plus ou en moins la progression de la lumiere pour chaque jour. Mais les observations météorologiques et physiques s'élevent contre cette erreur, et prouvent que chez nous ce rapport n'est point réel, même dans la même saison, et que dans le même mois, d'années différentes, il a existé, dans la chaleur, une différence de 7 à 8 degrés. On a vu dans quelques années la chaleur de la fin du printemps égale à celle de la fin de l'été, à la vérité pendant quelques jours seulement.

Les vents que l'on a regardés comme propres à chaque saison, le nord à l'hiver, l'est au printemps, le sud à l'été, et l'ouest à l'automne, soufflent indifféremment de tous les points de l'ho-

rizon, dans chaque mois de l'année, laissant un regne plus long ou plus répété à celui qui est plus spécialement le vent de la saison.

Telle est la condition des pays situés dans la zône tempérée, que, s'ils ne sont pas sujets à de grands excès de chaud ou de froid, ils sont exposés à une grande, fréquente et même quotidienne variation dans leur médiocre température: variation qui a sa source dans des changements extraordinaires survenus dans le ciel ou dans le globe, et qui produisent dans l'air une irrégularité de mouvements indépendante de la position du soleil.

La qualité des vents qui soufflent sur un pays, douce ou violente, seche ou humide, mérite donc un examen particulier, une fixation juste, avant de pouvoir estimer leur influence sur les êtres organisés ou non organisés, et est par conséquent une partie essentielle de la topographie, et surtout de la topographie médicale.

Le prince de la médecine a averti ses disciples que, s'ils vouloient guérir les habitants des villes où ils établissoient leur domicile, ils devoient étudier, dans les plus grands détails, l'aspect de cette ville relativement au lever du soleil, et les vents qui y dominent. Car il avoit vu que les effets de l'exposition au nord n'étoient pas ceux

de l'exposition au midi, et que celle à l'orient ne ressembloit pas à celle du couchant. Cette observation est de tous les temps, de tous les lieux.

Par-tout on a attribué aux différents vents des qualités différentes. Dans notre climat, l'est est réputé pur, frais; l'ouest, humide, pluvieux; le sud, sec et chaud; le nord, sec et froid. Ces qualités cependant ne sont pas exclusives, ni tellement propres à chaque vent, que l'un ne participe de celles des autres. Elles leur appartiennent réellement lorsque ces vents sont simples, c'est-à-dire lorsqu'ils agitent seuls l'atmosphere. Mais la complication de plusieurs qui soufflent en même temps dans des directions opposées, ou qui se croisent obliquement, et par conséquent dans des couches différentes et pourtant contiguës de l'atmosphere, modifient leurs effets propres. Plusieurs fois on a vu le vent du nord accompagné d'un temps nébuleux et même pluvieux, tandis qu'il est de sa nature de le rendre clair et transparent. L'inverse a lieu lorsque le sud souffle dans la couche inférieure, et que le nord souffle en même temps au-dessus. Ce choc produit un changement dans l'état de l'atmosphere. Que résulte-t-il de ces actions opposées? seulement un temps plus ou moins nuageux, pluvieux, plus ou moins noir, mais rien qui soit

particulier au canton de Paris, rien qui suscite des maladies inconnues aux pays situés dans les mêmes latitudes.

Cette vérité de fait nous suffit. Les bornes de cet Essai ne nous permettent point de pousser plus loin les combinaisons des vents et de leurs effets.

Les vents, se succédant, purifient, raniment, vivifient les lieux qu'ils parcourent. Ils operent un balancement dans les agents de la nature; ils entretiennent ses forces, lui donnent une nouvelle énergie. On sait combien les calmes sont dangereux, sur-tout pendant les grandes chaleurs.

Les vents ne peuvent être nuisibles que par leur rapidité excessive, que par les vapeurs, les miasmes déléteres qu'ils entraînent dans leur course, et répandent dans la couche inférieure de l'atmosphere, dans cette couche où nous vivons, que nous respirons, et qui pénetre dans nos corps. Leur violence est plus dangereuse pour les productions de la terre, pour les grands végétaux, pour les bâtiments, que pour les animaux; mais leurs qualités méphytiques, vénéneuses, peuvent l'être pour les uns et pour les autres. Heureusement la ville de Paris est garantie, en partie, de la premiere qualité (la violence), et

n'est point exposée aux autres. Avant de démontrer cette double assertion, exposons la portion de terrain qu'occupe chaque vent, avec ses divisions.

Suivant la division géométrique de la terre par deux diametres qui se coupent à angles droits, et dont les extrémités sont pour la France les quatre points cardinaux, l'est, le sud, l'ouest, et le nord; chaque division contient 90 degrés, 45 à droite et 45 à gauche de chaque point cardinal. Ainsi, par exemple, on doit regarder comme appartenant à l'est toute la portion des cercles paralleles à l'équateur comprise dans l'arc de 90 degrés, dont le milieu seroit le point mathématique est, qui est le lieu de l'horizon d'où le soleil lance sur nous ses premiers rayons aux équinoxes.

Conformément à cette division, consacrée par les géographes, les physiciens-météorologistes, le vent d'est, pour le canton de Paris, est celui qui y arrive par Charonne, Vincennes, Saint-Mandé, Charenton, Bercy, la plaine d'Ivry suivant la Seine et la Marne réunies à Conflans. Avant d'aborder notre département, il traverse ceux de Seine et-Marne, de la Marne, de l'Aube, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, etc...

Le nord nous vient de la plaine de Clichy, de

Montmartre, de Pantin, et de la plaine de Saint-Denis, après avoir traversé les départements de Seine-et-Oise, d'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais, de la Seine-inférieure, etc.

Celui de l'ouest nous est envoyé des départements de Seine-et-Oise, Eure, Eure-et-Loir, de la Manche, sur le bois de Boulogne, Passy, Chaillot, le mont Valérien, Meudon, et descend dans la plaine de Grenelle, des Sablons, les champs Elysées.

Le trajet de celui du sud, qui aborde Paris par les plaines de Gentilly, de Mont-Rouge, embrasse une partie du département de Seine-et-Oise, celui du Loiret, de la Nievre, de la Saone, etc.

Interrogeons les géographes-historiens, les physiciens-naturalistes, les auteurs des Statistiques, et nous serons convaincus que dans les départements que nous venons de nommer, ainsi que dans ceux plus éloignés que nous avons omis pour éviter une trop longue nomenclature, et sur-tout dans ceux qui avoisinent le nôtre, il n'existe aucun foyer de substances minérales que l'air, le vent puisse nous apporter, aucun foyer de putridité, aucun marais, aucun amas d'eaux croupissantes, d'une certaine étendue, dont les évaporations, les exhalaisons répandent l'infec-

tion. On peut donc assurer avec confiance que les vents qui soufflent sur Paris n'y apportent aucune cause d'insalubrité.

Cette vérité sera encore mieux sentie, si nous nous arrêtons un moment sur la position et la distribution des différents quartiers de Paris.

La position la plus favorable d'une ville, dit Hippocrate, est celle qui est battue par tous les vents; telle est évidemment la nôtre. Le canton de Paris, que la Seine traverse de l'est à l'ouest, comprend un vallon et les montagnes qui le forment, plus étroit dans son milieu qu'à ses extrémités. Les principales montagnes (c'est pour me conformer au langage vulgaire que je qualifie ces collines de montagnes) sont, celle de Belleville, qui s'étend à l'est jusqu'à la riviere, et jusqu'à la plaine Saint-Denis au nord-est; celle de Montmartre au nord, de Chaillot, de Passy, au couchant, et de Sainte-Genevieve au midi. Il en est d'autres, au-delà de celles que je viens de nommer, dont les gorges sont plus ou moins étendues, plus ou moins sinueuses; telles sont celles qui séparent le Calvaire et Saint-Cloud, Saint-Cloud et Meudon, Meudon et Villejuif.

Il est d'observation que dans une plaine unie et d'une grande étendue le vent suit la même direction et se développe uniformément; au lieu

que, s'il est arrêté par des montagnes, resserré dans des vallons, rompu par des forêts, ou s'il est surchargé des vapeurs que fournit abondamment le terrain sur lequel il passe, il est forcé de changer sa direction primitive, d'où résultent plusieurs phénomenes qui souvent font méconnoître son origine, et augmentent son influence.

De la peinture géographique que nous venons d'esquisser, il suit qu'aucun obstacle terrestre ne s'oppose à la libre expansion du vent d'est dans toute la longueur et sur les côtés du canal de la riviere. Il n'en est pas de même de son opposé, qui, soufflant de la partie occidentale du département de Seine-et-Oise, rencontre le mont Valérien, les montagnes de Saint-Cloud, de Meudon, qui l'arrêtent, le réfléchissent, le forcent de rétrograder sur la masse d'air qui le suit; et lui impriment une nouvelle direction, en le précipitant dans les gorges intermédiaires, où sa vîtesse s'accélere, son impétuosité s'accroît; et la nue qu'il portoit, renfermant la pluie, la grêle, la foudre, se confondant avec d'autres latérales ou supérieures, éprouve un choc dont la réaction excite un tourbillon, d'où naît un ouragan, un orage qui va éclater et fondre partie dans la plaine de Saint-Denis, partie dans celle de Mont-Rouge, d'Ivry,

et se briser d'un côté contre la forêt de Montmorenci, et de l'autre contre celle de Senart.

Ce changement de direction imprimé aux vents d'ouest et de sud-ouest par ces montagnes met donc à l'abri de leur grande violence les édifices de Paris exposés à leur action.

Les montagnes de Montmartre, de Belleville, rendent le même service aux quartiers qu'elles dominent; et les montagnes de Châtillon, de Villejuif, de Sainte-Genevieve, aux habitants de ce que l'on appeloit autrefois le pays latin, le quartier de l'Université.

Tels sont les boulevards que la nature a élevés en faveur de la ville de Paris, contre les vents dont la violence seroit à craindre, sur-tout à raison des météores, dont ceux de sud et ouest sont plus chargés, et que l'on accuse, avec raison, comme les causes de la constitution catarrhale, reconnue depuis long-temps pour la plus dominante dans ce canton, parcequ'elle y regne plus fréquemment et presque toute l'année.

L'histoire des calamités subites et extraordinaires, dont les habitants du globe sont les tristes victimes, nous apprend que presque toujours les vents en ont apporté d'un pays voisin le germe et le principe délétere. Ces malheurs, au moins ceux qui dépendent de substances sensibles, ne

sont point à redouter pour le canton de Paris. En effet, descendant avec les naturalistes dans les entrailles du sol de la France, et parcourant sa surface, nous serons convaincus; 1° que le terrain des départements environnants, même à une grande distance, ne renferme aucun foyer de substances minérales vénéneuses que le vent puisse nous apporter, aucuns foyers de putridité, aucuns marais, aucun amas d'eaux croupissantes d'une certaine étendue, dont les évaporations, les exhalaisons répandent l'infection; 2° que le sol dans presque toute l'étendue de notre département est sablonneux, gypseux, glaiseux, et offre plus profondément des carrieres de pierres de différente nature; il est donc incapable de fournir aucun miasme dangereux. En effet, les carriers ne se plaignent d'aucune vapeur suffoquante, d'aucun gaz méphytique, mais seulement du froid humide qui regne dans les lieux souterrains où ils travaillent.

La description géologique du département, confiée au savant M. Desmarets, membre de l'Institut National, mettra cette assertion dans le plus grand jour.

Tout concourt donc à assurer la salubrité des vents qui soufflent sur Paris. Si autrefois cette ville a été le théâtre de maladies assez graves et

assez meurtrieres pour mériter la qualification de peste, on ne l'a attribué, et avec raison, qu'aux émanations, aux miasmes corrompus et corrupteurs qui s'élevoient de terrains fangeux, et principalement de ceux compris entre la porte Saint-Antoine et le bas de Montmartre, terrains que le nom de *marais*, que leur plus grande étendue porte encore aujourd'hui, annonce ce qu'ils étoient, un cloaque infect, exposé tout entier et nu aux ardeurs du sud, et privés, par les montagnes qui les entourent, des vents purifiants du nord.

Les rues alors n'étoient pas encore pavées. L'amas d'eaux croupissantes dans une vallée arrosée par une grande riviere, qui souvent sortoit de son lit, s'étendoit au loin, et étoit retenue dans des creux, des fosses pleines de boue, étoit la véritable cause locale de ces maladies.

Rendons grace aux hommes dépositaires de l'autorité et ministres des volontés du Gouvernement, qui, chargés par état de veiller à la conservation des citoyens, se sont occupés des moyens d'écarter les causes de ces calamités, qui étoient soumises à leur pouvoir.

Par leurs soins, les rues ont été nettoyées, nivelées, pavées en pentes graduées, pour décharger leurs eaux dans des aqueducs distribués de distance en distance, et pour verser dans le fleuve

les immondices dont le séjour étoit encore une nouvelle source de corruption et de mortalité; les plus grossieres étoient enlevées et reléguées au loin. Les rues ont été élargies; on en a percé de nouvelles, afin de donner à l'air une circulation plus libre et plus propre à purifier les habitations des exhalaisons suspectes, inévitables dans le rassemblement d'un grand nombre d'individus. Nous avons vu disparoître de dessus les ponts ces masses de bâtiments gothiques qui, en nous privant de la continuité du magnifique bassin que forme la Seine, arrêtoit le cours du vent d'est, et enchaînoit le souffle bienfaisant de ce principe de salubrité. Sans doute nous jouirons bientôt de ce bienfait en entier par la réforme de celui (le pont Saint-Michel, détruit depuis) qui choque encore nos regards et ceux des étrangers.

On a comblé les plaines marécageuses, qui fournissent aujourd'hui un sol sec et solide à de charmantes habitations ou à des potagers qui alimentent les habitants. On a purgé les lieux consacrés au culte divin, et l'enceinte de la ville, de cet encombrement de cadavres, foyers d'un méphytisme continuel. A la place d'un cimetiere proscrit depuis long-temps par les représentations de la Faculté de médecine, et qui chaque jour donnoit naissance à de nouvelles plaintes,

s'est ouverte une vaste place où l'ordre qu'une vigilante police y a établi et y entretient sans relâche reçoit toutes les denrées dont nous avons besoin, en facilite la distribution, et a fait évanouir, ainsi que des autres marchés construits suivant les mêmes regles, cette malpropreté révoltante qui inspiroit des soupçons sur la qualité pure et simple des comestibles.

Combien cette immense cité ne devra-t-elle pas au respectable magistrat, Conseiller-d'Etat, Préfet du département, dont le zele éclairé et infatigable ne néglige rien de ce qui peut contribuer à la plus grande salubrité. Parmi les améliorations qu'il a commandées et fait exécuter, je ne citerai que l'établissement des nouveaux cimetieres, placés et distribués avec cette heureuse combinaison qui, rendant aux morts les devoirs respectueux que la religion et l'humanité commandent, assurera aux vivants toute garantie contre les émanations que produit la putréfaction.

On a banni également ces atteliers dont l'utilité ne pouvoit contrebalancer le danger des vapeurs nuisibles, et l'odeur infecte, qui en rendoient le voisinage inhabitable. Enfin, on a imposé des lois au fleuve, en le forçant, par la construction de superbes quais, de ne pas s'étendre au-delà du lit qu'on lui a tracé. Ces entraves non

seulement nous garantissent des inondations, qui n'étoient pas rares, mais en retrécissant l'espace que l'eau occupe, elles rendent son cours plus rapide, lui procurent plus de force pour entraîner les dépôts qu'y jettent les ruisseaux, les aqueducs. Cette augmentation de vîtesse, à laquelle concourent encore les ponts multipliés, s'étend jusqu'à la couche de l'atmosphere qui touche la surface de l'eau, et excite le long des quais, sur les ponts, un vent doux et frais dans tous les temps de la journée, mais plus marqué, plus prononcé le soir au coucher du soleil. Cette fraîcheur de l'air est spécialement très sensible sur le pont dit des Arts, qui établit une nouvelle et prompte communication entre le Louvre et la place du college Mazarin. Aussi, à peine étoit-il achevé, que nous l'avons vu, pendant les soirées de l'été et de l'automne dernier, an XIII, couvert de cercles brillants de personnes des deux sexes et même de tout âge, qui, assises, y prolongeoient leurs conversations jusqu'à l'épaississement des ténebres, et même au-delà.

Tout, sans doute, invitoit à ce rendez-vous, la propreté, l'égalité du local, la facilité de la marche, de la promenade, et de l'isolement; le coup-d'œil amusant du mouvement perpétuel qu'offrent les deux ponts au-dessus et au-dessous; le

spectacle éblouissant de ces rayons de feu qui embrasent l'horizon, sans blesser la vue, au commencement du crépuscule; le contraste de deux monuments distingués d'architecture qui s'élevent aux deux extrémités du pont, et dont l'amour des sciences et des arts a conservé l'un, et l'amour de la gloire de la nation et la sûreté du dépôt précieux des connoissances humaines (1), acheve et consolide l'autre, monument digne de Napoléon.

A ces grands objets qui intéressent l'ame, se joignent des sensations délicieuses, fournies par les couleurs vives et variées, et les odeurs suaves qu'y prodigue un jardin (2) renouvellé chaque jour.

Mais l'heure où l'on s'empresse de jouir de tous ces plaisirs n'est-elle pas propre à les rendre funestes? La raison le dit; une triste expérience l'a prouvé: pourquoi le tairions-nous? En effet, il est évident pour tous, savants ou ignorants, qu'au moment du coucher du soleil, il s'éleve des eaux et de la surface de la terre une vapeur développée par la chaleur que ces deux

---

(1) On parloit beaucoup alors de l'établissement de la Bibliotheque impériale dans le palais du Louvre.

(2) Le pont étoit alors couvert d'arbustes, de fleurs rares et très agréables.

parties du globe ont reçue du soleil pendant le jour, et qu'elles conservent encore quelque temps après sa disparition de dessus l'horizon. Ces vapeurs sont arrêtées dans leur ascension par la condensation que cause dans l'atmosphere le même éloignement du soleil. Car les molécules aqueuses et gazeuses n'étant plus dilatées, se rapprochent, acquierent par leur jonction plus de pesanteur, et retombent vers la terre. Notre corps se trouve donc, en ce moment, entre deux lits de vapeurs, s'il m'est permis de parler ainsi ; cause palpable de la diminution de la transpiration insensible, déja arrêtée par la fraîcheur que procure à la portion inférieure de l'atmosphere le courant accéléré de la riviere, et infailliblement supprimée par le défaut de vêtements nécessaires, par le repos, l'inaction que procure la facilité de rester assis.

Quoiqu'il soit de notre devoir de rappeler sans cesse nos concitoyens aux grandes regles de modération et de prudence qui seules conservent la santé, cependant nous ne remettrons pas sous leurs yeux l'affligeant tableau des maux cruels que cause l'indiscrétion avec laquelle l'ornement et l'espérance de la nation se précipitent dans un torrent de douleurs qui souvent ne finissent qu'avec la vie. Eh ! par quels motifs ? à l'imitation de

qui? Un moment de réflexion feroit rougir; le danger seroit vu et évité.

Certes ces malheurs, enfants d'un nouveau délire qui aggrave le premier, contre lequel nous nous sommes constamment et publiquement élevés plusieurs fois; ces malheurs, dis-je, n'ont véritablement leur source que dans une conduite irréfléchie, ou une obstination à braver les lois de la nature: ils ne peuvent être rejetés sur l'insalubrité de l'air, que nous avons montré incapable de nuire, ni par son mouvement, ni par aucune infection. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à assurer qu'il est peu de position aussi avantageuse, aussi salubre, sous ce rapport, que celle du canton de Paris.

RÉFLEXIONS SUR LA MUSIQUE,

CONSIDÉRÉE COMME MOYEN CURATIF;

Lues à la séance publique de l'Institut National des sciences et arts, le 20 *vendémiaire an* XI.

En retranchant des anecdotes publiées par un grand nombre d'auteurs anciens et modernes sur les effets de la musique ce qui tient du miraculeux et ce qui paroît exagéré, il restera toujours pour constant que, dans tous les siecles et chez tous les peuples, les gouvernants, les législateurs, les médecins, leur ont attaché une grande confiance, dans la vue d'exciter ou de modérer les passions, et de dissiper des maladies même très graves. Cette confiance étoit le fruit de succès que leur publicité ne permettoit pas de révoquer en doute.

M. Roger les a presque toutes rassemblées dans une these qu'il a soutenue à Montpellier, en 1769, sous ce titre, *Tentamen de vi soni et musices in corpus humanum.*

On y voit cet art dissiper les suites fâcheuses de la sombre mélancolie, de l'hypocondriacisme,

de l'histéricisme, de l'imbécillité, de la manie; arrêter les accès épileptiques et empêcher leur retour; suspendre les douleurs de la goutte et de la sciatique, en prévenir les rechûtes, ranimer les forces vitales après de longs épuisements, faciliter et accélérer des convalescences difficiles: on le voit arrêter les désordres d'une imagination fougueuse, enchaîner les efforts violents qu'elle provoque dans le corps, et désarmer la main qui préparoit un crime; on le voit écarter ces cruelles frayeurs que cause la morsure d'un animal suspecté de rage, et maintenir dans la paix de l'ame et la santé du corps des personnes que le préjugé condamne, trop souvent sans raison, à une maladie plus affreuse que la mort.

J'omets tous les faits qui attestent son pouvoir sur la civilisation des hommes, des animaux, sur la création et l'exaltation des passions dans l'ordre civil et religieux; ils sont trop connus et trop journaliers pour être rappelés. Ce que nous avons vu de nos jours impose silence à l'incrédulité la plus opiniâtre.

Pourquoi l'emploi de cet art, qui produit des effets si étonnants dans l'homme en santé et dans l'homme malade, est-il abandonné aujourd'hui par les médecins? Pourquoi n'y auroit-on pas encore recours dans des maladies qui éludent l'ac-

tion des médicaments vantés comme les plus énergiques.

Il est avoué de tous que les sons, gradués avec une sage économie, font naître dans l'homme des idées, des pensées différentes de celles qui l'occupoient, et des mouvements auxquels la volonté n'a point de part. On sait que ces mouvements, presque toujours concordants avec l'intensité des sons, operent de grands changements dans les fonctions animales; on sait que c'est par cette concordance que plusieurs malades ont été conduits graduellement à de violents exercices dont l'effet a été une crise salutaire.

Dans la foule des faits que nous offre l'histoire, je me bornerai à un petit nombre, et je choisirai ceux dont les circonstances peuvent répandre quelques lumieres utiles sur ce point de pratique médicale.

Le médecin Bourdelot, dans son *Traité sur la Musique*, raconte qu'une femme devenue folle par la certitude qu'elle avoit acquise de l'infidélité de son amant, recouvra sa raison et sa santé par l'effet de trois concerts qu'on lui donna chaque jour. Pendant toute la durée du premier, elle jouissoit, à la vérité, du calme le plus satisfaisant; mais elle retomboit ensuite dans son premier état: ce qui obligea de continuer le remede, dont l'ac-

tion soutenue détruisit le désordre de l'esprit et rétablit les fonctions corporelles.

On lit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, de Paris, pour l'année* 1707, l'histoire suivante, communiquée à l'Académie par M. Dodart, qui l'avoit vérifiée.

« Un musicien illustre, grand compositeur, fut « attaqué d'une fievre qui, ayant toujours aug- « menté, devint continue avec des redoublements; « enfin le septieme jour il tomba dans un délire « très violent et presque sans aucun intervalle, « accompagné de cris, de larmes, de terreurs, et « d'une insomnie perpétuelle. Le troisieme jour « de son délire, il demanda à entendre un petit « concert dans sa chambre; son médecin n'y con- « sentit qu'avec beaucoup de peine. On lui chanta « les *Cantates de M. Bernier*. Dès les premiers ac- « cords qu'il entendit, son visage prit un air se- « rein, ses yeux furent tranquilles, les convul- « sions cesserent absolument. Il versa des larmes « de plaisir, et fut sans fievre durant tout le con- « cert; et dès qu'on l'eut fini, il retomba dans « son premier état. On ne manqua pas de conti- « nuer l'usage d'un remede dont le succès avoit « été si imprévu et si heureux. La fievre et le dé- « lire étoient toujours suspendus pendant les con- « certs; et la musique étoit devenue si nécessaire

« au malade, que la nuit il faisoit chanter et dan-
« ser la personne qui étoit auprès de lui. Enfin,
« dix jours de musique le guérirent entièrement,
« sans autre secours qu'une saignée du pied, qui
« fut la seconde pendant sa maladie, et qui fut
« suivie d'une grande évacuation. »

« Un maître à danser d'Alais en Languedoc,
« s'étant, pendant le carnaval de 1708, excessive-
« ment fatigué par les exercices de sa profession,
« fut attaqué d'une fievre violente, et le quatrieme
« ou cinquieme jour il tomba dans une léthargie
« dont il fut long-temps à revenir. Ce ne fut que
« pour entrer dans un délire furieux et muet, où
« il faisoit des efforts continuels pour sauter hors
« de son lit, menaçoit de la tête et du visage ceux
« qui l'en empêchoient, et refusoit obstinément,
« et toujours sans parler, tous les remédes qu'on
« lui présentoit. M. Mandajor, maire de la ville,
« homme d'esprit et de mérite, qui le vit dans cet
« état, soupçonna que peut-être la musique pour-
« roit remettre un peu cette imagination si déré-
« glée, et il en fit la proposition au médecin. Ce-
« lui-ci ne désapprouva pas l'idée; mais il craignit
« le ridicule de l'exécution, qui auroit été encore
« infiniment plus grand, si le malade fût mort
« dans l'opération d'un pareil remede. Un ami du
« maître à danser, que rien n'assujétissoit à tant

« de ménagements, et qui savoit jouer du vio-
« lon, prit celui du malade, et lui en joua les airs
« qui lui étoient les plus familiers. On le crut plus
« fou que celui que l'on gardoit dans son lit, et
« on commençoit à le charger d'injures, lorsque
« le malade se leva sur son séant comme un
« homme agréablement surpris: ses bras vou-
« loient figurer les mouvements des airs; mais,
« parcequ'on les lui retenoit avec force, il ne
« pouvoit marquer que de la tête le plaisir qu'il
« ressentoit. Peu-à-peu cependant ceux mêmes
« qui lui tenoient les bras, éprouvant les effets
« de la musique, se relâcherent de la violence
« avec laquelle ils le serroient, et céderent aux
« mouvements qu'il vouloit se donner, à mesure
« qu'ils reconnurent qu'il n'étoit plus furieux. En-
« fin, au bout d'un quart-d'heure, le malade s'as-
« soupit profondément, et eut, pendant ce som-
« meil, une crise qui le tira d'affaire ». (Voyez *Mémoires de l'Académie des sciences, de Paris, pour l'année* 1708).

En 1776, la princesse Belmont Pignatelli, de Naples, en proie à une fievre brûlante, étoit entourée des médecins les plus célebres de cette ville. Le fameux chevalier Raaff se présente. A la priere de la malade, il joue une ariette du célebre Hasse, surnommé le Saxon. La fievre s'appaise,

s'évanouit, le calme renaît; et les médecins, en se retirant, conseillent de n'en pas appeler d'autres que ce nouvel Amphyon, à qui la princesse donna une très belle bague qu'elle portoit au doigt (1).

En l'an V, M. Duval, membre de la Société de médecine de Paris, fut appelé auprès d'une femme de soixante ans. Dès l'âge de trente ans, elle avoit éprouvé une suppression par l'effet d'une frayeur subite. Une véritable catalepsie fut la suite de cette suppression; et cette maladie convulsive se répétoit tous les ans à la même époque. Ce fut dans un accès que M. Duval la vit. Il tenta inutilement plusieurs remedes; il eut recours au clairon, dont il espéroit que les sons la stimuleroient, parceque naturellement elle étoit gaie. Elle n'en fut point affectée. Il fit chanter par sa fille des chansons qui lui étoient familieres. Le mouvement de ses levres fit juger qu'elle y prenoit part. Instruit qu'elle aimoit beaucoup les cantiques, il se fit accompagner par un de ses amis, musicien, qui exécuta plusieurs airs sur la clarinette. Ils étoient inconnus à la malade, elle y fut insensi-

---

(1) Voyez le *Journal Encyclopédique*, du 15 août 1776; celui de *Musique*, année 1777; et celui de *Paris*, 15 avril 1778.

ble; mais elle ne le fut pas aux *noëls* et aux autres chansons de son goût. L'impression fut plus vive, plus marquée chaque jour ; elle commença à marquer la mesure, de la main et de la tête, le quatrieme jour. Le corps étant plus souple, on la sortit de son lit, et on la plaça sur une chaise : au moment où l'on entonna la chanson du *confiteor*, elle se souleva elle-même, et joignit les mains en situation de suppliante. M. Duval profita de cette liberté dans les mouvements; il la prit par les mains, la fit danser doucement, ensuite plus vîte. Les membres, qui étoient restés dans l'état de catalepsie jusqu'au quatrieme jour, obéirent à volonté, et la malade fut en état de reconduire son médecin et son musicien jusqu'au bout d'un long corridor, et le jour suivant jusqu'à la rue, ayant descendu trois étages; elle reprit ses occupations ordinaires.

Les occasions d'employer la musique comme moyen curatif étant aussi fréquentes, aussi multipliées qu'elles le sont, pourquoi les recueils d'observations, les ouvrages modernes de médecine, nous offrent-ils si peu d'exemples de ses effets dans le traitement des maladies? Tâchons d'en assigner les causes. Il me semble qu'on peut en distinguer quatre.

La premiere est la confiance exclusive que l'on

inspire aux éleves pour des remedes décorés du titre, trop souvent trompeur, d'*infaillibles*, de *spécifiques*.

La seconde est l'impatience des assistants, qui, ne voyant pas un succès complet suivre l'administration du premier remede, le rejettent, en proposent ou administrent d'autres qu'on leur a assuré avoir opéré des cures merveilleuses, et en grand nombre, dans les mêmes circonstances : assertion presque toujours fausse, et dont les suites sont funestes.

Une troisieme cause est le ridicule que versent sur le médecin qui propose la musique comme remede, des personnes d'ailleurs recommandables par leurs connoissances et par leurs talents; mais qui, n'ayant point réfléchi, ou ne voulant point réfléchir sur le rapport existant entre les effets que produit journellement la musique sur les êtres animés, tant au moral qu'au physique, et ceux qu'il est nécessaire d'exciter dans le corps du malade pour le rendre à la santé, traitent d'historiettes, de contes apocryphes, tout ce qu'on leur cite, même d'après des auteurs dignes de la croyance d'hommes non prévenus et justes. Cette crainte du ridicule, ou le respect trop timide pour l'opinion, pour l'autorité, étouffent le génie et empêchent de faire le bien, que l'on

opéreroit en suivant son propre sentiment, surtout quand il a pour base des faits constatés et des conséquences positives.

Il peut arriver que le refus de recourir à la musique ait pour motif l'inutilité de son emploi dans quelques cas analogues à celui pour lequel on la propose. Mais ce motif n'a pas toujours autant de fondement et autant d'autorité qu'on prétend lui en donner. Car il ne suffit pas de faire entendre des sons mélodieux ou harmonieux à un hypocondriaque, à une histérique; il faut que ces sons soient bien proportionnés, et adaptés à sa sensibilité, à son goût, à la disposition de ses nerfs, de ses humeurs. Or c'est le manque de cette proportion, que l'on ne se donne pas toujours la peine d'étudier, qui empêche le succès. C'est aussi la quatrieme cause du discrédit de la musique.

Mon intention n'est point de soumettre à une comparaison rigoureuse la musique ancienne et la moderne. Ce parallele est de beaucoup au-dessus de mes forces. Je ne dirai que ce qui m'a vivement frappé.

Je pense que personne n'élevera le moindre doute sur la différence très grande de notre musique et de celle des anciens, des Grecs, par exemple. Cette derniere, simple, n'étoit que mé-

lodieuse: les sons tirés d'un seul instrument se fortifioient, s'adoucissoient, se modifioient graduellement, sans passage trop rapide d'un plus foible à un plus fort. Le rhythme étoit assujetti à des regles fixes. Chaque vibration, chaque modulation produisoit son impression. Les nerfs la recevoient pure et distincte; le sentiment croissoit dans la même proportion, se nourrissoit, s'exaltoit même, ou s'affoiblissoit sans secousse. Cette musique s'est conservée, et ses effets sont sensibles dans les campagnes. Un hautbois, une clarinette, un violon, animent les danses, où la mesure développe les mouvements d'une franche gaieté. Ils sont sensibles chez les habitants des villes qui ne sont point blasés par l'affluence et la répétition des plaisirs, lorsqu'ils entendent les accents simplement mélodieux dont nos habiles compositeurs nous font encore éprouver les charmes dans leurs meilleures productions. Et qui de nous n'en a pas reconnu le pouvoir, se surprenant en mesure à côté d'une cohorte militaire conduite par son tambour, soit dans une simple marche, soit au pas de charge?

Notre musique, au contraire, j'entends celle de nos grands spectacles, de nos concerts, celle que la science des accords a travaillée, riche en harmonie par la pluralité des instruments dont

elle sait réunir et marier les sons, par la savante combinaison de ces sons dans tous les modes dont ils sont susceptibles, agit trop fortement, trop abondamment à la fois, sur les fibres nerveuses, non seulement de l'organe de l'ouie, mais aussi de tout le corps. Par ses mouvements trop violents, trop rapides, elle ne conduit pas insensiblement, et par des gradations ménagées, les affections de l'ame aux changements que l'on se propose de lui faire éprouver, et les organes du corps aux mouvements capables de détruire la stase des humeurs, et de rétablir peu-à-peu les fonctions dans l'ordre naturel. Le trouble que, par ses mouvements les plus brillants, elle porte dans l'homme tout entier, lui crée des sensations, des transports qu'il ne connoissoit pas, allume en lui un feu dont il est aussitôt dévoré qu'atteint, en fait un être au-dessus de lui-même.

Cette métamorphose, quelquefois aussi rapide que la commotion électrique, est trop éloignée de la marche mesurée de la nature dans ses opérations, et ne doit être tentée que dans des cas vraiment extraordinaires; lors, par exemple, qu'on ne peut corriger le désordre des fonctions intellectuelles qu'en en causant un violent et prompt dans les corporelles.

La différence d'action par la musique seule-

ment mélodieuse et celle que compose une savante et riche harmonie, une fois reconnue, ainsi que la facilité de se procurer la premiere, qu'une multitude innombrable de faits avérés prouve efficace et le plus généralement efficace, je demande quel est l'homme raisonnable qui refusera de l'admettre et de l'administrer.

Depuis le milieu du siecle dernier, n'a-t-on pas proposé et vanté, même au peuple, l'usage interne de poisons universellement reconnus pour tels, en proportionnant leurs doses à la sensibilité du sujet, et aux effets que l'on avoit en vue? Certes, la musique n'expose pas aux mêmes dangers que l'emploi des poisons. On peut la doser suivant les mêmes regles. L'impression qu'elle fait est soumise à nos sens externes. Nous pouvons la suivre et la modifier à volonté, avantage que l'on n'a pas et que l'on ne peut avoir dans l'administration interne des poisons et même des médicaments ordinaires. Pourquoi donc un praticien intelligent n'essaieroit-il pas le pouvoir de cet art dans des maladies où l'impuissance, trop fréquemment constatée, des remedes ordinaires livre le malheureux malade à une perte inévitable, comme dans l'épilepsie, dans cette horrible affection convulsive que l'on a nommée *rage?* un seul malade guéri par un moyen aussi innocent seroit

une douce récompense de son zele éclairé.

Mais il ne réussira pas en employant toute espece d'airs, toute espece de musique. L'histoire de la malade traitée par M. Duval, et celle de quelques autres, que le temps ne me permet pas de rapporter, en sont une preuve. Il faut, ainsi que dans l'administration des moyens thérapeutiques ordinaires, choisir les airs, le rhythme, d'après la connoissance acquise de l'indiosincrasie du malade, de son genre de vie, de ses habitudes, de son âge, de son sexe, et même de la température du climat qu'il habite.

L'expérience a appris que les musiciens de profession, les amateurs, sont plus sensibles aux effets de la musique que d'autres, mais qu'elle doit être plus nourrie, plus forte, plus riche pour eux, et choisie suivant leur goût, leur prédilection; qu'elle affecte plus facilement les femmes que les hommes, plus encore dans le temps de la puberté et de ses effets, que dans une époque différente; qu'elle agit mieux sur les mélancoliques, même un peu furieux, que sur les imbécilles; qu'elle procure un adoucissement plus marqué dans l'épilepsie provenant de l'histéricisme, de la frayeur, que de toute autre cause; plus dans les pays chauds que dans ceux où regne un grand froid; mais sur-

tout que son effet est prompt et efficace toutes les fois qu'elle est analogue au goût, à l'habitude du malade. Enfin on a observé qu'administrée brusquement, à l'improviste, elle excitoit plus sûrement un grand changement, que lorsque le malade y étoit préparé.

Avec ces données, et d'autres que procureront l'observation et l'expérience, un médecin prudent et qui croira de son devoir de sacrifier quelques moments à son malade, parviendra à estimer les cas où ce remede conviendra, et le mode de l'employer qui sera le plus avantageux.

Je termine par la narration du fait suivant, que je crois justificatif des réflexions que je viens de présenter, et de la confiance que j'annonce dans les effets de la musique.

Il y a à-peu-près vingt-quatre ans que je fus appelé auprès d'un jeune homme âgé de vingt-six, d'une constitution robuste, mais qui, dans sa premiere jeunesse, avoit eu le malheur d'être blessé à une jambe. Cette blessure, qui n'avoit jamais été parfaitement guérie, l'exposoit à de fréquents dépôts, et lui rendoit la marche difficile. Sa conduite étoit celle d'un homme sage et raisonnable. Aucun vice particulier ne s'étoit manifesté chez lui.

Depuis onze jours il étoit retenu dans son lit par une fievre continue avec redoublement, délire, ou assoupissement stupide.

Voyant inutiles les vésicatoires, les pansements animés, les purgatifs de toute espece, les stimulants les plus actifs, le quinquina à très haute dose, je proposai d'avoir recours à la musique, sachant que notre malade l'aimoit passionnément et en faisoit journellement ses délices. Le confrere qui le voyoit avec moi témoigna n'avoir aucune confiance en ce moyen, quoique lui-même fût musicien distingué parmi les amateurs.

Assuré qu'avec les précautions que je prendrois, le son des instruments ne nuiroit pas à notre malade, je demandai à son maître de musique l'air qui, joué sur le violon, lui plaisoit davantage. Je demandai aussi qu'il fût joué dans la chambre voisine, communiquant à celle du malade par la porte qui resteroit ouverte, et que le violon s'approchât insensiblement jusqu'à ce qu'on s'apperçût que ses sons faisoient impression sur le malade.

Cette expérience, faite avec beaucoup d'intelligence, produisit l'effet suivant:

Après deux minutes, le violon s'étant placé près de la porte de communication, qui étoit éloignée

du chevet du lit d'environ trois metres, on commença à appercevoir quelques mouvements à la tête qui tendoient à l'élever; les yeux, qui avoient été constamment fermés, s'ouvrirent, mais se fermerent bientôt, quoiqu'on n'eût laissé dans la chambre qu'une foible lumiere, seulement pour observer le malade : sa poitrine s'éleva, sa respiration devint plus sensible, plus large ; il tira ses bras hors de son lit. En un mot, ce corps, étendu comme une masse, sans autres mouvements que ceux excités par l'irritation douloureuse des pansements, et par ceux qu'on étoit forcé de lui donner pour le servir, se ranima ; mais cette nouvelle vie ne dura que cinq à six minutes. Les forces motrices s'évanouirent, et le malade retomba dans un affaissement presque léthargique. Cependant son visage resta fort rouge, des larmes coulerent de ses yeux; on entendit quelques borborigmes qui se succédoient de loin en loin, et qui, après une heure, se terminerent avantageusement : les urines coulerent en plus grande quantité qu'elles n'avoient fait les jours précédents; les plaies des jambes présenterent un meilleur aspect.

Ce premier succès enhardit à tenter un second essai. Sans ma participation, on joignit au violon la basse, dont le malade jouoit lui-même fort bien. Soit que les sons ne fussent pas assez ménagés,

soit que la double sensation, quoique d'un accord parfait, fût trop forte, l'émotion du malade fut plus prompte, plus développée; mais elle dégénéra bientôt en convulsion, qui fut suivie d'une grande foiblesse avec sueur : ce qui alarma beaucoup les assistants, et fit prendre la résolution de renoncer à la musique.

A ma visite, je ne trouvai point l'état du malade détérioré sous aucun rapport. C'est pourquoi j'insistai pour que l'on répétât la premiere expérience, en augmentant peu-à-peu la force des sons et le rhythme, en approchant du malade dans une lente progression, et en suivant des yeux les mouvements qui se manifesteroient chez lui.

Moyennant ces précautions, les forces se ranimerent graduellement, l'assoupissement se dissipa; le ventre, qui étoit bombé, s'affaissa avec mollesse; la langue, qui avoit toujours été chaude et seche, devint humide et fraîche. En augmentant chaque jour l'action de la musique à raison de la force que le malade recrouvroit, on n'eut besoin que de peu de remedes. Ceux qu'on avoit jusqu'alors mis en usage infructueusement, remplirent facilement les indications qui les avoient fait administrer.

En un mot, le malade s'est parfaitement rétabli en peu de temps; et, jouissant aujourd'hui

d'une bonne santé, il chérit de plus en plus la musique, à laquelle il ne cesse de publier qu'il doit son existence; et il est en cela d'accord avec toute sa famille et ses amis.

Me trompé-je, en attribuant à la musique une grande part dans la guérison de ce jeune homme?

(Les limites de cette séance me forcent de m'arrêter).

Quelques savants, à qui j'ai communiqué mon opinion, conviennent que les sons modulés et dirigés avec art doivent produire une action réelle, et exercer un grand pouvoir dans les maladies dépendantes des affections nerveuses; mais ils lui refusent toute efficacité dans celles qui ont pour cause l'engorgement matériel des visceres, la dégénérescence des humeurs. Pour moi, je crois que son pouvoir s'étend même dans ces maladies. A l'histoire de mon malade, je pourrois en joindre plusieurs autres qui m'en ont convaincu. Ceux que le genre de leurs études, leurs occupations, ne mettent pas dans le cas d'observer, en admettront au moins la possibilité.

En effet, la musique est formée par une suite de sons proportionnés entre eux, et séparés par des intervalles symmétriques. On doit considérer les sons dans le corps sonore, dans l'organe de l'être vivant qui en est affecté, et dans le milieu

qui établit la communication entre l'un et l'autre. Dans le corps sonore, c'est un mouvement oscillatoire de vibration des fibres qui le composent; dans l'organe qui est affecté, c'est un ébranlement, un mouvement de ses fibriles nerveuses; et dans le milieu communiquant, c'est encore un mouvement vibratile des parties qui le constituent, quelles qu'elles soient, aériennes, éthérées, electriques, galvaniques. Ainsi tout est matiere, et matiere en action: ce n'est point une qualité occulte, un prestige, un enchantement.

Les nerfs étant le principe du mouvement des solides, et par conséquent de l'action de ceux-ci sur les fluides, on doit concevoir qu'étant émus, ébranlés, agités, ils communiquent leur état aux parties qu'ils pénetrent; ils les mettent dans le jeu propre à leur organisation, et leur donnent la force de produire dans les humeurs cette division, cette fluidité, ce cours, qui préparent, amenent, et perfectionnent une crise favorable.

La musique, en rendant aux nerfs leur vie, qui, dans certaines maladies, est suspendue, étouffée, rend les vaisseaux, les visceres aux fonctions de la vitalité. Elle peut donc avoir une puissante influence sur les sécrétions et excrétions, moyens constants de la guérison des maladies

que l'on nomme humorales, gastriques, putrides, malignes.

Je desire que les observations que je viens de rassembler, et les réflexions qu'elles m'ont suggérées, puissent réveiller l'attention des physiciens, des médecins, sur les avantages que l'on doit espérer de l'emploi de la musique, au moins contre des maladies difficiles et regardées à-peu-près comme incurables. Je recommande ce moyen curatif avec d'autant plus de confiance qu'il est sans aucun danger.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

EXTRAITS de Mémoires lus à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut National, sur l'usage et les effets des préparations mercurielles dans la Petite-Vérole (1).

Deux enfants faisant usage de pilules mercurielles contre des dartres opiniâtres, furent surpris de la petite-vérole. Je fis continuer ces pilules avec la précaution seulement d'en diminuer la dose : la petite-vérole fut discrete, bénigne, et parcourut ses périodes avec la plus douce régularité.

Deux adultes subissoient un traitement mercuriel pour cause de maladies vénériennes; l'un avoit déja reçu plusieurs frictions, après des bains et une purgation ; l'autre n'avoit pris que des pilules mercurielles du Codex. La petite-vérole dont ils furent attaqués fit suspendre les frictions chez le premier, mais ne m'empêcha pas de continuer les pilules à l'autre. Leur petite-vérole fut aussi réguliere, aussi douce que celle des deux enfants

dont j'ai parlé, et telle qu'est ordinairement la petite vérole discrete et bénigne.

De ces quatre faits j'avois conclu, 1° que les préparations mercurielles n'avoient point nui à la marche de la petite-vérole naturelle; 2° que je pouvois bien être fondé à leur attribuer la bénignité et la régularité de la petite-vérole; 3° enfin que ces quatre exemples prouvoient qu'il n'étoit pas nécessaire de discontinuer les préparations mercurielles employées pour une maladie antérieure qui les exigeoit, lors même que la petite-vérole survenoit (1).

Quatre exemples ne suffisant pas pour établir ma seconde conclusion, comme devant servir de principe, j'ai cru devoir rassembler des faits analogues, et mes recherches m'ont fourni la matiere d'un mémoire divisé en deux parties. La premiere contient la doctrine et l'expérience d'un grand nombre d'auteurs.

Fouquet, médecin justement célebre de Montpellier (2), remarque que plusieurs enfants

---

(1) Voyez tome II des Mémoires de l'Institut National, classe des sciences mathématiques et physiques.

(2) Dans son traitement de la petite-vérole des enfants, page 188 et suiv.

écrouelleux de quatre à cinq ans, auxquels il faisoit prendre depuis quelques mois des pilules d'extrait de ciguë, avec le muriate de mercure sublimé doux (mercure doux), ayant été attaqués de la petite-vérole pendant la funeste épidémie de 1772, l'ont tous eue bénigne et discrete: que les tumeurs fussent ouvertes et ulcérées chez ces malades, ou qu'elles ne le fussent pas, l'évènement fut toujours le même.

Dans une petite-vérole épidémique compliquée avec une disposition vermineuse, Menuret, médecin de Montelimart, employa un purgatif composé avec un grain d'oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermès minéral), un grain de tartrite de potasse antimonié (tartre stibié), et six grains de muriate mercuriel doux (mercure doux). « Je « dois, dit-il, à la vérité, le témoignage que, tou- « jours, non seulement j'ai obtenu par ce remede « l'objet que j'avois en vue, la diminution des « accidents, mais que la petite-vérole a été, sans « exception, plus douce, plus discrete, et moins « nombreuse que chez ceux qui n'avoient pas été « purgés ainsi.

« Si, dit Malouin (1), on est pris de la petite-

(1) Chimie médicinale, tome II, page 153.

« vérole avec la grosse, sans avoir rien fait ou « ayant peu fait, on est plus en danger que si on « n'avoit que la petite-vérole, parceque la grosse « est une dangereuse complication. Mais si on en « est pris pendant le traitement de la grosse, on « est moins malade. Dans cet état, on a la pe- « tite-vérole comme si on l'avoit eue par inser- « tion ».

M. Poissonnier l'aîné m'a raconté qu'en 1775, faisant son inspection à Brest, il avoit vu plusieurs forçats qui, au milieu d'un traitement mercuriel, avoient été attaqués de la petite-vérole, épidémique alors et très meurtriere, et que cependant ces forçats l'eurent très bénigne, et qu'aucun n'en périt.

M. Gouillart, membre de la ci-devant académie de chirurgie, traitoit de la maladie vénérienne, avec le mercure, un menuisier du faubourg Saint-Antoine, qui fut pris de la petite-vérole, et qui l'eut aussi régulière que bénigne.

Une femme qui nourrissoit son enfant, prit pour se purger des pilules dans la composition desquelles entroit une préparation mercurielle; elle eut, ainsi que son enfant, une abondante salivation. Dans ces circonstances, ce dernier fut attaqué de la petite-vérole, et sa salivation se

supprima dès que la fievre se déclara. L'éruption des pustules se fit tranquillement et sans aucun accident, ainsi que leur maturation, leur exsiccation, et la chûte des croûtes.

Cette observation a été publiée, en 1722, par Bruno Nettman, dans sa dissertation *de variolis*.

Rosen de Rosenstein, medecin du roi de Suede, après avoir fait plusieurs essais, en 1744 et en 1750, pour parvenir au moins à diminuer la malignité de la petite-vérole naturelle, si on ne pouvoit pas l'éviter, saisit l'occasion d'une petite-vérole confluente, et qui faisoit périr beaucoup de monde dans la ville d'Upsal, pour publier sa méthode, qui consiste dans un régime choisi et dans l'usage de pilules qu'il appelle préservatives, composées de calomelas, de camphre, et de l'extrait aqueux de l'aloës. Cette méthode fut répandue par ordre du gouvernement dans toute la Suede, et fut suivie d'un grand succès.

En 1729, Lobb, médecin de Londres, prépara un enfant de dix ans à la petite-vérole naturelle, en lui faisant prendre, matin et soir, six grains d'oxide de mercure sulfuré noir (éthiops minéral) et autant de soufre. La petite-vérole, qui ne se montra qu'environ vingt jours après, fut de l'espece discrete, avec très peu de pustules, et aussi

bénigne que celle de son frere, qui l'avoit eue par inoculation (1).

M. Wanwoensel a préparé à l'inoculation les cadets nobles de Pétersbourg, en leur faisant prendre du muriate de mercure doux (calomelas) et du sucre blanc. Soixante et dix furent inoculés dans la saison la plus défavorable, et pendant que régnoit une petite-vérole maligne. *Aucun n'a été assez malade pour qu'il fût nécessaire de le mettre au lit* (2).

Hillary déclare n'avoir eu à traiter de la petite-vérole confluente aucun de ceux qui avoient été préparés par les anti-phlogistiques et le muriate mercuriel doux (mercure doux) quoique dans le nombre des malades il y en eût dont la naissance faisoit attendre les effets les plus funestes (3). L'auteur de ces recherches ajoute qu'en 1744 il régna à Caen, où il exerce la médecine, une toux convulsive avec la petite-vérole, et que le même remede fut employé avec le plus grand succès.

M. Gouillart, que j'ai déja cité, s'est servi pen-

---

(1) Traité de la Petite-Vérole, tome I, page 295.

(2) Mémoires de la Société Royale de médecine, tome II, page 225 de la partie historique.

(3) Recherches sur la Petite-Vérole, par Roussel.

dant plus de vingt ans, et toujours avec la plus grande satisfaction, du muriate mercuriel doux (calomelas), tant dans l'invasion que pendant l'éruption de la petite-vérole.

Huxam (1), en parlant des petites-véroles compliquées avec des humeurs gluantes, épaisses, demande si l'on ne pourroit pas, dans le cas d'une salivation visqueuse qui s'arrête, employer une préparation mercurielle, le muriate mercuriel doux (calomelas) par exemple. Il répond: J'ai souvent donné de l'oxide de mercure sulfuré rouge (cinnabre) avec succès dans ce cas, et le muriate mercuriel doux, lorsqu'après la formation des croûtes, la fievre secondaire subsistoit.

Dès 1672, quelques faits avoient porté Sigismond Grassius à attribuer au même muriate (mercure doux) la propriété d'être un préservatif de la petite-vérole (2).

Low, dans son traité de la petite-vérole et de la rougeole, intitulé *Partus Medicus,* cite Junken, qui, dans sa pratique médicale, assure que le muriate de mercure doux, donné aux enfants

---

(1) *Dissertatio de Variolis.*

(2) Ephémérides des curieux de la nature, décade premiere, an III, observation 56.

pour qui l'on craint la petite-vérole, en est un grand préservatif.

Lobb, que j'ai déja cité, rapporte l'histoire de quatre personnes à qui il fit prendre de l'oxide de mercure sulfuré noir (éthiops minéral) associé avec de la cochenille, des yeux d'écrevisse, et de la racine d'aunée. Aucune n'a eu la petite-vérole, quoique toutes, avant de prendre ces poudres, aient été exposées aux exhalaisons varioleuses. A ces quatre histoires il joint celle d'une jeune fille traitée de la même maniere, et avec le même succès, par Richardson.

Huxam avoit à sa connoissance plusieurs faits qui le portoient à croire que certaines préparations de quinquina et de mercure pouvoient être des antidotes salutaires de la petite-vérole. Cependant il avoue n'être pas encore assez satisfait pour y croire de maniere à les conseiller.

Enfin on lit, dans les mémoires déja cités de la Société Royale de médecine de Paris, plusieurs expériences très ingénieuses faites par M. Wanvoensel avec le muriate de mercure doux (calomelas) et le pus variolique avant de s'en servir pour inoculer. Ces expériences lui ont paru l'autoriser à conclure que le mercure anéantissoit véritablement le virus variolique.

Contre ces autorités je puis alléguer des faits qui ne me permettent pas d'admettre cette propriété si précieuse. M. Blin, médecin à Nantes, dans son mémoire communiqué à la Société de médecine, sur la petite-vérole épidémique qui a régné pendant l'an VI, s'étant servi de muriate mercuriel doux (mercure doux) pour préparer les personnes qui n'avoient point encore eu la petite-vérole, déclare qu'il n'y a point reconnu la vertu préservative. Tous les auteurs que je viens de citer conviennent que si les préparations mercurielles n'ont pas toujours rempli leurs espérances comme antidotes, au moins ils en ont retiré les avantages suivants.

La petite-vérole a été moins abondante en pustules, plus douce et plus réguliere dans sa marche et dans sa terminaison chez les malades qui avoient usé de quelques préparations mercurielles, soit avant, soit au moment de l'invasion, et même durant et après l'éruption ; et les symptômes, qui s'annonçoient d'une maniere alarmante pendant son cours, ont été calmés et réprimés par le même remede.

Je terminerai ces citations et ce rapprochement d'autorités en faveur de mon assertion, par ces paroles de Cotunnius, médecin de Naples, en 1769, dans son Traité *de sedibus variolarum.*

L'avantage que l'oxide de mercure sublimé noir (éthiops minéral) procure aux varioleux, ne consiste pas seulement à tuer les vers et à tenir le ventre libre, ainsi que je l'ai constamment observé; mais il a encore la faculté de favoriser la formation des pustules d'une maniere si évidente, que je n'ai encore vu aucun de ceux qui ont pris ce remede méthodiquement avoir des pustules maigres et à demi formées; et même toutes les fois qu'elles étoient petites, qu'elles sortoient lentement, étoient déprimées, arrêtées, je les ai vues se relever à quelque période de la maladie que ce fût, après un usage assez copieux de l'éthiops (*suscepto liberaliter usu æthiopis mineralis*); et aussi la propriété de corriger, de détruire la qualité caustique et rongeante de la matiere varioleuse : car il est rare que ceux qui en ont fait usage soient marqués de la petite-vérole. Il l'associoit au quinquina, le donnoit dès le commencement de l'éruption, et ne cessoit que quand les pustules étoient tout-à-fait sèches.

Dans cette premiere partie, qui est entièrement historique, on a vu, 1° les préparations mercurielles administrées à des individus que l'on préparoit à la petite-vérole, soit naturelle, soit artificielle, et à d'autres qui déja éprouvoient les symptômes précurseurs de cette maladie, ou

même en ressentoient des effets non équivoques; 2° que chez quelques uns, en petit nombre à la vérité, la petite-vérole n'a point paru; que chez les autres elle a été constamment douce, réguliere, et peu nombreuse.

Cette régularité, cette bénignité, doivent-elles être attribuées à l'action des préparations mercurielles, comme l'ont prétendu les auteurs des observations, ou sont-elles dues à l'heureuse constitution des malades et aux circonstances favorables dans lesquelles ils se sont trouvés?

Cette question est l'objet de la seconde partie du mémoire; et pour la discuter avec cet ordre qui conduit le plus près possible à la démonstration, j'ai examiné, 1° si l'on est raisonnablement fondé à croire que les petites-véroles dont il est question auroient été moins régulieres et moins bénignes, les individus n'ayant pas fait usage de préparations mercurielles? 2° Est-ce à la vertu intrinseque des préparations mercurielles que l'on doit attribuer cette régularité, cette bénignité, ou à la vertu soit émétique, soit purgative des autres médicaments qui leur ont été associés?

J'ai puisé la réponse à la premiere question dans les observations et l'expérience.

Personne n'ignore que les petites-véroles épidé-

miques sont plus orageuses, plus meurtrieres, à raison des complications qui troublent et annullent le travail de la nature, qui est toujours régulier et complet lorsqu'elle n'a à se délivrer que du virus variolique. Si donc c'est au milieu d'une petite-vérole épidémique et meurtriere que cette maladie a été peu abondante en pustules et aussi bénigne que la plus douce, procurée par l'inoculation ; si d'ailleurs le nombre des malades a été assez considérable pour que l'on ne puisse pas penser qu'ils avoient tous le même tempérament, la même nature d'humeurs, la même sensibilité, en un mot la même vitalité; ne sera-t-on pas moralement, pour ne pas dire physiquement, autorisé à attribuer cette bénignité de leur maladie au traitement auquel ils auront été soumis, ce traitement ayant été essentiellement le même pour tous? Or, c'est ce qui est arrivé aux soixante-dix cadets de Pétersbourg, préparés par M. Wanvoensel avec le calomelas; c'est ce qui est arrivé à Upsal et dans toute la Suede, dans les mêmes circonstances, à ceux qui ont pris les pilules préparatoires de Rosen... C'est ce qui est arrivé aux enfants écrouelleux, à qui Fouquet faisoit prendre des pilules composées de mercure et d'extrait de ciguë, et qui non seulement échappèrent à

l'épidémie meurtriere qui enlevoit un malade sur cinq, mais eurent une petite-vérole discrete et bénigne... C'est ce qui est arrivé à Montélimart et aux environs, où régnoit une épidémie varioleuse compliquée d'une constitution vermineuse : tous ceux à qui Menuret avoit fait prendre une préparation mercurielle alliée aux émétiques et aux purgatifs, eurent la petite-vérole plus douce et plus discrete que ceux qui n'en firent pas usage.

Il est peu de médecins qui n'aient eu occasion de reconnoître le danger de la complication vermineuse avec la petite-vérole. Vandrebocq, entre autres, en donne des exemples frappants dans la description qu'il a publiée de la constitution vermineuse qui a régné dans les isles d'Ouerflacque et Goedefred, en 1760, 1761, 1762, 1763. Cotunnius, déja cité, rapporte l'histoire de deux enfants qui, paroissant guéris complètement de la petite-vérole le quatorzieme jour, périrent tout-à-coup par un amas de vers dans le tube intestinal ; malheur qu'on eût vraisemblablement évité en faisant prendre des préparations mercurielles lors de l'invasion, et même après l'éruption. Mon expérience personnelle m'autorise à le croire.

Le danger de la complication vénérienne n'est

point un problème. Malouin, Poissonnier, monsieur Gouillart, et moi, nous avons vu ce danger s'évanouir par l'usage des préparations mercurielles.

Indépendamment de l'histoire des deux enfants dartreux que j'ai consignée dans le premier mémoire, j'ai recueilli beaucoup de faits qui prouvent que la plupart des maladies de peau préexistantes ne troublent point la marche de la petite-vérole, lorsque celle-ci est traitée avec le muriate de mercure sublimé doux.

Ces grands avantages sont-ils dus à la vertu intrinseque des préparations mercurielles? J'ai répondu à cette seconde question, en rapportant les formules employées par les différents auteurs, et j'ai fait voir que sur seize, quatre seulement allioient au mercure une très foible quantité de substance purgative, deux des substances émétiques; dans les dix autres le mercure est allié à des substances employées plutôt comme excipient que comme remedes actifs. Ainsi une des pilules de Rosen, chacune pesant deux grains, contient environ un tiers de grain d'extrait aqueux d'aloës, et par conséquent trois pilules (dose ordinaire pour les enfants) en contenoient un grain.

A vingt-quatre grains de muriate mercuriel

doux pour une dose, Grassius ajoutoit quatre grains de diagrede, et Junken deux seulement. Menuret faisoit prendre en une seule dose six grains de muriate mercuriel doux, un grain d'oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermès minéral), et un grain de tartrite de potasse antimonié (tartre stibié). Mais Lobb ne joignoit à l'oxide de mercure sulfuré noir (éthiops minéral) que de la fleur de soufre, de la poudre de camomille, de racine d'aunée, et d'yeux d'écrevisse. Fouquet associoit l'extrait de ciguë au muriate mercuriel doux. Boërhaave qui, frappé des expériences faites par Bohnius, Etmuller, Spiessius, et Grassius, avoit annoncé à ses auditeurs, dès 1709, que le mercure et l'antimoine pourroient bien être des antidotes de la petite-vérole, faisoit prendre l'oxide de mercure sulfuré rouge (cinnabre natif), combiné avec le triple de son poids de sucre (1). Huxam ne parle que de l'oxide de mercure subli-

(1) Lors de la lecture de ces extraits à la Société, M. Sédillot aîné a dit que M. Vandrebocq, médecin à La Haye, et pensionné par les Etats pour le traitement de la petite-vérole, n'employoit pour la rendre bénigne que la préparation mercurielle indiquée par Boërhaave, et qu'il lui avoit assuré que ses succès étoient constants.

mé rouge, et du muriate mercuriel doux (cinnabre et calomelas), sans addition d'autres remedes. Cotunnius n'allioit le mercure qu'au quinquina. Wanvoensel a donné le même muriate trituré avec le sucre; le même a inoculé inutilement avec du pus trempé dans une dissolution de ce muriate.

Suivant la remarque de Malouin, il ne s'est élevé aucune pustule à l'endroit qui avoit été recouvert d'un emplâtre mercuriel avant l'éruption varioleuse. Dans les expériences de Wanvoensel, un emplâtre mercuriel appliqué sur le lieu où l'insertion du pus variolique avoit été faite à un bras, la plaie ne s'est pas même enflammée; tandis qu'à l'autre bras, la plaie, qui n'avoit pas été couverte de l'emplâtre, s'est enflammée et a suppuré. Enfin dans les frictions données aux vérolés, le mercure n'est allié à aucun émétique, à aucun purgatif; et leur petite-vérole a été douce.

D'après ces faits, tout médecin rationel n'est-il donc pas autorisé à croire que les préparations mercurielles produisent de très grands avantages dans la petite-vérole, soit naturelle, soit inoculée; que c'est par sa vertu propre que le mercure agit sur le virus variolique? C'est aussi la conclusion par laquelle j'ai terminé le mémoire lu à l'Institut,

et par suite j'ai annoncé qu'il seroit très avantageux d'employer le même moyen dans les petites-véroles épidémiques, pour rendre cette maladie, non seulement moins dangereuse, mais même réguliere et bénigne ; en un mot, semblable à celle que donne l'inoculation. J'y étois autorisé par l'exemple de Rosen, de Loob, de Fouquet, de Menuret. A l'appui de ces autorités, j'y ai joint quelques observations dont je donnerai l'extrait.

J'ai annoncé que plusieurs faits m'empêchoient de croire à la vertu des préparations mercurielles, comme antidotes de la petite-vérole. Je vais exposer ces faits, extraits des observations lues à l'Institut, dont je supprimerai les détails étrangers à mon objet.

Le premier prairial an V, j'ai inoculé deux freres, l'un âgé de quatre ans, et l'autre de trois. L'un et l'autre avoient été préparés par un régime exact, des bains, et avoient pris chaque jour, pendant quatre, avant l'inoculation, une dose d'un demi grain de muriate mercuriel doux, et d'un grain d'iris de Florence, qu'ils ont continué jusqu'au dixieme jour de leur inoculation.

L'opération réussit parfaitement sur l'aîné ; mais sur le cadet il ne parut aucune inflammation aux plaies : cependant le dixieme jour, lorsque

son frere commença à avoir la fievre, il eut de la chaleur à la peau, mal à la tête, de la courbature, et mangea avec moins d'appétit; il sua pendant cette nuit, et les deux suivantes. Le douze, la chaleur de la peau fut plus sensible, le pouls étoit accéléré; il eut beaucoup de mauvaise humeur; la respiration étoit un peu gênée : la nuit fut très agitée; il rêva beaucoup, jeta quelques cris, et fut altéré. Les jours suivants, le calme se rétablit au point qu'il ne paroissoit pas avoir été malade. Comme il ne se fit aucune éruption, quelques personnes penserent que la fievre, qu'il avoit eue pendant trois jours, pouvoit en tenir lieu; d'autres que le mercure avoit anéanti le virus variolique. Ces conjectures ne rassuroient pas les parents. En conséquence je réinoculai cet enfant avec la matiere des boutons mûrs de son frere, et le sept suivant, tous les symptômes de la petite-vérole se manifesterent; elle fut douce, et donna environ trente pustules qui parcoururent leurs périodes sans aucune altération sensible dans la gaieté, l'appétit, et même le sommeil.

Dans le même temps j'inoculai deux enfants, frere et sœur. La fille eut la petite-vérole, le frere ne l'eut point; mais il la reçut de sa sœur par contagion.

L'un et l'autre avoient été préparés comme les inoculés ci-dessus.

J'ai eu sous les yeux d'autres exemples, et tous m'ont convaincu que les préparations mercurielles ne les avoient point garantis de la petite-vérole, l'ayant eue par une nouvelle inoculation.

Ces inoculations et quelques autres m'ont de plus confirmé dans la juste préférence que mérite l'inoculation par les piqûres, sur celle qui se fait par l'insertion d'un fil chargé de pus variolique; car cette derniere est la seule qui n'ait point été suivie de l'éruption.

Il me reste à rendre compte des raisons qui m'ont déterminé à proposer de préparer, lors d'une épidémie varioleuse, les personnes qui n'ont pas encore eu la petite-vérole, comme je prépare celles que je veux inoculer, c'est-à-dire, en leur faisant observer un régime humectant et légèrement apéritif; en les évacuant, s'il y a signes de saburre dans les premieres voies; en leur faisant prendre quelques bains et les poudres dont j'ai déja parlé, et dont je détaillerai, par la suite, les doses relatives aux âges et aux tempéraments.

Les quatre malades qui prirent la petite-vérole pendant un traitement anti-vénérien ou dartreux avec des préparations mercurielles...; l'enfant

que j'avois inoculé avec sa sœur, après l'avoir préparé, ainsi qu'elle, et qui n'eut la petite-vérole que par contagion... ; un autre enfant qui, ayant été préparé de la même maniere, a été attaqué de la petite-vérole avant d'être inoculé, fournissent des exemples de petite-vérole réguliere, peu nombreuse en boutons et très bénigne; lesquels, joints aux faits que j'ai déja cités, et rapportés par Rosen, Fouquet, Menuret, Loob, etc., m'ont persuadé que l'on pouvoit raisonnablement espérer d'adoucir cette cruelle maladie, en préparant les personnes qui ne l'auroient pas encore eue, dans un temps d'épidémie. En conséquence, ayant été appelé auprès d'une femme qui étoit au second jour de l'éruption d'une petite-vérole confluente, et dont le lait qu'elle avoit donné jusqu'à ce jour à son enfant âgé de neuf mois, venoit de se tarir; cette petite-vérole, dont le caractere m'inspiroit d'autant plus de crainte pour l'enfant que sa mere étoit d'une sensibilité et d'une irritabilité extrême, et qu'elle lui avoit donné un lait nécessairement altéré, me fit prendre le parti de le préparer à la petite-vérole naturelle, que je regardois comme inévitable: je me conduisis de la maniere suivante. Depuis sa naissance il étoit incommodé d'une constipation habituelle, disposition non

moins dangereuse pendant le travail de la dentition que pendant celui de la petite-vérole. Je lui fis prendre tous les jours un quart de grain de muriate mercuriel doux avec un grain de jalap et un grain de sucre. L'effet de cette poudre a été de procurer la liberté du ventre, et ce bénéfice s'est montré constamment. L'enfant buvoit, mangeoit, dormoit, étoit promené tous les jours, et a conservé sa gaieté ordinaire jusqu'au treizieme jour, à dater de celui auquel il avoit commencé à prendre la poudre; sur le soir du treizieme, il fut un peu de mauvaise humeur, n'eut point d'appétit; il vouloit sans cesse dormir : la fievre étoit médiocre et point accompagnée d'altération. Ce furent les seuls symptômes qui, pendant trente-six heures, précéderent l'éruption qui se fit lentement, mais par-tout le corps. Le nombre des boutons qui ont bien suppuré ne s'est pas élevé au-dessus de cinquante.

J'ai vu peu de petites-véroles, même inoculées, parcourir toutes ses périodes avec plus de régularité et de bénignité : l'enfant n'ayant pas été malade, n'a point eu de convalescence. On se seroit même refusé à croire qu'il avoit eu la petite-vérole, sans les croutes adhérentes à la peau et les taches rouges qu'elles ont laissées à découvert lorsqu'elles sont tombées.

Cet enfant s'est trouvé dans une circonstance qui commande la certitude qu'il ne pouvoit échapper à la petite-vérole; c'est ce qui m'a déterminé; et le succès m'a enhardi à recommander la même préparation ou une à-peu-près semblable pour toux ceux qui ne l'ont pas encore eue, lors surtout qu'elle regne épidémiquement.

Cette méthode est douce et n'exige que quelques réserves dans la quantité et la qualité des aliments; elle a sur-tout trois avantages inappréciables dans le cours d'une maladie aussi orageuse à raison de ses complications. Elle tient le ventre libre, tue et chasse les vers, corrige les vices que la lymphe peut avoir contractés, soit par trop d'épaississement, soit par sa dégénérescence, à raison d'une humeur psorique ou dartreuse, etc.

L'observation communiquée par M. Blin augmentera sans doute, du moins c'est l'effet qu'elle a produit sur moi, la confiance que l'on doit avoir dans cette méthode préparatoire, dont j'ai donné les détails principaux dans l'écrit suivant, adressé à M. Legendre, membre de l'Institut National, qui me l'avoit demandé au nom d'une mere qui craignoit la petite-vérole pour ses enfants.

Méthode à suivre dans l'emploi du muriate mercuriel doux, quand on veut préparer des enfants à l'inoculation, ou les prémunir contre les orages qui accompagnent la petite-vérole naturelle lorsqu'elle est épidémique.

Le muriate mercuriel doux est ce qu'on appeloit autrefois le mercure doux, *aquila alba*, et, à une très petite différence près, ce que les Anglais appellent calomelas. Il est important de le prendre chez un pharmacien chimiste qui l'ait préparé lui-même.

On l'associe avec le double de son poids de jalap, d'iris de Florence, et de sucre, en les triturant ensemble.

On donne la dose prescrite de cette poudre le matin, à jeun, entre deux tranches de pain trempées dans du bouillon, dans de l'eau sucrée, dans de la moëlle de pomme cuite, ou dans tout autre véhicule, pourvu qu'il ne soit pas liquide. On donne de suite à déjeûner avec du pain et du bouillon, ou de la panade, ou du chocolat très léger, ou du fruit cuit.

Si la dose employée purge, c'est-à-dire fait aller à la garde-robe plus qu'à l'ordinaire tous les jours,

après les trois premiers, on ne la donnera plus que de deux jours l'un.

On peut continuer, soit tous les jours, soit de deux jours l'un, pendant plusieurs semaines, et tant que la petite-vérole regne épidémiquement.

Lorsque les premiers symptômes de la maladie s'annoncent, on double, le jour même ou le lendemain, la dose que l'enfant avoit coutume de prendre, afin de le purger, et on en seconde l'effet par deux ou trois bouillons aux herbes légers ou simplement de veau. Les jours suivants, on continue la dose ordinaire, jusqu'à ce que la suppuration soit complètement établie.

J'observe que l'emploi de cette poudre dans le moment de l'invasion n'empêche pas l'administration des autres moyens que le médecin jugera commandés par la constitution individuelle du malade ou par d'autres circonstances, tels que les bains de pieds, l'application des cataplasmes de navets ou autres, les boissons délayantes, etc.

Lorsque le ventre n'est pas libre pendant le cours de la petite-vérole, on fait prendre, de trois jours l'un, la même dose qui avoit été donnée le premier jour de l'invasion, et, après, plusieurs tasses de bouillon ordinaire coupé avec cinq-sixiemes d'eau.

La suppuration finie, le traitement se fait à l'ordinaire.

Doses.

On peut donner cette poudre aux enfants à la mammelle, pourvu qu'ils ne soient pas trop incommodés par le travail de la dentition.

La dose est pour eux d'un quart de grain de muriate mercuriel doux, d'un demi-grain de jalap, d'un demi-grain d'iris de Florence, et d'un grain de sucre, qu'on leur fait avaler dans une cuillerée de panade.

Pour les enfants depuis un an, jusqu'à ce que toutes les premieres dents, ou au moins seize, soient sorties :

Un demi-grain de muriate mercuriel doux, et le double de jalap, d'iris, et de sucre.

Pour les enfants qui ont leurs premieres dents, jusqu'à la sortie complète de celles de sept ans ;

Trois quarts de grain de muriate mercuriel doux et le double des autres poudres.

Après cette époque, jusqu'à celle de quatorze ans, on peut donner,

Un grain de muriate mercuriel doux, et les autres poudres en proportion.

Au lieu de donner ces poudres dans les véhi-

cules qui sont indiqués, on peut les donner sous forme de pilules.

Quoique l'expérience n'ait encore fait connoître aucun inconvénient de l'administration ainsi graduée de ces poudres, la prudence néanmoins veut qu'elle soit toujours soumise au jugement et à la direction d'un médecin. Car il est des constitutions auxquelles les préparations mercurielles, même les plus douces, ne conviennent point: par exemple chez les enfants qui ont un vice scorbutique, qui sont sujets à des hémorragies, à de fréquents dévoiements, qui sont tristes, mélancoliques, et ont presque tous les soirs une petite fievre lente, à moins que ces derniers accidents ne soient occasionnés par des vers.

Régime.

Les regles du régime que l'on doit prescrire aux enfants sont, 1° de les faire déjeûner avec quelque chose de chaud, après avoir pris la dose de poudre. La matiere de ces déjeûners a été désignée plus haut.

2° De les faire boire un peu plus qu'à l'ordinaire, soit pendant le repas, soit entre leurs repas s'ils ont soif; dans le dernier cas, leur boisson sera une légere infusion de feuilles d'orangers avec un peu de sucre ou de miel blanc.

Si l'enfant est à la mammelle, sa mere boira dans la journée deux ou trois tasses de la même infusion ou de toute autre analogue, pourvu qu'elle ne soit pas acide.

3° A dîner, on le laissera manger à son appétit, et ses mets ordinaires seront de bonne qualité et de facile digestion.

4° Trois heures après le dîner, on lui donnera à goûter du pain sec, ou tout au plus avec du miel ou quelque fruit cuit.

5° Au souper, du potage seulement ou des herbes potageres, des racines accommodées au maigre.

On continuera à donner du vin à celui qui est dans l'habitude d'en boire.

On n'interrompra point les bains s'il est dans l'usage d'en prendre; s'il n'est pas dans cet usage, on lui lavera au moins les pieds et les jambes dans de l'eau tiede tous les trois ou quatre jours.

Sans rien changer à ses exercices, on veillera à ce qu'il ne soit pas exposé trop long-temps à la pluie, au vent froid et humide; et s'il est mouillé, on le changera de vêtements. Il est important de ne pas négliger cette attention.

On ne le tiendra ni plus long-temps, ni plus couvert qu'à l'ordinaire, dans son lit.

Substituer à la petite-vérole spontanée une petite-vérole que l'on donnoit quand on le jugeoit à propos, et avec les précautions qui en assuroient le succès, étoit déja beaucoup pour le bonheur de l'humanité; parcequ'il étoit si rare que la maladie fût meurtriere, qu'on étoit autorisé à promettre une guérison sûre, et une garantie contre la récidive. Mais cette méthode n'étoit point affranchie d'une crainte de la contagion; ce qui privoit les peres et meres de la satisfaction de conserver leurs enfants chez eux, et en éloignoit les étrangers.

En 1798, le docteur Jenner ayant publié ses recherches sur la petite-vérole naturelle des vaches, la nouvelle inoculation, qu'il proposoit pour préserver de la petite-vérole humaine, fut adoptée avec un enthousiasme d'autant plus légitime, que les expériences faites par cet illustre médecin étoient sans réplique. La maladie n'étoit point contagieuse; on n'étoit point obligé de séquestrer les malades, de les astreindre à aucune préparation, et presque à aucun régime : des contre-épreuves séveres avoient démontré qu'ils étoient complètement et pour toujours préservés de la petite-vérole.

Ces avantages furent tellement confirmés par

les faits qui se multiplioient chaque jour, que le gouvernement jugea qu'il étoit de son devoir de protéger de tout son pouvoir et de propager partout cette méthode de garantir de la petite-vérole, en vaccinant ceux qui ne l'avoient pas encore eue. Il a favorisé l'établissement de comités de physiciens, de médecins chargés de diriger cette opération, d'en fournir la matiere.

Malgré toutes ces ressources abondantes de lumieres et de bienfaisance, nous avons eu la douleur de voir la petite-vérole répandre la désolation dans la commune de Paris et dans les environs, par la multitude effrayante des enfants et même des adultes qu'elle y a immolés. Pour arrêter ces ravages, je rappelai à la Société de médecine, qu'en l'an VI (1797) j'avois indiqué une méthode simple, facile, et propre à rendre cette maladie réguliere dans sa marche, bénigne dans ses symptômes, et heureuse dans sa terminaison.

Cette méthode étoit fondée sur des faits authentiques dont on peut consulter la série, l'enchaînement, et apprécier l'importance dans les Mémoires de l'Institut, tome II (*Classe des sciences mathématiques et physiques*), et dont on vient de lire l'extrait.

Depuis qu'elle a été mise sous les yeux des médecins qui lisent dans le dessein de s'instruire,

de profiter de tout ce qui peut soulager l'humanité et diminuer la somme ou la violence des maux qui l'accablent, plusieurs se sont applaudis de l'avoir connue et de l'avoir suivie. Ils ont déclaré à la Société, dont ils sont correspondants, ou à moi personnellement, qu'au milieu d'une épidémie meurtriere, ceux qui n'en étoient pas encore atteints ou qui en sentoient les premiers effets, et à qui ils ont pu administrer la préparation mercurielle que j'ai indiquée, ont eu une petite-vérole bénigne, avec une médiocre quantité de boutons, parcourant tous ses périodes régulièrement sans orages, et qu'ils se sont parfaitement rétablis.

J'ai moi-même obtenu les mêmes avantages dans l'épidémie actuelle, et quelques uns de mes confreres m'ont assuré avoir eu la même jouissance; c'est pourquoi ne pouvant douter de l'efficacité de la conduite que je conseille, je demandai à la Société dont je suis membre, s'il ne convenoit pas, dans la circonstance désastreuse où nous nous trouvions, d'en publier de nouveau l'instruction. L'assemblée a accueilli mon vœu, et m'a invité à le remplir le plutôt possible.

Sans doute il eût été à desirer que, convaincues par les écrits sans nombre répandus dans toute la France et même dans toute l'Europe, sur

l'innocuité du virus vaccin ; que, décidées par le nombre des succès obtenus dans les chaumieres comme dans les palais, et par les preuves que l'on a multipliées pour démontrer qu'elle met à l'abri, non seulement de la petite-vérole naturelle, mais encore de sa communication par l'insertion du virus variolique, toutes les classes des habitants de la France l'eussent adoptée, et que tous les peres et meres l'eussent fait ou laissé pratiquer sur leurs enfants. Mais la mortalité, qui nous afflige, prouve qu'il y a encore un grand nombre d'incrédules, et par conséquent un grand nombre d'enfants et même d'adultes qui restent exposés à l'invasion et à la fureur destructive de la petite-vérole. Faut-il, me suis-je dit, les abandonner à ce fléau meurtrier, à leur routine homicide, parcequ'eux-mêmes ou leurs parents ont été insouciants ou esclaves opiniâtres de leurs préjugés? Faut-il se borner à leur dire, faites-vous vacciner, faites vacciner vos enfants? Mais ils sont déja infectés du virus variolique; et l'on sait qu'alors l'action du virus vaccin ne détruit pas celle du virus variolique. Faut-il leur refuser ou leur cacher un secours qui adoucira la violence du mal qui les menace, et les menace d'une maniere terrible dans un temps d'épidémie? Faut-il, dans ce danger pressant, les livrer à leur malheureux

sort, parcequ'ils ont été coupables par ignorance ou par incrédulité? non : ce seroit un crime de lèse-humanité, une barbarie. Je ne veux pas m'en rendre coupable... Je leur offrirai une méthode connue avant moi, négligée pendant long-temps, et que j'ai reproduite, précisée, parceque mon expérience et celle de beaucoup d'autres médecins m'en ont démontré les salutaires effets. Je l'offrirai à tous mes concitoyens, afin que tous en puissent jouir. Fasse le ciel qu'elle soit inutile par la suite, la vaccine ayant anéanti la petite-vérole! C'est le plus sincere de mes vœux. Mais elle sera utile aujourd'hui, et cela me suffit.

MON OPINION

SUR

LA PRATIQUE DE LA VACCINE.

La réserve que j'ai cru devoir mettre à conseiller et à pratiquer la vaccine, avant d'en avoir véritablement et par moi-même connu les effets, m'a exposé à des reproches, même à des outrages, de la part de ses amis, et excité ses ennemis à m'inscrire dans leur parti. Je me suis donc vu obligé de me justifier, ne voulant pas laisser dans l'erreur les honnêtes citoyens qui me connoissent, et surtout mes confreres.

M. Alphonse Le Roi, docteur-régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, et professeur dans l'école actuelle, s'est exprimé ainsi : « On sait que le docteur Désessartz, ancien doyen « de la Faculté de médecine de Paris, et membre « de l'Institut, est contraire à cette insertion ; « d'après nombre de faits que lui ont offerts (m'a-« t-il dit) des maladies d'un genre nouveau. »

Interrogé sur cette assertion par le comité général de vaccine, voici la réponse que je lui ai

adressée, et qu'il a fait imprimer le 23 brumaire an X :

Je sais qu'à Paris même et dans quelques départements on a abusé de mon nom pour décider plusieurs peres et meres à laisser vacciner leurs enfants, en les assurant que j'avois adopté cette nouvelle inoculation, et abandonné celle de la petite-vérole.

Aujourd'hui les adversaires de la vaccine veulent s'étayer de mon autorité, pour justifier la conduite qu'ils tiennent et les écrits qu'ils publient.

Les uns et les autres induisent en erreur. Je n'ai point abandonné l'inoculation de la petite-vérole; je continue à l'employer sur les enfants que l'on veut bien me confier, parceque je suis sûr de ses avantages et de son innocuité, d'après une expérience de plus de vingt ans. Je n'ai point encore adopté la nouvelle méthode, parceque je n'ai point encore acquis sur elle les mêmes degrés de certitude; mais je ne l'ai jamais rejetée. Je n'ai jamais dissuadé aucuns parents d'y soumettre leurs enfants; je n'ai jamais rien écrit contre : fidele à la méthode que je me suis faite dès mes premiers pas dans la carriere de la médecine, de n'agir que d'après ma propre conviction, mais dans le silence.

Lorsque l'occasion s'est présentée de justifier l'insertion de la vaccine contre des imputations fausses, de vérifier si un enfant vacciné étoit susceptible de recevoir la petite-vérole par l'inoculation, je l'ai fait. J'ai remis à la commission de vaccine de la Société de médecine (dont je suis membre) le procès-verbal de l'état où j'avois vu une petite fille couverte de boutons qui n'étoient point ceux de la petite-vérole; plus un certificat dans lequel je déclare qu'un enfant bien vacciné, ayant été par la suite inoculé de la petite-vérole par moi et par un de mes confreres, en présence des membres du comité de bienfaisance de ma ma division (celle du Muséum), n'a point eu la petite-vérole.

Je n'ai jamais communiqué à qui que ce soit, ni de vive voix, ni par écrit, aucune observation qui puisse légitimement inculper la vaccine. Celles que j'ai pu faire sur les maladies qui ont succédé à son inoculation sont bien loin d'être assez concluantes pour en accuser le virus vaccin. J'ai dit qu'il restoit encore beaucoup de doutes à éclaircir sur son action dans l'économie animale, sur la différence d'action du vrai et du faux virus, qu'il y avoit des regles à établir sur son administration, relativement au tempérament, à l'âge, et aux maladies régnantes, etc.; mais que les avantages

que l'on avoit déja retirés de cette pratique devoit encourager à en étudier la nature, l'influence, et les accessoires, que cette étude ne pouvoit être que le fruit de quelques années, à raison des différentes comparaisons qu'elle exigeoit; et j'ai témoigné hautement mon desir pour le succès de ces recherches.

Ce n'est qu'après leur résultat qu'un praticien à qui, par égard pour son âge, son zele, et ses travaux, on veut bien attribuer quelque autorité, doit prononcer.

C'est d'après une étude continuée pendant deux ans, et des conséquences lentement accumulées, que je me crois obligé de proposer une préparation à la vaccination, semblable à celle que j'ai indiquée pour l'inoculation de la petite-vérole, avec la même poudre mercurielle et le même régime, suivant les âges, les tempéraments, et les circonstances (1).

Je déclare donc qu'il ne me reste aucun doute sur l'efficacité de la vaccine, pratiquée comme il convient, pour mettre à l'abri de la petite-vérole, sur sa non communication par contagion, sur son innocuité, lorsqu'elle est bien conduite. Mais

---

(1) Voyez page 96 et suivantes.

comme le vaccin introduit dans le tissu de la peau y cause une inflammation, une congestion d'humeur suivie de suppuration, et que le changement dans le tissu solide dépendant de cet effet, ne peut avoir lieu et une heureuse issue, sans se faire sentir dans l'économie animale, qui certainement éprouve toujours alors quelque altération; je crois que tous les instants de la vie ne sont pas indifférents pour la vaccine; par exemple l'enfant dans un travail douloureux des dents, dans une gourme abondante qui couvre toute la surface de la tête, dans un corisa, dans la coqueluche: les adultes, dans des maladies avec fievre, avec disposition habituelle à l'inflammation, à une éruption dartreuse, érésypélateuse, à des maladies de peau, ne sont point dans le cas de souffrir, sans aucun accident, l'effet de la vaccine; et vraisemblablement c'est au mépris de quelques unes de ces circonstances fâcheuses que l'on doit attribuer les phénomenes dont quelques vaccinations ont été accompagnées ou suivies.

Qu'on ne pense pas que je prétende interdire cette opération précieuse, et que rien ne peut suppléer, à tous ceux qui se trouvent dans les états de santé décrits ci-dessus; je desire seulement que l'on y fasse attention, que l'on mitige ces indispositions, que l'on corrige le vice des

humeurs, que l'on nétoye les premieres voies, et que l'on tienne les liqueurs dans une douce fluidité; en un mot, qu'on les prépare par des boissons appropriées, auxquelles on associera, huit jours avant l'insertion du vaccin, l'usage des poudres mercurielles, dans la proportion que j'ai prescrite pour l'inoculation de la petite vérole. Ces préparations, que la prudence du médecin déterminera, ne différeront que de peu de jours l'opération, et auront l'avantage d'assurer la santé de celui qui y sera soumis. Je ne donne ce conseil que d'après une expérience réitérée sur des enfants, ainsi que sur des adultes. Plusieurs de mes confreres ont reconnu, dans la marche que je propose et qu'ils ont adoptée, que la vaccination avoit une marche plus réguliere, une terminaison plus douce, et une convalescence plus constante, assurée par une douce préparation avant l'insertion, des précautions diététiques après l'exsiccation, et même quelque purgation appropriée à la constitution individuelle, que j'ai beaucoup de raisons de tenir cette conduite.

EXTRAIT

De l'Essai sur le Gaz animal considéré dans les maladies, ou renouvellement de la doctrine de Galien, concernant l'esprit flatueux, par M. VIDAL, *docteur en médecine de l'ancienne Université de Montpellier; imprimé à Marseille en* 1809 (1).

M. VIDAL, médecin très célebre de Marseille, observateur infatigable, patricien savant et heureux, avoit fait ses études et pris ses grades dans l'ancienne Université de Montpellier. Imbu de la doctrine de Boerhaave, il avoit, avec ses professeurs, regardé comme impossible l'existence dans nos humeurs d'un air doué de la propriété élas-

(1) Je crois devoir prévenir ceux à qui les mots *doctrine de Galien*, presque généralement décriée aujourd'hui, inspireroient de la prévention contre l'ouvrage de M. Vidal, que ce n'est point la doctrine physiologique de Galien, mais sa doctrine pathologique et ses observations cliniques qui lui ont mérité la confiance des médecins praticiens dans tous les siecles, que M. Vidal veut confirmer.

M. Achard, bibliothécaire de Marseille, éditeur de cet ouvrage, ne l'ayant point envoyé à Paris, j'ai cru rendre service en le faisant connoître.

tique et par conséquent expansif. En conséquence, il traitoit de chimériques les plaintes que lui faisoient ses malades, de vents qu'ils sentoient se répandre de côté et d'autre, soit entre les téguments et les chairs, soit dans les cavités, et principalement dans l'abdominale, et attribuoit la cessation de leurs douleurs, des palpitations, et d'autres accidents très graves qu'ils sentoient, à l'émission abondante de flatuosités.

Cependant, ramené journellement à l'objet de ces plaintes, et se rappelant l'assertion aussi modeste que juste de Bordeu, que les malades parlent d'une maniere plus vraie que les médecins, relativement aux fonctions de leur tissu cellulaire, il résolut de prêter plus d'attention à des phénomenes qui l'avoient étonné sans l'instruire.

La découverte des gaz fut pour lui un foyer de lumieres, à la clarté desquelles il vit la possibilité d'un fluide aérien, ou au moins aériforme dans nos humeurs. D'autres expériences d'un grand nombre de physiciens, de médecins chimistes, en démontrerent la réalité. L'existence, dit-il, du gaz de la transpiration, indiquée par l'anatomie comparée, présentée par Macbride, soupçonnée par Priestley, depuis confirmée par Ingenhoux, établie ainsi et mise hors de doute, comme je le pensois, me parut le complément des preuves

que j'avois à produire en faveur de la doctrine dont je desirois la réintégration comme nécessaire.

Jugeant alors que, sur la parole du professeur de Leyde, il avoit eu tort de rejeter comme des erreurs les assertions d'Hippocrate, disséminées dans ses ouvrages et rassemblées *ex professo* dans son traité *De flatibus*, développées et agrandies par son commentateur Galien, il commença à croire avec eux que l'air atmosphérique, introduit dans le corps par la triple voie du chyle, des poumons et de la peau, pouvoit être le principe de la vie; que, devenu par le travail de l'économie animal un esprit vaporeux, il pouvoit s'exhaler par la transpiration; et que, retenu dant le corps, il cause, sous la forme d'esprit flatueux, des douleurs, des crampes, des tintements d'oreilles, des vertiges, des palpitations, des convulsions, et divers autres symptômes dans la plupart des maladies.

Ces effets lui avoient été dénoncés par ses malades; il pensa qu'il devoit faire part aux sociétés savantes des conséquences qu'il en avoit tirées; ce qu'il exécuta en envoyant un mémoire sur ce qu'il appeloit dès-lors gaz animal, à l'Académie royale des sciences de Paris, et à l'Académie de Turin, en 1786; mais quoique ce premier essai

fût favorablement accueilli et goûté par plusieurs savants, il jugea qu'il n'étoit pas appuyé sur des preuves assez multipliées, non seulement en nombre, mais en différences. Il a donc employé près de vingt ans de pratique pour s'assurer qu'il ne s'étoit pas trompé, et qu'il ne s'exposoit pas à tromper les autres; marche sûre pour arriver à la vérité, et que devroit suivre tout médecin qui veut donner des leçons de pratique. Le résultat de ses observations, qu'il présente sous le titre d'*Essai*, est divisé en deux parties.

La premiere contient les observations qui ont fait connoître à l'auteur l'existence du gaz animal; elle est distribuée en quatre chapitres.

Dans le premier, il donne le tableau que lui a fourni le catharre qui a parcouru toute l'Europe en 1775 et 1776; les couleurs de ce tableau sont empruntées d'une masse d'observations réunies dans deux cadres principaux.

Les observations faites depuis 1770 jusqu'en 1786 remplissent les chapitres II, III, IV; celles des années postérieures sont fondues dans celles-ci, ou renvoyées dans la seconde partie, qui est destinée à signaler l'action du gaz animal dans la plupart des maladies, de maniere à la faire distinguer de celle des autres causes préexistantes, coexistantes, ou consécutives, et à faire connoître

les modifications qu'elle exige dans le traitement des symptômes qui, au premier apperçu, en commandent un contraire à celui qui lui convient.

Les maladies dans lesquelles il a sensiblement reconnu l'action du fluide aériforme du gaz animal, donnant naissance à des actions dont il spécifie les caracteres et les phénomenes propres, ces maladies, dis-je, sont toutes graves : telles sont les hémorragies, les affections nerveuses, le rhumatisme, la goutte, la néphrétique, l'asthme, l'hydropisie, et presque toutes les especes de fievres.

Je n'entrerai point dans le détail des symptômes de chaque maladie, et de ceux que produit sur elle la complication de l'expansion du gaz animal. Les descriptions que donne l'auteur sont celles d'un praticien éclairé, qui a contracté l'habitude de tout voir, de tout distinguer sur les traces des plus célebres médecins anciens et modernes, et tout y est instructif : on n'y rencontre rien de rédondant. Je me bornerai à deux faits, dont encore j'abrégerai l'histoire le plus qu'il me sera possible, en n'omettant rien de ce qui est intrinseque à mon objet.

Le 28 décembre 1781, M. Bourdin, sexagénaire robuste, n'ayant pris qu'un foible repas le matin, passa depuis midi jusqu'à trois heures à la campagne dans un lieu abrité, tourné au sud-ouest,

exposé à un soleil ardent; il fut, en sortant de là, surpris par un vent de nord-ouest très violent et très froid. Peu de tems après, il eut des frissons, des tiraillements douloureux aux extrémités, fit de grands efforts pour vomir, et ne rendit qu'une petite quantité de glaires mousseuses. La nuit se passa dans une grande agitation; le lendemain son pouls étoit un peu fiévreux et la respiration gênée. Il se plaignoit de douleurs tensives dans toute l'habitude du corps, avec des élancements qui, partant de diverses parties, aboutissoient à l'épigastre et renouvelloient les efforts toujours inutiles pour vomir: la difficulté de respirer augmenta, la nuit suivante, au point de forcer le malade de quitter son lit. Le 30 au matin, les élancements partoient des épaules, et se terminoient tantôt aux mamelles, tantôt au creux de l'estomac, avec une secousse vive qui arrachoit au malade des cris lamentables: le pouls étoit inégal et intermittent à chaque sixieme pulsation. Des borborigmes très bruyants se faisoient entendre, annonçoient des déjections; il n'y en eut point: aussi l'oppression de poitrine augmenta beaucoup; il s'y joignit une violente palpitation de cœur, et le pouls n'offroit plus qu'un mouvement d'ondulation sans pulsations distinctes. Les élancements douloureux qui continuoient portoient

tous au bas-ventre, que l'on vit s'élever à plusieurs reprises; bientôt des vents s'échapperent par haut et par bas, et l'émission en fut continuelle pendant plus de trois heures; il y eut ensuite deux évacuations muqueuses et très écumeuses. Le soir le malade étoit exempt de suffocation et de palpitation de cœur, le pouls avoit repris à-peu-près son état naturel; il sentoit seulement toutes ses chairs palpiter vivement; il assuroit que des vents, après avoir oscillé quelque temps sous la peau, montoient ou descendoient de toutes parts vers le ventre; l'émission des flatuosités fut encore très grande pendant la nuit. Le lendemain, le malade fut purgé par précaution, et rendit beaucoup de mucosités mousseuses. Dès ce jour, c'est-à-dire dès le cinquieme jour, ce sexagénaire entra en convalescence; il n'avoit pris d'autre remede qu'une tisanne délayante; la langue avoit toujours été fort nette, et la bouche sans aucun mauvais goût.

Nous ne pouvons dissimuler que tout médecin observateur, moins froid que M. Vidal, auroit été alarmé de cette oppression, de cette palpitation, de ce presque anéantissement du pouls, qui survinrent le troisieme jour, et n'auroit point hésité de recourir à des remedes très actifs, des saignées, des vomitifs, des potions spiritueuses, et des vésicatoires. Notre auteur avoue que lui-

même fut effrayé un moment; mais ne se départant point de ce que lui avoient montré l'occasion, la cause, et les premiers symptômes de la maladie, que la substance gazeuse de la transpiration raréfiée ou formée par le calorique solaire, et ensuite brusquement refoulée au dedans par le froid, avoit fait irruption dans le tissu cellulaire où elle agaçoit les nerfs, et dans les vaisseaux sanguins où elle gênoit la circulation et la respiration; il persiste dans sa méthode curative, que son expérience lui avoit déja rendue familiere, et qui peut nous servir de guide; car quoique les effets d'un froid subit après une chaleur très forte, ou d'une température humide au sortir d'un endroit sec, causes ordinaires de ces accidents, n'en produisent pas toujours d'aussi graves, d'aussi violents, il est cependant peu de praticiens qui n'aient eu occasion de les rencontrer dans pareilles circonstances; mais sur-tout les crampes, les douleurs vagues souvent très aiguës, les oppressions, les palpitations, l'enflure de la peau dans les parties les plus souffrantes, et des coliques très vives, sont les symptômes ordinaires. Il en est peu aussi qui n'aient vu ces accidents se terminer par les mêmes crises qui ont délivré le malade de M. Vidal, sur-tout quand on n'avoit point opposé d'obstacles au travail de la nature, c'est-à-dire aux

efforts que font ses agents pour se débarrasser de ce qui les entrave.

Parmi la foule de faits rapportés par l'auteur, observés par lui, ou extraits des ouvrages de nos maîtres les plus respectés, à raison de leur sagacité et de leur véracité, et dont je pourrois rappeler plus d'une centaine de noms, à la tête desquels on liroit Hippocrate, Galien, Houlier, Baillou, Sydenham, Monro, Huxham, qui tous ont reconnu l'existence des flatuosités jouant un grand rôle dans les maladies, soit aiguës, soit chroniques; je ne citerai que l'histoire suivante, parcequ'elle est fort courte.

Madame Ricard, âgée de trente-six ans, fit une fausse couche au terme de trois mois; cet accident fut suivi d'une perte considérable qui dura un mois; diminuant peu-à-peu, elle en étoit délivrée, lorsque s'étant beaucoup échauffée à la campagne, elle fit une chûte et resta quelque temps exposée à un vent froid, le 4 décembre; peu d'heures après, la perte de sang se renouvela, et la malade éprouva une douleur tensive à la partie latérale du cou qui avoit été la plus exposée au vent froid; la peau en étoit gonflée, conservant néanmoins sa couleur naturelle, cédant à la pression, mais élastique et se relevant

aussi-tôt avec le mouvement d'une ondulation ou frétillement sourd (c'étoit son expression). Ce phénomene s'étendoit depuis l'apophyse mastoïde jusqu'à l'omoplate. La malade sentoit en divers points de l'habitude du corps, des palpitations, des trémoussements, des ondulations qui rendoient l'enflure ou *pneumatose* plus sensible; alors l'hémorragie utérine redoubloit; il survenoit des tranchées plus ou moins vives, et des vents s'échappoient impétueusement; ce qui étoit suivi de la diminution de la perte du sang, ainsi que de la douleur et de l'enflure du cou: l'huile d'amandes douces et l'eau de poulet calmerent les coliques; l'émission des vents devint presque continuelle; la malade sua légèrement; la *pneumatose* disparut, l'hémorragie cessa le troisieme jour, et la malade se rétablit parfaitement.

C'est avec le même esprit observateur que le médecin de Marseille note les mêmes phénomenes dans les autres maladies qu'il a décrites, et dont il a déduit les conséquences suivantes, qu'il produit comme des vérités fondamentales.

1° Dans l'état de santé, un fluide aériforme, ou du moins une substance toute prête à le devenir, s'exhale par la transpiration insensible.

2° Dans une infinité de cas, cette substance,

qu'il désigne par le nom de gaz animal, agit comme fluide expansif, et donne lieu à divers morbifiques.

3° Ce fluide entraîne souvent avec lui du sang ou d'autres humeurs.

4° Il peut se porter sur diverses parties et passer de l'une à l'autre; mais il se dirige de préférence vers le tube alimentaire.

5° Indépendamment du gaz de la transpiration, il se dégage quelquefois immédiatement du sang, ou des diverses humeurs, un autre fluide aériforme.

Quoique l'auteur se montre parfaitement au courant des nouvelles découvertes et de la doctrine des médecins chimistes, philosophes, pneumatistes, et ait pu se former une opinion sur ces substances aériformes expansives, il remet le grand travail qu'exige une notion précise à ces mêmes savants dont les recherches et les expériences ont déja levé le voile qui couvroit un grand nombre des mysteres de la nature, la composition de plusieurs liqueurs animales. Eux seuls, réunis aux praticiens-observateurs, peuvent répandre du jour sur les caracteres et la nature des substances gazeuses existantes et susceptibles de se développer dans le corps humain; loin de les regarder comme identiques, il croit qu'elles contiennent

quelque chose de différent suivant les différents organes, les différentes parties, et les différentes maladies; mais qu'elles agissent primitivement par leur propriété d'expansion.

Le gaz animal n'est point à ses yeux un agent universel, et comme la cause immédiate de toutes les maladies; en demandant un traitement particulier, il n'exclut point les remedes qu'exige la maladie principale; il n'est point la cause d'un systême exclusif; interprétation erronée que des lecteurs peu attentifs pourroient donner à son ouvrage à cause de la quantité des maladies où il a observé ses effets; il pense qu'il peut exister dans toutes; mais que dans un grand nombre de cas il agit seulement comme cause conjointe, et produit des effets secondaires très remarquables, tandis que dans quelques uns il est cause principale ou primitive; il doit en général son origine au refoulement de la matière prête à s'exhaler dans le tissu cellulaire, les vaisseaux, et les cavités.

L'auteur avertit que son ouvrage n'est point un commentaire du livre d'Hippocrate, *De flatibus,* ni un essai pour renouveler la secte des pneumatistes: Je ne veux rien, dit-il, d'exclusif, je présente aux médecins une vérité oubliée ou du moins trop négligée dans la description des causes

des maladies, vérité qui m'a paru devoir être prise par eux en grande considération; mais je ne prétends pas l'établir sur les ruines d'aucune autre opinion; je soutiens seulement qu'on doit la combiner avec toutes celles que l'observation a fait connoître, ou nous découvrira par la suite : c'est un élément de plus dans le grand problême de l'homme malade; l'exclure, c'est évidemment s'exposer à n'obtenir que des solutions erronées.

En donnant un peu d'étendue à l'extrait de cet ouvrage, je n'ai pas craint de paroître long à mes lecteurs : toutefois, je les prie de pardonner la prolixité au plaisir que m'a fait la lecture de l'ouvrage. Déja, depuis long-temps, j'avois eu lieu de reconnoître l'action de l'air dilaté dans plusieurs cas, et spécialement dans les douleurs vagues, accompagnées d'exacerbations vives et subites, dans des palpitations, des points de côté. Je m'en suis expliqué avec quelques uns de mes confreres, les priant d'examiner et de juger si je ne me trompois pas; je me proposois même d'exposer mon opinion dans un mémoire, espérant d'être utile. La confiance où je suis que mon espoir sera plus amplement rempli par l'essai de M. Vidal, m'a engagé à en donner une notion capable d'en faire au moins entrevoir les avantages.

La doctrine que ce médecin cherche à réveiller

est ancienne; elle étoit dictée par la nature bien observée. La nature est encore aujourd'hui essentiellement la même; les éléments de ses opérations en santé et en maladie sont donc les mêmes, et doivent, par conséquent, être étudiés suivant la même méthode. Nous avons vu que cette étude est le vrai moyen d'apprendre à seconder le principe de la vie dans ses deux positions.

Sous ce double rapport, l'essai du médecin de Marseille mérite l'attention des médecins et l'accueil des savants.

MOYEN MÉCANIQUE

DE FAIRE LA RÉDUCTION

D'UNE VERTEBRE LUXÉE.

Un artiste en instruments de mathématiques étoit paralytique des extrémités inférieures : il jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé. Cette paralysie étoit causée par la luxation d'une vertebre dorsale, qui faisoit une saillie de près de la moitié de son corps en dehors. Elle n'étoit parvenue à ce point que par degrés ; le déplacement avoit été fort lent ; la difficulté de soulever les cuisses et les jambes ne s'étoit fait sentir que graduellement, jusqu'à l'impuissance absolue du mouvement. Le malade n'en assignoit aucune cause externe. Il avoit fait infructueusement beaucoup de remedes. Il fut recommandé à M. Bouvart, qui le vit, lui proposa un moyen d'une longue et pénible exécution. Le malade, âgé d'environ trente-six ans, se sentant une force intérieure qui lui promettoit encore une longue vie, se soumit à tous les désagréments que ce remede entraîneroit.

En voici la description que j'ai copiée fidèle-

ment dans une consultation que nous fîmes, en 1779, M. Bouvart et moi, pour un homme habitant la province, qui étoit menacé du même accident que l'artiste.

Le malade étant couché sur le ventre, on lui passera autour de l'un et l'autre pied, ou, pour mieux dire, de la partie inférieure de l'une et l'autre jambe, un lacs fait avec une nappe étroite plissée sur elle-même en maniere de corde molasse, et l'on en joindra les deux bouts, soit en les tordant, soit en les fixant avec une corde, que l'on passera autour afin de les attacher bien fermement à la traverse du bois de lit qui regarde les pieds. Cela fait, on aura un autre lacs semblable au premier, que l'on placera en travers sur les épaules, de maniere que les deux chefs ne soient pas plus longs l'un que l'autre : on les ramenera l'un et l'autre par-dessous chaque aisselle, sur le devant de la poitrine, où on les tordra aussi pour les attacher, ainsi réunis, à la corde d'une petite moufle qui sera fixée au moyen d'un crampon de fer bien solidement implanté et scellé dans le mur sur lequel s'appuiera le chevet du lit.

Le malade couché sur le ventre avec ces liens, un homme tirera l'extrémité de la corde passée dans la moufle, mais doucement et également,

sans donner de secousses, et fera faire à la colonne de vertebres une extension suffisante pour donner lieu à la vertebre luxée de reprendre sa place. Ici la main d'un bon chirurgien est nécessaire pour la suite de l'opération. Si la vertebre se replace ou par l'effet de la seule extension ou au moyen de la compression que le chirurgien fera avec la main, on aura l'espoir de réussir.

Il s'agira alors de contenir la vertebre en place; ce qu'on ne pourra obtenir que par une patience et une constance inébranlables du malade, dont l'épine doit être tenue jour et nuit dans l'état d'extension dont il vient d'être parlé. Il faudra pour cela, la vertebre étant réduite, la contenir entre les vertebres supérieures et inférieures par une compresse graduée, de la forme d'une pyramide mousse et écrasée, que l'on soutiendra par un bandage circulaire autour du corps.

Mais comme l'attitude prescrite, sur-tout longtemps soutenue, deviendroit une espece de supplice, le malade étant bien fatigué, on relâchera un peu l'extension; mais en prenant garde cependant que la vertebre ne ressorte entièrement de sa place : ce relâchement ne se fera que sous la main du chirurgien.

L'artiste à qui ce procédé fut prescrit a eu la patience de rester plus d'un mois dans l'état d'ex-

tension sans se relâcher, que conformément à l'instruction ci-dessus, même pour prendre des aliments et satisfaire aux besoins naturels. Bien plus, quand il ne dormoit pas, il tiroit lui-même le petit cordage de la moufle pour augmenter l'extension ; pendant le sommeil, un homme se chargeoit de fixer ce cordon à un piton attaché au mur pour cet effet.

Ce courageux artiste a recouvré l'usage de ses extrémités inférieures; par prudence, il maintenoit les vertebres dans leur situation naturelle avec un corset de peau de chien, fait de maniere qu'il prenoit également toute la colonne. Je l'ai vu guéri, en 1773, lors de la consultation que nous fîmes M. Bouvart et moi. Je ne peux rien dire du malade pour qui cette consultation fut rédigée, parceque nous n'en avons eu aucune nouvelle depuis; mais une guérison doit être un encouragement.

MÉMOIRE

Sur l'abus de l'administration du tartrite de potasse antimonié (TARTRE STIBIÉ) *par fractions de grains; lu le 27 messidor an V, dans la séance de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut.*

Plus l'empire d'un préjugé est étendu, et les motifs qui l'ont fait adopter sont spécieux, plus nous devons redoubler d'efforts pour le combattre et le détruire lorsqu'il est dangereux dans la pratique. Tel est celui qui a consacré l'usage, trop commun aujourd'hui, d'administrer le tartrite de potasse antimonié par fractions de grains, ou, comme l'on dit, en lavage, dans presque tout le cours des maladies humorales, fievres putrides, simples ou compliquées de malignité, et même dans plusieurs maladies inflammatoires.

Après de grands débats et de longues incertitudes sur celle des préparations d'antimoine à laquelle on devoit donner la préférence, comme ayant une action plus généralement et plus constamment déterminée, l'expérience clinique s'est arrêtée au sel neutre formé avec ce minéral et le

tartre du vin. On l'a employé d'abord comme émétique, donné à la dose d'un grain, d'un grain et demi, ou, au plus, de deux grains pour les adultes et dans les tempéraments ordinaires. J'entends celui préparé par le procédé adopté dans les pharmacies de Paris; car il est des procédés qui le font plus foible, et qui exigent par conséquent qu'il soit porté à une plus forte dose; différence, soit dit en passant, qui, vu le danger qu'elle entraîne et l'obscurité qu'elle répand sur les observations cliniques, doit être proscrite et bannie par une préparation uniforme, non seulement en France, mais chez tous les peuples.

Je reviens à l'emploi du tartre stibié : dans la vue de diminuer la dose des médicaments purgatifs, et sur-tout des sels neutres, sans atténuer l'effet qu'on s'en promettoit, on leur a associé une petite dose de ce tartre, et on a eu lieu de s'applaudir de l'une et l'autre administration.

Le hasard a donné naissance à l'abus contre lequel j'ai pensé qu'il étoit de mon devoir de réclamer. Un malade qui redoutoit les efforts du vomissement, et n'osoit pas cependant rejeter tout-à-fait la potion émétisée ordonnée par son médecin, ne la prit que par cuillerées et à des intervalles éloignés. Il fut beaucoup purgé.

De cet effet on conclut qu'en donnant ainsi le

tartre stibié par fractions de grains, on faciliteroit et on entretiendroit les évacuations. Le médecin adopta cette conséquence. Il étoit un des plus célebres de ce canton. Son exemple fut bientôt suivi. Mais bientôt aussi on exagéra les vertus du remede. Ne pensant plus à la nature, et ne voyant que ce sel agissant à chaque instant, on lui fit l'honneur de tous les effets heureux qui se présenterent pendant le traitement; il ne fut plus seulement vomitif, purgatif, mais il devint apéritif, fondant, diurétique, sudorifique : on le qualifia de furet, qui pénétroit dans les organes les plus délicats, les vaisseaux les plus déliés: on alla même jusqu'à lui attribuer une vertu calmante.

Jeune encore, je marchai sur les traces de mes maîtres, dont la conduite ne fait que trop communément loi pour celui que l'expérience n'a pas assez enhardi à voir par lui-même. Je fis fondre un grain de tartre stibié dans huit ou dix cuillerées d'eau, et recommandai de donner une cuillerée de cette eau dans chaque gobelet de boisson que l'on présenteroit au malade. A la vérité, je crus m'appercevoir que les évacuations continues et forcées par ce remede intervertissoient la marche de la maladie, et la rendoient plus irréguliere et plus longue, en dénaturant le

caractere sous lequel elle s'étoit annoncée. Fidele à la doctrine d'Hippocrate, développée et confirmée par les leçons et les écrits des plus célebres médecins, je croyois que la nature devoit avoir quelque part à la guérison, si elle n'en étoit pas le véritable auteur, aidée seulement par son ministre. J'attendois donc les mouvements préparatoires et indicateurs des crises, au jour marqué, comme je les avois observés quelquefois. Mais c'étoit en vain; il n'y avoit plus ni jours indicateurs, ni crises; j'hésitois si je continuerois les boissons émétisées; mais ramené à une défiance raisonnable de moi-même par les éloges que j'entendois chaque jour donner à la nouvelle méthode, et par le récit des merveilles qu'elle opéroit, je proposai mes doutes à des praticiens plus âgés. Quelques uns les approuverent et confirmerent mes observations; d'autres les traiterent d'aveuglement volontaire et d'idolâtrie pour une doctrine dont le moindre défaut étoit de prolonger le danger, en laissant croupir la matiere morbifique, qui, par son séjour dans les premieres voies, acquéroit un degré de malignité plus difficile à combattre. J'essayai donc de nouveau l'usage des boissons aiguisées, mais avec ce tâtonnement philosophique que commande la prudence lorsque l'on est environné de doutes; je le fis dans

des circonstances qui ne laissoient pas l'embarras de partager l'effet entre tel ou tel agent, quand on en administre deux à la fois, et en me ménageant toujours des objets de comparaison. Mes craintes, que je n'eusse eu tort de céder à des impulsions étrangeres, se réaliserent. La terminaison heureuse de quelques synoques putrides, que j'avois traitées sans le secours du furet, déciderent mon jugement; mais il fut irrévocablement affermi par le parallele suivant, qui m'a paru trop intéressant pour en négliger aucune circonstance essentielle.

En 1768, onze enfants furent attaqués en même temps d'une fievre continue bilieuse, avec redoublement matin et soir; ils étoient tous dans des infirmeries voisines, et je les avois journellement sous mes yeux. L'un d'eux fut traité par le médecin qui jouissoit de la confiance de sa famille. Après une premiere dose de tartre stibié, il en prit tous les jours, ou presque tous les jours, au moins un grain et demi, et quelquefois deux, distribués par fractions d'un huitieme dans ses boissons: il évacua tous les jours plusieurs fois, et la fievre persista pendant quarante-cinq jours.

Dans le cours de la maladie, la nature, à plusieurs reprises, essaya l'expulsion de la matiere morbifique; toujours elle étoit contrariée; tou-

jours ses efforts furent impuissants. Il survint des saignements de nez, de la surdité, des clous ou furoncles, un dépôt à la partie supérieure de l'os sacrum; les vésicatoires avoient été appliqués de bonne heure, la suppuration se fit mal.

Enfin le malade tomba insensiblement dans un tel degré de foiblesse, qu'on fut obligé de renoncer au tartre stibié. On chercha à relever ses forces, et à ranimer sa vie presque éteinte, par des boissons mucilagineuses, des nourritures douces, comme les crêmes de pain, le riz, le vermicel, le sagou, le salep dans du bouillon de poulet, les jaunes d'œufs dans de l'eau sucrée, aromatisée d'un peu d'eau de fleur d'orange. Ce malheureux étoit sans fievre, et ne demandoit que de la nourriture. Malgré ces secours, le marasme s'accrut, les boissons et les aliments sortoient à-peu près tels qu'ils avoient été pris. Agé de neuf ans, il expira le soixante et unieme jour de sa maladie.

L'ouverture de son cadavre présenta l'épiploon, presque transparent, ramassé en un petit paquet; l'estomac vuide sans désorganisation; les intestins très amincis, secs comme du parchemin; pas le moindre vestige de graisse dans le mésentere, dont les glandes étoient anéanties, excepté quelques unes dans le milieu, qui étoient plus appa-

rentes et un peu rouges; le foie étoit sec; la vésicule plus grosse que d'ordinaire, et remplie d'une liqueur brune, fluide; la rate flasque et pâle; les reins ni la vessie n'offrirent rien d'extraordinaire; les poumons avoient la flaccidité et la couleur de la rate. A cet aspect, je jugeai que les trop fréquentes évacuations produites par un remede toujours stimulant, toujours irritant, avoient tari le suc intestinal, desséché les glandes et les vaisseaux lactés, causes non équivoques du marasme et de la mort.

Les dix petits camarades de cet infortuné, traités avec les humectants, les délayants, soit en boisson, soit en lavement, ont éprouvé les malêtres, les exacerbations de fievre, la veille des crises qui sont arrivées chez les uns le quatrieme jour de la maladie; chez d'autres, le six et le sept, par des évacuations répétées, épaisses, jaunes, et légèrement bigarrées de brun, sans douleur, et avec une diminution sensible, ou même une cessation totale de fievre. Chez tous, la convalescence a commencé le huit. Chez un seul, la maladie s'est prolongée jusqu'au quatorze; d'une constitution seche et vive, il a saigné du nez la veille de la crise.

Je pourrois joindre ici le récit de plusieurs au-

tres histoires aussi concluantes contre l'usage du tartre stibié par fractions; et le témoignage de beaucoup de mes confreres qui ont fait les mêmes observations, et les ont communiquées à l'ancienne Faculté de médecine, dans ses assemblées dites *prima mensis.*

Je me bornerai dans ce moment à assurer, d'après une expérience de près de trente ans, que les maladies traitées suivant cette méthode sont au moins plus longues, plus opiniâtres, plus difficiles, traversées par des accidents étrangers à leur genre propre : que, nombre de fois j'ai été appelé au secours de malades en proie à des symptômes très graves, qui n'étoient dus qu'à cet usage journalier du tartre stibié en lavage, puisqu'en le supprimant et y substituant d'abord des boissons mucilagineuses pour en réprimer l'action et calmer l'irritation, ensuite des boissons appropriées à la cause de la premiere maladie, et aux forces de la nature, ces symptômes se sont dissipés; pourvu que cet usage pernicieux n'eût pas été trop long-temps continué, que le hoquet ne fût pas du nombre des symptômes, et que le météorisme du ventre ne fût pas porté au plus haut degré; car alors le désordre dure plus long-temps, et est même plus difficile à réparer.

J'en ai vu très récemment deux exemples, que je crois utile de rapporter, au moins succinctement, parcequ'ils sont le tableau de plusieurs autres, et que cette méthode est encore celle de beaucoup de médecins, malgré les réflexions publiées à ce sujet dans le *Journal de Médecine*, année 1781.

L'un des malades étoit un homme âgé de soixante-onze ans, d'une grande stature, et replet. Il s'étoit plaint d étourdissements et d'un sentiment de plénitude dans la région épigastrique. L'ipécacuanha donné dans le principe avoit produit un bon effet; on crut devoir soutenir son action par le tartre stibié en lavage, à la dose de deux grains en vingt-quatre heures. Il y eut à la vérité des évacuations par bas, mais elles étoient crues et d'une fétidité insupportable. On s'applaudissoit, parceque, disoit-on, elles entraînoient l'humeur putride. Malheureusement le troisieme jour, le hoquet s'annonça, et se répétoit, au plus tard, toutes les minutes. Appelé alors, je reconnus tous les symptômes de l'inflammation de l'estomac, qui se soulevoit à chaque dose de boisson, le gonflement douloureux de la région épigastrique, le pouls petit et serré, le visage enflammé, la bouche et la gorge seches, les urines suppri-

mées, des soubresauts dans les tendons; déja même le délire étoit constant. Les moyens tentés furent inutiles, et vingt-quatre heures après, le malade n'étoit plus.

Je fus plus heureux auprès du second, qui étoit un jeune homme de vingt-six ans. Sa maladie étoit bilieuse. Les boissons aiguisées avoient causé le même symptôme (le hoquet). Les boissons mucilagineuses, la décoction blanche du codex sans acides, calmerent peu-à-peu ce cruel symptôme, qui cependant ne cessa entièrement qu'après une abondante éruption de pustules miliaires qui couvroient sur-tout la région épigastrique. Après cette crise, la maladie reprit sa marche de synoque putride bilieuse; et le malade, traité par les délayants et les doux laxatifs, se rétablit; mais long-temps il se plaignit de la foiblesse de son estomac.

Je conviens que cet emploi du tartre stibié, remede d'ailleurs fort commode par son peu de volume, son insipidité, sa solution facile, procure des évacuations; effet qui séduit, parceque le peuple veut que toujours on évacue; et que ce préjugé, qui exempte de l'étude réfléchie de la maladie, est encore un principe de conduite très commun. Mais ce n'est pas la répétition des éva-

cuations qui guérit, c'est leur qualité, c'est leur à propos, à raison du temps de la maladie et du travail de la nature.

Or, celles qui suivent les boissons émétisées n'ont aucun des caracteres qui doivent les faire regarder comme salutaires; elles sont répétées tous les jours. Elles sont fluides, comme de l'eau verte, ou d'un jaune brun; elles sont crues et d'une odeur que n'exhalent point celles qui sortent spontanément, c'est-à-dire après la coction que la nature a opérée. Elles sont accompagnées le plus ordinairement d'un météorisme douloureux du ventre, bien différent de ce boursouflement insensible et flatueux qui annonce la coction; d'un pouls vif et serré, au lieu de la mollesse et du relâchement qui précedent et suivent les évacuations vraiment critiques.

Le médecin qui purge sans cesse, qui force l'estomac, les intestins, et leurs glandes, à un travail continuel, et qui, par cette conduite, ne veut pas que la nature agisse, n'est pas ce qu'Hippocrate lui a si expressément recommandé d'être, le ministre de la nature, il veut en être le maître. Sans doute il est des cas, des moments où il doit agir, puisqu'il a un ministere à remplir. La connoissance de l'étendue et des limites de ce ministere actif est le complément, la perfection de l'art:

l'observation raisonnée seule peut la donner.

Or, l'observation a constamment appris depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, qu'on ne devoit attendre une guérison parfaite et vraiment salutaire de la plupart des maladies que d'une coction de l'humeur morbifique; cette coction est le fruit de l'organisation merveilleusement ordonnée, mais trop peu connue, de la machine animale, qu'on a désignée sous le nom de nature. Le médecin doit suivre, aider, et non violenter ses effets.

Les faits que j'ai rapportés prouvent que l'administration du tartre stibié par fractions de grains dans presque toutes les boissons, se rendant maîtresse de toutes les opérations organiques, anéantit tout ce que la nature pouvoit faire, intervertit sa marche, ou l'entrave de maniere à rendre les maladies plus graves, plus opiniâtres, plus longues, si elle ne précipite pas la perte du malade.

Contentons-nous donc de l'avantage inestimable que nous procure le tartre stibié en qualité d'émétique et d'auxiliaire des remedes purgatifs, lorsqu'il leur est associé avec prudence. Souvenons-nous toujours que c'est un remede irritant, qui pique, fronce les fibres, et excite des contractions convulsives par-tout où il pénetre. Renonçons à ce préjugé funeste, que c'est un furet, un

apéritif, un dissolvant, un fondant des humeurs, et, ce qui est plus absurde encore, un calmant.

Que ce conseil, répété dans presque tous les ouvrages de médecine clinique, *étudions, écoutons, imitons la nature,* ne soit pas du nombre de ces préceptes de morale, si bien exprimés et si mal observés.

OBSERVATION

Sur la séparation spontanée de deux os, le tibia et le péroné, dans leur partie moyenne, à la suite d'un sphacele; lue et déposée au secrétariat de l'Institut, le 16 *ventose an* IV.

Parmi les observations que les maîtres en l'art de guérir nous ont transmises, il en est d'une utilité plus réelle et plus étendue : ce sont celles qui tracent le tableau fidele, non seulement des symptômes qui caractérisent les maladies, mais encore des efforts que fait la nature, des moyens qu'elle met en œuvre, et des ressources qu'elle développe pour s'en délivrer.

Dans ce tableau, où tout est exactement signalé, apprécié sans prévention et avec un juste discernement, le praticien puise les lumieres nécessaires pour bien connoître l'ennemi avec lequel la nature est aux prises, et les regles qui doivent déterminer sa conduite ; supposé que la nature, ce médecin véritable et le plus sûr, principalement dans les maladies aiguës, ait besoin des secours de l'art.

Mais on ne doit attendre ces avantages inestimables que de tableaux formés de la réunion de

plusieurs observations faites dans les maladies de même espece, examinées, vérifiées, et rapprochées par leur ressemblance, j'oserois presque dire par leur identité. Je conviens que si ces qualités étoient rigoureusement exigées pour toutes les observations, bien peu mériteroient de nous servir de guide; aussi ce n'est pas mon idée : je desire seulement que nous n'admettions pour régulateur de notre jugement et de notre pratique auprès des malades, que celles qui auront réuni les conditions que j'ai posées, d'après mon expérience et mes réflexions.

Celles qui sont isolées, dont l'objet est un fait extraordinaire, ne doivent pas moins fixer notre attention; elles pourront nous aider à soupçonner et même à découvrir la vérité dans des cas difficiles et analogues. C'est pourquoi je crois que l'on n'en doit négliger aucune, fût-elle unique : peut-être s'en présentera-t-il une seconde avec des circonstances pareilles, ou n'en différant que peu; et ces deux, jointes à une troisieme, commenceront à former le noyau d'un corps de doctrine aussi certaine que les bornes de l'esprit, et les voiles dont l'économie animale est encore enveloppée, peuvent le permettre.

C'est ainsi qu'on est parvenu à établir une curation à-peu-près infaillible de la maladie véné-

rienne, de la petite-vérole, lorsqu'elle est seule et débarrassée de toute complication d'humeur maligne, et arrêter les progrès de la gangrene, lorsqu'elle n'a pas étendu son virus destructeur sur les visceres essentiels à la vie.

C'est aussi dans cette vue que je vais vous communiquer un fait dont je crois que les exemples sont rares; du moins je n'en ai trouvé qu'un, malgré le grand nombre d'auteurs que j'ai consultés. Il est consigné dans les Mémoires de l'Académie des sciences pour l'année 1702. J'en rapporterai la substance à la fin de ce mémoire. Depuis la lecture de ce mémoire, mon collegue Lassus (membre de l'Institut) m'en a indiqué un autre.

Les séparations spontanées des os dans leur articulation, à la suite du sphacele, se présentent assez fréquemment : j'en ai vu plusieurs dans le cours de ma pratique. Je croirois abuser de vos moments si je vous en retraçois l'histoire et vous citois celles que chacun peut lire dans leurs auteurs : mais il est question aujourd'hui de la section spontanée complète d'un et même de deux os, le tibia et le péroné, dans leur partie moyenne, à la suite d'une gangrene commencée à la malléole.

Le nommé Poirier, âgé de soixante-onze ans, domicilié dans le faubourg Saint-Antoine, d'une

haute stature, vivant bien, sans aucun excès, n'avoit éprouvé d'autre incommodité que des douleurs de rhumatismes vagues, autrefois, et, depuis quelques années, une efflorescence ou dartre sèche au scrotum, qui s'étoit dissipée d'elle-même, sans l'application d'aucun topique, mais dont la disparution avoit été suivie, deux mois après, d'aphtes au palais et sur la surface de la langue. Ces aphtes peu profonds avoient cédé à de simples gargarismes d'une décoction d'orge.

Le 8 janvier 1781, en rentrant chez lui le soir par une allée sombre, il se heurta le pied, tomba, et se fit une plaie très considérable au-dessus et dans toute la longueur du sourcil gauche. Cette plaie fut traitée méthodiquement par M. Bouville, chirurgien très instruit et d'une grande prudence. Le malade fut saigné du bras, le lendemain de la chûte; et comme il n'avoit point de fievre, point de mal à la tête, la saignée ne fut point réitérée.

Après seize jours révolus, la cicatrice fut consolidée: le régime avoit été sévere, et le malade avoit bu abondamment d'une tisanne amere et nitrée; le traitement fut terminé par un minoratif dont l'effet fut doux, mais suffisant.

Le lendemain, 25 janvier, dix-septieme jour après la chûte, le convalescent, qui ne s'étoit

pas encore apperçu d'aucune incommodité au pied ni à la jambe, se plaignit d'une douleur très aiguë, qui s'étendoit depuis la partie moyenne et externe de la jambe droite jusqu'à la malléole externe du même côté. Il n'y avoit aucun signe d'engorgement, ni changement de couleur à la peau : c'est pourquoi le chirurgien attribua cette douleur à une humeur de rhumatisme goutteux dont le malade avoit souffert anciennement; il ordonna des fumigations avec le karabé et le genievre. Le soulagement fut léger. Le surlendemain, on appliqua de la graisse de blaireau, sans la participation du chirurgien, qui dès-lors se retira. Ce topique ne diminua point les douleurs. M. Bouville fut rappelé: il trouva un gonflement très sensible, qui s'étendoit depuis la malléole externe sur presque toute la surface du pied. Croyant que c'étoit l'effet de la goutte, il prescrivit des cataplasmes avec la mie de pain et le lait, renouvelés toutes les quatre heures, un régime humectant, et pour boisson du petit-lait clarifié et légèrement nitré. L'usage de ces moyens, continué pendant neuf jours, ne produisit aucun bien : l'engorgement étoit le même. Le malade n'avoit point de fievre. Mais il se manifesta alors sur le pied quelques taches et des lignes d'un rouge brun.

M. Bouville examina, avec une attention scrupuleuse, la peau sur toute l'habitude du corps, et la bouche du malade; il n'y remarqua que de la pâleur. Il substitua au petit-lait une tisane antiscorbutique, et trois verres par jour de la décoction d'une once de quinquina dans une pinte d'eau. Au lieu de cataplasme de mie de pain et de lait, il mit sur le pied des compresses trempées dans de l'eau-de-vie bien camphrée et aiguisée de sel ammoniac. Ce traitement a été commencé le 10 février.

Je fus appelé quelques jours après, et je vis que la gangrene occupoit non seulement le pied, mais une partie de la jambe; la peau du pied commençoit à être noire et seche, et celle de la jambe au-dessus de la malléole étoit d'un rouge livide. Je crus devoir tenter de ramollir la peau du pied, et d'y déterminer une suppuration: je conseillai des cataplasmes émollients sur cette partie, en continuant les compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée sur la jambe. Je m'étois trompé en adoptant, dans ce cas, les conseils donnés par Boerhaave et quelques praticiens célebres. L'effet ne répondant point à mon attente, les cataplasmes émollients furent abandonnés, après deux jours d'essai. J'ajoutai au traitement adopté par M. Bouville, 1° une bonne poignée de cresson

de fontaine dans un bouillon gras, tous les matins; 2° des compresses chargées d'une forte décoction de quinquina, mises par-dessus d'autres trempées dans l'esprit-de vin saturé de camphre et animé de sel ammoniac. Les secondes compresses ne couvroient que la moitié inférieure de la jambe; mais les premieres s'étendoient depuis le pied, le long de la jambe, jusqu'au genou.

Le 5 mars, la gangrene paroissant faire de nouveaux progrès, je conseillai d'ajouter à l'esprit-de-vin camphré de la teinture de myrrhe; ce qui fut continué huit jours de suite. Enfin, la gangrene s'étant visiblement bornée à la partie moyenne de la jambe, nous avons persévéré dans le même pansement, avec les compresses trempées dans l'esprit-de-vin camphré, animé de sel ammoniac, et celles chargées d'une forte décoction de quinquina, depuis le 13 mars jusqu'au commencement d'août.

Le malade prenoit tous les matins quatre onces de suc non épuré de cresson de fontaine, et buvoit, en plusieurs fois, douze onces d'une décoction de deux gros de quinquina dans une chopine d'eau; sa nourriture étoit composée de bouillon de viande dans lequel on mettoit des racines et des herbes potageres, deux potages au pain, de temps en temps des pruneaux cuits, pour entre-

tenir la liberté du ventre, le malade étant souvent constipé, et éprouvant alors des mal-être, des foiblesses qui alloient jusqu'à la lipothymie.

Pendant cet intervalle de près de trois mois, la ligne de demarcation entre le vif et le mort s'est décidément, quoique lentement, prononcée à la partie moyenne et antérieure de la jambe. Cette ligne n'étoit point exactement circulaire; elle présentoit les trois quarts d'un cercle postérieurement dans toute la partie charnue; mais, arrivée au péroné et au tibia, partie antérieure, elle s'élevoit et formoit un angle obtus dont la pointe étoit sur la crete du tibia, et les côtés se portoient en descendant vers la partie postérieure de la jambe, ayant environ deux pouces de long, et étant à-peu-près égaux.

Dans les premiers jours d'août, l'épiderme s'est fendu suivant la direction de la ligne que nous avons décrite, et nous avons vu dessous une ligne d'un beau rouge, et au-dessous de cette ligne la peau étoit noire et seche. Cette ligne, qui ne nous paroissoit que superficielle, s'est enfoncée dans la peau, et enfin dans la substance des muscles; mais elle n'opéroit encore aucun changement dans la substance du tibia, qui fut bientôt abandonné à nud : le péroné étant encore recouvert, nous ne pûmes voir ce qui s'y passoit.

Quand la ligne de section a été portée jusqu'à la substance des muscles, il s'est établi une suppuration très abondante et presque toujours de bonne qualité, tant que le malade étoit fidele à prendre son suc de cresson et sa décoction de quinquina, qui, quelquefois, le lassoient et lui répugnoient.

A mesure que la suppuration établie dans les bords des parties saines diminuoit, les extrémités des fibres musculaires des vaisseaux, des nerfs, etc..., se rapprochoient les unes des autres pour former un moignon qui étoit distant au moins d'un pouce des parties mortes. Dans cet intervalle les deux os resterent à nud; et en les plaçant entre notre œil et une lumiere, nous y avons apperçu une couleur noire dans la partie qui répondoit à la ligne de démarcation des parties molles. La portion supérieure à cette ligne étoit à-peu-près de la couleur des os sains; on n'y remarquoit qu'un peu de pâleur.

Espérant que la nature, qui avoit marqué la séparation de la portion morte de ces os de leur portion restée vivante, comme elle avoit fait pour les parties molles, opéreroit dans les uns la même section qu'elle avoit opérée dans les autres, nous résolûmes de lui abandonner ce complément de son travail.

Nous ne nous sommes point dissimulé que ce travail seroit fort long : mais le malade n'avoit point de fievre ; il faisoit bien ses fonctions : d'ailleurs sa constitution avoit une tendance très prochaine au scorbut ; et lorsque la suppuration commençoit à se ralentir par l'omission des remedes que nous avions prescrits, nous avions eu la douleur de voir le pied et la partie inférieure de la jambe gauche devenir livides, et vingt-quatre heures après menacés d'une gangrene aussi prompte que celle que nous avions eu tant de peine à combattre à la jambe droite. Cet accident, attribué généralement à une résorption et à une métastase de l'humeur de la suppuration, ou peut-être simplement l'effet de la sympathie qui existe entre les parties correspondantes et d'une structure semblable, a été promptement dissipé en augmentant la dose des anti-scorbutiques et des anti-septiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le malade en a été quitte pour l'exfoliation de l'épiderme et du tissu cellulaire qui l'unit à la peau. Ces deux membranes se sont promptement reproduites ; d'ailleurs le malade étoit âgé de soixante-onze ans.

Toutes ces considérations nous porterent à redouter une opération, qui, faite dans une direction qui n'auroit pas été et ne pouvoit pas être celle de la nature, auroit retranché des parties

que celle-ci vouloit conserver, ou en auroit conservé qu'elle vouloit retrancher. Dans l'un et l'autre cas, nous avions une grande suppuration à essuyer, et la nature avoit fait les frais de celle qui étoit nécessaire.

Il est vrai qu'en attendant la chûte de la partie morte des os, nous avions à craindre l'impression de l'air sur la substance médullaire de la portion vivante, dont à la rigueur nous ignorions l'état, quoique la couleur de la substance osseuse au-dessus de la ligne de démarcation nous autorisât à la juger saine. Toujours confiants dans le travail de la nature, nous espérâmes qu'elle pareroit elle-même à cet inconvénient trop réel, nous réservant de la seconder par des défensifs doux.

L'évènement a justifié nos espérances; et le 30 septembre, les portions inférieures du tibia et du péroné se sont séparées en même temps de leur portion supérieure. Il paroît qu'un effort fait par le malade, dans un moment d'impatience pour élever sa jambe, a accéléré cette séparation.

L'extrémité saine du tibia formoit un bec de flûte alongé d'environ un pouce dans sa partie postérieure, au lieu que la section du péroné avoit une forme ronde. J'ai, dans le temps, déposé la portion de la jambe et le pied sur le bureau de la Faculté de médecine, à qui je rendis compte du

fait pur et simple dans une de ses assemblées dites *prima mensis*. Le chirurgien a couvert l'une et l'autre extrémité avec de la charpie seche très mollette et légèrement maintenue sans compression, pour servir seulement de défensif contre l'impression de l'air. On a continué les compresses de quinquina sur ce qui restoit de la jambe. On ne pansoit qu'avec des plumasseaux très doux le moignon, qui ne fournissoit presque plus qu'un léger suintement lymphatique.

La nature semble s'être hâtée de consommer son ouvrage : la partie des deux os demeurée à nud a été recouverte en très peu de temps de mamelons charnus qui se sont desséchés petit-à-petit, et ont formé un cuir dur et insensible. A mesure que ce cuir s'étendoit, il poussoit et séparoit de petites esquilles des inégalités qu'avoit laissées la section ; le chirurgien en enlevoit d'autres facilement avec ses deux doigts. Enfin les deux os ont été entièrement recouverts, et le malade s'est parfaitement rétabli. La durée de sa maladie a été de huit mois. Il a vécu encore quatre ans, marchant avec une jambe de bois. Il a succombé en peu de temps à une vraie péripneumonie, dont il se seroit peut-être garanti s'il eût suivi le conseil que nous lui avions donné de se faire saigner de temps en temps : il étoit devenu très plétho-

rique à raison du peu d'exercice qu'il prenoit depuis sa maladie, étant accoutumé à en faire beaucoup avant. J'ai eu plusieurs fois occasion de reconnoître la nécessité de ces saignées pour les personnes qui avoient souffert la perte de quelque membre considérable, par exemple l'amputation d'un bras, d'une cuisse, ou d'une jambe.

Si cette guérison naturelle doit être rangée dans la classe des faits extraordinaires et surprenants, je vous avoue que celle dont j'ai promis le précis, extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences* pour l'année 1702, est plus merveilleuse et plus propre à exciter la confiance dans les opérations de la nature.

Un homme âgé d'environ quarante ans, d'un bon tempérament, reçut un coup d'épée à la partie moyenne, interne et inférieure du bras droit: cette blessure fut suivie des accidents les plus graves, insomnie, fievre, putridité dans les humeurs : car, en peu de jours, tout parut sphacélé jusqu'au coude; la partie interne du bras étoit corrompue jusqu'à l'aisselle, et l'os même du bras étoit à nu à la distance de quatre travers de doigt de l'aisselle, la pourriture ayant fait tomber toutes les parties qui la recouvroient. L'amputation paroissoit le seul remede pour empêcher les progrès de la communication, et la mort; mais l'état

déplorable où se trouvoit le malade présentoit une contre indication trop puissante pour ne pas arrêter la main des chirurgiens qui furent consultés.

Une femme promit de guérir avec un onguent dont, suivant l'usage de cette espece d'empiriques, elle faisoit un mystere, et que l'on reconnut être le baume de Leucatel. Elle en frotta toute la partie malade, la recouvrit ensuite de linges; elle donna en même temps du bon vin et des aliments fort nourrissants. Vingt-quatre heures après, la gangrene étoit bornée: les parties corrompues se séparerent d'elles-mêmes. Six semaines étoient à peine écoulées depuis l'application de l'onguent, que tout l'avant-bras se détacha de l'humérus, sans qu'on y touchât; et au bout d'un mois, à dater de cette premiere séparation, la partie de l'humérus qui avoit été nue se sépara de l'os sain, et ce terrible mal fut terminé par une cicatrice dans l'espace de quatre mois.

On ne peut se dissimuler que ce dernier malade, chez qui la corruption, tant externe qu'interne, étoit poussée au plus haut degré, ne présentoit et ne pouvoit présenter aucun espoir aux gens de l'art; et au tribunal de la raison et de l'humanité, proscrivoit toute opération. Cependant la nature, cet ensemble des forces orga-

niques qui prépare, mêle, sépare, et distribue les principes de la vie par un mécanisme que nous ne connoissons pas, et par conséquent au-dessus de toutes nos théories, pose une barriere insurmontable au milieu d'un membre dont toutes les parties sont animées par les mêmes nerfs, nourries par les mêmes vaisseaux, et défendues par les mêmes enveloppes. Cette barriere interrompt toute communication entre les parties qui lui sont inférieures et celles qui lui sont supérieures; les unes continuent à vivre, et les autres sont livrées au poison destructeur qui les a attaquées ; devenues étrangeres à l'organisation du corps, elles en doivent être rejetées, elles tombent d'elles-mêmes. Que l'art seroit heureux, s'il pouvoit imiter la nature dans toutes ses opérations, arrêter la marche de la corruption, et ne séparer que les parties qui en sont atteintes, et dont la perte ne peut opérer aucun changement, aucun trouble dans les parties conservées saines!

Quant au premier vœu, l'heureuse découverte de la vertu éminemment anti-septique du quinquina, du camphre, dissous dans une liqueur spiritueuse, tant de fois confirmée par d'heureux succès, et d'autres remedes mis en œuvre par de grands praticiens, ne nous laissent presque rien à desirer dans les cas possibles.

Quant au second, on sent, 1° qu'il n'est praticable que lorsque le sphacele est fixé; 2° que, la ligne de démarcation n'étant pas toujours circulaire, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de la suivre dans l'amputation, et par conséquent de ne séparer que les parties mortes.

C'est pourquoi l'art, en suivant le précepte de la nature, que les parties mortes doivent être séparées des vivantes, a admis, pour regle, d'opérer cette séparation dans les parties vivantes, et, par préférence, dans les articulations, où elle est en quelque sorte indiquée; mais cette pratique, couronnée par un grand nombre de guérisons, n'est pas toujours admissible; les deux exemples que j'ai rapportés semblent le prouver. Que reste-t-il alors à espérer, rien, que de la nature? je ne le pense pas: l'art peut encore beaucoup, en secondant et facilitant son travail. Ce sont les conséquences que je me crois autorisé à tirer de ces deux observations. Si ces conséquences ne paroissent aux maîtres de l'art qu'une confirmation de leur doctrine et de leur conduite, sous ce rapport même elles ne seront pas inutiles.

Poirier ayant négligé pendant quelques jours l'usage interne du quinquina, la suppuration, qui jusqu'alors avoit été abondante et de bonne

qualité, diminua sensiblement et devint ichoreuse; la jambe gauche fut attaquée des mêmes douleurs qui avoient commencé la maladie de la droite, et bientôt les taches, d'un rouge livide, annoncerent la gangrene. La reprise et même l'augmentation de la dose du cresson et du quinquina en boisson, ainsi qu'en décoction pour recouvrir les jambes, arrêterent la dépravation des humeurs, et firent évanouir les craintes que nous avions conçues d'un nouveau sphacele chez un malade de cet âge.

Il est donc démontré, 1° que l'usage interne du quinquina en boisson n'est pas moins nécessaire en cet état que son usage externe. Je dis en boisson; car j'ai eu lieu de reconnoître la vérité de l'observation faite par d'autres, que son usage en substance ne produit pas de si bons effets dans les cas de gangrene; 2° que cet usage doit être persévéramment continué jusqu'à la guérison totale.

La persévérance à tenir les parties malades, et même celles qui, placées au-dessus, sont encore saines, exactement couvertes de défensifs efficaces qui les garantissent du contact de l'air extérieur, m'a paru non moins importante; parceque nous avons observé que le moignon, dont la couleur

étoit habituellement vermeille, en prenoit une plus foncée dès qu'il restoit quelque temps exposé à l'air, et qu'au pansement suivant, la suppuration étoit de moins bonne qualité.

Le malade n'ayant point de fievre, nous lui avons accordé de la nourriture choisie pour la qualité, et dosée en quantité relativement à ses forces et à la maniere dont se faisoient ses digestions.

La conduite tenue par la femme dont il est question dans l'observation que j'ai empruntée des *Mémoires de l'Académie des sciences,* en donnant au malade du vin et de bonne nourriture, a été également justifiée par le succès.

Je pense donc qu'une diete trop sévere ne peut être que dangereuse dans un travail aussi long, même malgré un léger mouvement de fievre. Ce travail devant être celui de la nature, il faut soutenir ses forces; il faut craindre l'affoiblissement du principe de la vie, qui seul peut opérer la séparation des parties mortes d'avec les vivantes, conformément à ces aphorismes d'Hippocrate (1):

---

(1) *Tenuis et exquisitus victus, et in longis morbis semper, et in acutis, ubi non convenit, periculosus* (Aphor. IV, sect. I).

In tenui victu delinquunt aegri, ob id magis læduntur:

« Peu de nourriture, et plus encore son retran
« chement total, est toujours dangereux dans les
« maladies longues : il l'est aussi dans les aiguës,
« auxquelles il ne convient pas.

« La diete affoiblit les malades, et dès-lors aug-
« mente la lésion des fonctions : car les inconvé-
« nients du régime sont plus considérables quand
« la privation des nourritures est absolue, que
« quand on en prend même un peu trop ».

Aphorismes qui, soit dit en passant, sont peut-être trop négligés aujourd'hui, sur-tout dans les villes peuplées, où, exagérant les maux qui résultent de l'oisiveté dans laquelle la plupart des habitants passent leur vie, et des mets succulents dont ils font leur principale nourriture, on a prononcé cette hyperbolique sentence, que presque tous mouroient d'indigestion; qu'il falloit par conséquent, aussitôt qu'ils tomboient malades, les condamner à une diete très sévere; tandis que je suis en droit d'assurer que j'en ai vu périr, ou sur le point de périr, d'inanition (1).

---

omne enim delictum quod committitur multò magis fit in tenui quàm in paulò pleniore victu (Aph. V, sect. ejusdem).

(1) L'exemple qui m'a été communiqué par mon confrere Lassus est celui d'une fille qui, dans l'espace de deux ans et

plus, perdit les deux jambes à deux travers de doigt au-dessus de la malléole.

Ce fait se trouve dans une note de l'ouvrage de Sandifort, intitulé, *Exercitationes anatomico pathologicæ*, imprimé à Leyde en 1783, in-4°, liv. IV, chap. 9.

MÉMOIRE

Sur l'avantage et la nécessité de ne tirer que peu de sang à la fois aux enfants à grosse tête; lu le 21 *nivose an* IV, *et déposé au secrétariat de l'Institut le* 26 *vendémiaire an* V.

Les enfants à grosse tête, c'est-à-dire dont la tête est plus volumineuse, plus grosse que dans la structure ordinaire de l'homme, suivant les proportions établies par la nature entre les différentes parties du corps, sont plus sujets que les autres à tomber dans la stupeur et l'affaissement au moindre accès de fievre qu'ils éprouvent : ils sont aussi plus sujets aux convulsions, au délire, lorsque la fievre s'allume davantage, soit qu'elle soit produite par une abondance d'humeurs viciées dans les premieres voies, soit qu'elle soit le prélude d'éruptions à la peau, ou l'effet du travail de la dentition, ou d'autres causes.

Cette vérité de fait s'est présentée tant de fois dans ma pratique, depuis quarante ans et plus, que je n'hésite pas à la regarder comme un de ces aphorismes qui doivent faire loi, non pas cependant sans quelques restrictions; mais elles sont

rares. En effet, toutes les fois que j'ai vu des enfants nouveaux nés avec cet excès de grosseur dans la tête, j'ai averti qu'il falloit craindre les symptômes que je viens d'indiquer, et ma prédiction a presque toujours été vérifiée.

Le premier avantage que m'a procuré ce pronostic a été de rassurer les parents, les personnes chargées du soin de ces enfants, et de les empêcher de mettre en usage des remedes trop ordinairement pernicieux; le second, et sans contredit le plus important, a été de prévenir souvent et de diminuer l'intensité de ces accidents.

La saignée étant un des moyens préservatifs et curatifs dont la nécessité se prononce souvent, je me bornerai, dans ce mémoire, aux leçons que m'a fournies l'expérience sur son emploi, et spécialement sur la quantité de sang que l'on doit tirer à la fois.

Sans doute, la célérité, la plénitude, la dureté du pouls, la sécheresse brûlante de la peau, le gonflement du visage et du cou, la rougeur vive des yeux, la difficulté de la respiration qui semble étouffée, sont des indications impérieuses de désemplir les vaisseaux sanguins, si fortement distendus, qu'ils sont prêts à se rompre. Les hémorrhagies par le nez, qui surviennent quelquefois

et soulagent sensiblement, sont un motif légitime de satisfaire promptement à l'indication

Mais faut-il proportionner la quantité de sang que l'on tirera, à la plénitude, à la dureté du pouls, comme je l'ai vu pratiquer trop souvent? Le malade se trouvera-t-il plus promptement et plus sûrement délivré du danger qui le menace, si l'on verse beaucoup de sang à la fois? J'ose assurer que non. L'effet de ces larges saignées, par exemple, d'une demi-poélette aux enfants depuis six mois jusqu'à un an, d'une poélette, d'une poélette et demie ou de deux poélettes depuis un an jusqu'à six, et d'une plus grande quantité passé cet âge, est de jeter les malades dans un affaissement effrayant, vu la petitesse et la roideur du pouls, la pâleur du visage, et le froid des extrémités, qui succedent. Cet état fait bientôt place à une agitation qui croît rapidement, et à un délire frénétique accompagné de convulsions. Si, déterminé par la violence de ces symptômes, on réitere la saignée, les accidents deviennent de plus graves en plus graves, sont suivis d'inflammation dans les visceres de l'abdomen, ou d'une oppression suffocante de la poitrine; les évacuations se suppriment; le pouls, toujours petit et tendu, change de rhythme à chaque

instant, jusqu'au moment où la gangrene termine les douleurs et la vie de l'enfant.

J'ai cru reconnoître dans les suites funestes de ces saignées trop abondantes, l'effet inévitable de l'épuisement des forces de la nature, qui dès-lors ne pouvoient plus rien contre la cause morbifique. La répétition des malheurs et une conduite contraire m'ont confirmé dans mon jugement. C'est pourquoi, toutes les fois que j'ai été obligé de recourir à la saignée, j'ai recommandé de tirer peu de sang à la fois, sauf à réitérer cette évacuation. Ainsi, pour les enfants, depuis leur naissance jusqu'à un an, un an et demi, j'emploie rarement la lancette; mais je leur fais appliquer trois ou quatre sangsues, ordinairement à la tête, soit derriere les oreilles, soit aux tempes, quelquefois aux pieds. La lenteur avec laquelle le sang coule par les plaies superficielles que font ces petits animaux, ne produit qu'une déplétion graduée, qui n'expose point les vaisseaux et les organes à un affaissement toujours dangereux chez les sujets mous et lâches comme sont les enfants, surtout à grosse tête, et voisins de leur naissance. Je dois avertir qu'il ne faut pas laisser couler le sang trop long-temps, malgré que le petit malade paroisse bien soutenir l'évacuation. Il est prudent de l'arrêter lorsqu'on en a tiré à-peu-près une

demi-poélette. Si les accidents persistent ou ne sont pas suffisamment diminués, on pourra faire une nouvelle saignée par le même moyen, une, deux, ou quatre heures après, suivant l'urgence; on pourra même y revenir encore après, ayant toujours attention d'éviter les angoisses de la foiblesse.

J'observe les mêmes gradations, les mêmes ménagements, pour les enfants qui sont plus avancés en âge, proportionnant la quantité de sang que l'on tire à chaque fois, à leurs forces combinées avec l'intensité des accidents, soit que l'on emploie les sangsues, soit que l'on se serve de la lancette.

En secondant l'effet de ces saignées par des boissons appropriées, des lavements, et sur-tout par une application continuelle de fomentations émollientes sur le ventre, j'ai eu la satisfaction de voir les accidents diminuer, les convulsions et le délire s'évanouir, et la maladie qui en étoit la premiere cause, suivre sa marche régulièrement et paisiblement; car j'ai remarqué depuis long-temps que c'étoit principalement dans les enfants qu'on retrouvoit avec admiration la justesse de la doctrine d'Hippocrate sur le pronostic et les crises, lorsqu'on avoit été assez heureux pour écarter dès le commencement les obstacles

qui entravoient la nature, et pour lui rendre la facilité de terminer son travail.

Les grands secours que j'ai retirés de l'application continuée, même pendant plusieurs jours, des fomentations émollientes, me font une loi d'insister sur ce moyen, sans lequel les saignées n'ont qu'un effet incomplet, comme j'en ai été convaincu nombre de fois, le pouls devenant plus dur, le visage plus enflammé, le ventre se météorisant, et les convulsions se réveillant, aussitôt qu'on les supprimoit. Ce précepte est fondé sur l'indispensable nécessité de conserver constamment le ventre libre et souple, et d'entretenir la circulation dans les visceres, et de favoriser les libres sécrétions.

Je pourrois rapporter l'histoire d'un grand nombre d'enfants à grosse tête que j'ai traités; mais je crois suffisant de citer celle de deux freres nés avec ce vice de conformation.

Le 8 mai 1767, l'aîné, âgé de douze ans, d'une grandeur moyenne, avec peu d'embonpoint et un visage souvent enflammé, sur-tout après les repas, se plaignit d'avoir mal à la tête. Il but quelques tasses de thé, ne soupa point, fut agité pendant la nuit, qu'il passa sans dormir. Le lendemain matin il prit un lavement, observa une diete rigoureuse, et se trouva un peu mieux pen-

dant quelques heures; car dans le milieu du jour son pouls devint vif et serré. Le soir, la fievre fut forte, le mal de tête augmenta dans la même proportion, le visage et les yeux étoient rouges, la respiration gênée, et les urines furent supprimées: il eut un délire obscur toute la nuit. Ces symptômes, la célérité et la dureté de son pouls, formoient l'indication la plus urgente de tirer du sang. On en tira, en effet, deux poélettes du bras: il étoit d'un rouge vif; et, refroidi, il avoit de la consistance, sans être couenneux. C'étoit le second jour de la maladie.

Cette saignée, dont j'attendois du calme, fut suivie d'un effet contraire; la fievre devint plus violente: c'est-à-dire que le pouls étoit plus précipité, plus dur, la chaleur de la peau plus brûlante, la tête plus embarrassée, le visage et les yeux plus enflammés; les muscles de la face étoient de temps en temps en convulsion, et le délire ne se relâchoit que pour laisser le malade dans un affaissement interrompu par des secousses convulsives, dans les extrémités inférieures sur-tout; le ventre étoit souple, mais ne fournissoit aucune évacuation.

Je jugeai que la tête étoit le siege principal de la maladie. La rougeur du visage et des yeux, le délire par moment frénétique, me firent craindre

une inflammation; en conséquence je prescrivis une saignée du pied : elle fut de trois poélettes. Le sang sortit avec une grande impétuosité. Les accidents ne diminuerent point. On en fit une seconde un peu moins forte, qui ne réussit pas mieux que la premiere; au contraire, les symptômes s'aggraverent. L'enfant vomit deux fois de la bile poracée, et eut une évacuation par bas de même nature. La fievre avoit de fréquentes exacerbations ou de fréquents redoublements, cinq, six dans les vingt-quatre heures. Alors le délire, qui étoit continuel, étoit porté au plus haut degré, et vraiment frénétique.

Cet état a duré jusqu'au 11, malgré les délayants, les antiputrides acides de toute espece. Le seul bien que ces derniers ont produit a été de rétablir le cours des urines. Les fomentations émollientes ont arrêté et dissipé le météorisme du ventre, qui avoit suivi immédiatement les saignées du pied. Cependant, ni elles ni les lavements n'ont pu procurer des évacuations par les garde-robes : le malade a, plusieurs fois, passé vingt-quatre heures sans rien rendre du tout, pas même des urines.

Dès le 6, il avoit perdu la parole, et ne l'a pas recouvrée depuis. On sait que ce symptôme a été

annoncé par Hippocrate comme un signe mortel. Le 7, on avoit commencé à appercevoir plusieurs taches violettes, et même noires, sur le côté gauche du ventre. Non seulement elles ne se sont pas étendues, mais elles ont cédé en partie à une embrocation faite avec une décoction de quinquina, dont le malade prenoit même quelques cuillerées dans ses boissons.

Le 11 au soir, les urines se supprimerent pour la troisieme fois; le ventre se gonfla, sans cependant offrir une vraie résistance, et sans douleur; il cédoit aisément à la pression de la main, et on entendoit rouler l'air qui distendoit les intestins et sur-tout le colon, dont la direction étoit tracée par un bourlet très saillant.

Trois jours après, c'est-à-dire le 14, le ventre se relâcha, mais devint très douloureux. Les agitations du malade annonçoient que les douleurs étoient vives et aiguës toutes les fois que les vents changeoient de place, et principalement avant leur sortie, qui entraînoit quelquefois une eau bourbeuse et jaune.

Dans l'intention de calmer ces douleurs et de procurer quelques évacuations, je fis prendre une potion composée de deux onces de décoction un peu chargée de quinquina, et de deux onces

d'huile d'amandes douces. J'obtins en effet une évacuation bilieuse très abondante, et la sortie de beaucoup de vents, à plusieurs reprises

Cette double évacuation fut suivie d'un calme qui ne fut pas de longue durée: car, dès la nuit du 16, le ventre se météorisa de nouveau, les urines devinrent plus rares, il n'y eut presque plus d'évacuation, et la difficulté que le malade avoit eue à se retourner, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dès le 12, devint une impuissance générale.

Le 18, pendant la nuit, tout le corps, excepté les extrémités inférieures, qui étoient froides, se couvrit de sueur, le regard devint fixe, la prunelle très dilatée, le globe de l'œil saillant, et comme prêt à sortir de l'orbite. Il y restoit cependant encore un peu de sensibilité; car une lumiere très vive faisoit fermer les paupieres. Le malade expira, le 19 au soir, sans aucune agitation, sans agonie.

Pendant toute cette affreuse maladie, la fievre s'est maintenue constamment à-peu-près au même degré. La langue et les levres ont toujours été seches et noires, et les dents enduites d'un limon épais de même couleur. Depuis les saignées, le malade n'a eu ni envie de vomir, ni hoquet.

Tourmenté de l'état où j'avois vu cet infortuné

pendant dix-neuf jours, et du peu de succès des moyens que j'avois employés, quoiqu'ils me parussent répondre à des indications évidentes, je desirai l'ouverture du cadavre. J'en fis demander la permission à ses parents : je ne sais par quel motif je fus refusé. Mais il restoit un frere dont la conformation de la tête étoit la même, et qui, comme son aîné, tomboit dans le délire toutes les fois qu'il avoit de la fievre. Je pérsistai donc dans ma résolution ; je m'associai le chirurgien de la maison, M. Goulliard, homme instruit, qui m'avoit secondé dans les soins que j'avois donnés au malade. A l'insu des parents, le 20 au soir, nous procédâmes à l'ouverture. Voici le tableau fidele de ce qu'elle nous a offert.

A l'intérieur, à deux travers de doigt de l'ombilic, partie latérale gauche, une tache d'un brun noirâtre, de la largeur d'une piece de six sous, reste d'une tache beaucoup plus étendue qui avoit paru dès le 10, et dont j'ai rendu compte.

Sur les fausses côtes gauches, des plaques sphacelées de la largeur de la main.

Le ventre très gonflé, très rénitent et saillant, principalement dans les régions épigastrique et ombilicale.

A l'ouverture des téguments, la peau étoit fort mince et se déchiroit aisément.

A la premiere incision des muscles abdominaux, les intestins se sont précipités avec violence hors de la capacité; ils n'avoient souffert aucun déplacement. Le colon étoit, dans toute son étendue, prodigieusement distendu par l'air dont il étoit rempli; tous les intestins grêles également distendus, à proportion de leur diametre, et l'estomac comme soufflé avec effort, sans que la pression de la main eût pu faire sortir la moindre portion de l'air qui le distendoit. Il ne contenoit rien autre chose que de l'air.

L'épiploon étoit presque entièrement dégarni de graisse, le foie sain et de bonne couleur, la vésicule du fiel très grosse et longue de trois pouces, remplie d'une bile épaisse fort jaune.

La rate un peu plus volumineuse que dans l'état naturel, mais saine; sa figure différoit de l'ordinaire en ce qu'elle étoit plus courte; sa tête grosse, épaisse; sa pointe arrondie, ce qui la faisoit ressembler assez bien à un cœur.

Le pancréas fort dur, sans obstruction marquée.

L'estomac avoit une texture fort épaisse; la portion de la grande courbure voisine du pylore étoit enflammée dans une étendue de la paume de la main, et tachetée de points, les uns d'un rouge vif, les autres d'une couleur violette; la

membrane interne étoit détruite dans toute cette partie.

Le canal intestinal, légèrement phlogosé, et par places, contenoit environ une livre d'une liqueur bilieuse délayée par les boissons à mesure qu'elle sortoit du *duodenum*.

Le mésentere maigre, sans obstruction vraie; seulement les glandes avoient un peu plus de volume que dans l'état ordinaire, elles étoient d'un violet très foncé.

Les reins fort gros, sans calculs ni embarras; les arteres très épaisses, ainsi que la vessie, qui étoit encore pleine d'urine. Les membranes avoient trois fois plus d'épaisseur qu'elles n'en ont ordinairement.

La poitrine ouverte ne nous a rien offert de vicié; seulement il y avoit beaucoup d'eau dans le péricarde, ce qui n'est point une singularité.

Les téguments de la tête enlevés, nous n'avons trouvé aucune trace de sutures. Le péricrâne s'est séparé des os avec autant de facilité que si c'eût été une coëffe étrangere à la structure de la tête.

La boîte osseuse n'étoit que d'une seule piece; les faces, tant internes qu'externes, étoient lisses et polies comme un vélin. On ne voyoit à l'interne aucun vestige ni de sutures, ni d'impressions digitales, ni de gouttieres pour les sinus,

ni des ramifications qui y forment ordinairement les arteres de la dure-mere.

Cette membrane étoit plus épaisse qu'on ne la trouve chez un vieillard de soixante-dix ans; elle étoit très blanche, d'un tissu fort serré; elle n'avoit pas plus d'adhérence avec la surface interne de la boîte osseuse, que le péricrâne n'en avoit avec la surface externe. Il n'y avoit par conséquent aucune communication entre ces deux membranes, communication cependant très sensible et très multipliée dans les autres sujets de cet âge. Cette membrane comprimoit si fort le cerveau, que, quand la scie l'a attaquée, nous avons entendu une explosion semblable à celle qui se fait lorsqu'on perce un ballon bien tendu, et le cerveau a écarté les levres de l'ouverture, de maniere qu'une partie sailloit au dehors.

La masse du cerveau, dont la substance étoit ferme et rénitente, étoit proportionnée à l'ample capacité du crâne, qui, au coup-d'œil, nous a paru égaler celle d'un adulte de vingt ans.

La pie-mere étoit flottante, et n'avoit aucun point d'adhérence avec la substance corticale. Ses vaisseaux, ramassés par paquets, étoient remplis en partie de bulles d'air très apparentes, et de globules d'un sang très vermeil, que ces bulles d'air entrecoupoient, comme on le remarque dans

un barometre dont le vif-argent est séparé par des cylindres d'air. Le diametre de ces vaisseaux étoit beaucoup plus grand qu'il n'a coutume d'être; il égaloit celui d'une grosse plume d'aile de perdrix. Ils étoient dilatés en plusieurs endroits; et ces dilatations représentant des varices, étoient sur-tout remarquables dans le plexus choroïde.

Les nerfs sortants du crâne étoient fort gros, et présentoient une grande résistance sous le doigt.

L'artere qui accompagne le nerf optique étoit d'un diametre considérable, et ayant un anévrisme gros comme une lentille, remplie d'un sang noir au commencement de son entrée dans le trou optique.

Il y avoit peu d'eau dans les ventricules, et presque point de sang dans les sinus, soit longitudinal, soit latéraux.

Le cervelet bien conformé, dense, et même fort dur, seulement plus gros que dans les enfants de cet âge, et en proportion avec le cerveau.

Tels sont les phénomenes singuliers et rares sans doute que nous a présentés la structure de cette grosse tête.

Je suis bien éloigné de penser qu'elle accompagne toujours le trop grand volume; je n'ai même aucune raison de croire que le frere du malade

dont il va être question, ait eu aussi la même imperméabilité du crâne, qui, supprimant toute communication de l'intérieur avec l'extérieur, n'a pu que donner une grande intensité aux accidents provenant du seul volume excessif. Je laisse aux physiologistes à discuter cette opinion, et me renferme dans les faits de pratique. Je me hâte donc de passer à l'application que j'ai faite des conséquences du traitement infructueux, et des connoissances puisées dans l'état des parties, distinguant cependant ce qui pouvoit dépendre du grand volume du cerveau, et ce qui pouvoit être le résultat de la dépravation des humeurs pendant la maladie et depuis la mort.

Le 20 novembre de la même année, le frere de ce malheureux malade, âgé de huit ans, ayant la tête fort grosse à proportion du reste du corps, sur-tout dans sa partie postérieure, le visage plein et haut en couleur, tandis que le reste du corps étoit maigre et pâle, éprouva un accès de fievre, avec altération et agitation, qui ne tarda pas à être suivi du délire. Les convulsions s'annoncerent le lendemain. Le pouls étoit dur, précipité, la respiration très gênée, les yeux enflammés, ainsi que les joues.

Malgré la crainte que m'inspiroit et que devoit m'inspirer le peu de succès de saignées pratiquées

sur son frere, l'indication me parut trop urgente.

En cherchant à deviner pourquoi les saignées avoient été suivies d'une augmentation, d'une exacerbation des accidents auxquels j'espérois qu'elles apporteroient de l'adoucissement, je crus entrevoir que le trop grand vide produit subitement dans les vaisseaux sanguins du cerveau, par une évacuation trop abondante à la fois, avoit occasionné une désunion des parties globuleuses rouges, et le dégagement de l'air, principe constituant du sang, ainsi que plusieurs anatomistes l'ont observé dans les mêmes vaisseaux, et que cette décomposition avoit été la source de tous les désordres dont j'avois été témoin, et la cause insurmontable de la mort. Je pensai donc qu'en tirant moins de sang, je ne produirois qu'une diminution graduée de son volume, et un relâchement dans la tension des membranes, sans opérer un vide dangereux dans les vaisseaux, et un affaissement. Mon raisonnement fut peut-être hypothétique; quoi qu'il en soit, il me guida dans ma conduite. Je prescrivis donc une premiere saignée d'une demi-poélette; j'en fis tirer autant une heure après, et quatre heures après pareille quantité. J'eus soin de seconder l'effet de ces saignées par des fomentations émollientes que l'on entretint à une douce chaleur sur le ventre, des

demi-lavements, une boisson délayante et légèrement acidulée, et j'enveloppai le front et les tempes d'une compresse imbibée de vinaigre rosat; j'y fis même appliquer le marc de ce vinaigre.

Les symptômes étoient si sensiblement calmés, que le troisieme jour le malade fut en état d'être transporté, de la pension où il étoit, chez ses parents, où j'ai su que l'on avoit seulement pratiqué une quatrieme saignée du bras, aussi ménagée que l'avoient été les trois premieres, et qu'on avoit continué les fomentations émollientes et les boissons délayantes, jusqu'à ce que la détente complète eût permis d'employer les minoratifs. Cet enfant a été guéri, et vit encore aujourd'hui.

Si je ne me trompe, ces deux modes de traitement dans une maladie, la même au moins dans son début, dont l'issue contraste d'une maniere si frappante, et plusieurs autres faits qui se sont multipliés dans ma pratique depuis trente ans, ne doivent laisser aucun doute sur la vérité et l'utilité de ce précepte, *qu'il ne faut tirer que peu de sang à la fois aux enfants à grosse tête,* lorsque des symptômes impérieux obligent d'avoir recours à ce moyen curatif.

J'ajoute que ce précepte n'est pas seulement avantageux et salutaire pour les enfants à grosse tête, mais pour tous les enfants en général, et

même pour les adultes, lorsqu'il y a complication d'humeurs viciées dans le ventre, et que la violence de la fievre, la crainte ou l'existence de l'inflammation, forcent de faire précéder les évacuants par la saignée. Je ne parle que d'après un grand nombre d'expériences.

VARIÉTÉS

Des symptômes d'une même épidémie gastrique vermineuse, dans trois villages voisins, à raison de leur site et du régime des habitants.

Hippocrate débute, dans son admirable *Traité de l'air, des lieux, et des eaux*, par les conseils suivants :

La premiere chose que doit faire un médecin, en arrivant dans un lieu qu'il ne connoît pas, c'est d'examiner avec soin son exposition, par rapport aux vents et aux différents levers et couchers du soleil, parcequ'il y a une grande différence entre une ville exposée au nord et celle qui l'est au midi, entre une ville exposée au levant et une autre qui l'est au couchant. C'est avec la même attention qu'il doit s'assurer de la qualité des eaux dont les habitants font usage... Il doit de plus considérer si le sol est nu et sec, ou couvert d'arbres et humide; s'il est bas, enfoncé, et brûlé par des chaleurs étouffantes, ou si c'est un lieu élevé et froid.

Il doit enfin examiner le genre de vie et le régime auxquels les habitants se plaisent davantage.

Le médecin, ajoute-t-il, qui sera instruit de toutes ces circonstances, sera en état de bien connoître la nature des maladies qui sont particulieres à ce lieu où il veut exercer son art, ou qui sont communes à tous les pays ; de maniere qu'il ne sera ni embarrassé dans leur traitement, ni exposé aux erreurs dans lesquelles doivent naturellement tomber ceux qui négligent ces connoissances.

Ayant eu plusieurs fois occasion de vérifier ces observations, et de reconnoître combien ces préceptes sont importants pour le médecin et pour les malades, mais sur-tout dans une épidémie, qui, produite par la même cause, a présenté des nuances, des phénomenes différents, dépendants des positions astronomiques des villages où elle régnoit, de la qualité du sol, de ses productions, et du régime de leurs habitants, j'ai pensé que la communication des observations que je fis alors, et de la conduite que j'ai tenue, pourroit, en réveillant l'attention du médecin sur son premier devoir, contribuer à rendre le traitement des endémies, et par conséquent des épidémies, plus assuré, en fixant d'une maniere plus profitable les grands axiômes thérapeutiques, toujours subordonnés à des circonstances particulieres.

Je ne donnerai point l'histoire détaillée, jour

par jour, des différents malades, en copiant mon journal, craignant que ces détails ne fussent plus fatigants qu'instructifs. Je me bornerai aux traits principaux du tableau. Ils suffiront pour confirmer cette grande vérité, que la même maladie présente dans ses symptômes des variétés, dont il faut étudier les causes, l'influence sur la maladie principale, et exige des modifications importantes dans la méthode curative; modifications qui se trouvent rarement indiquées dans les livres, qui même ne peuvent pas s'y trouver, et que la pratique seule peut apprécier.

Au mois de septembre 1763, je fus invité par le Gouvernement à porter des secours aux habitants de trois villages, Grandru, Quémy, Babœuf, situés entre Noyon et Chauni, le long de la colline dite montagne de Saint-Siméon, très élevée, et qui, commençant bien avant Compiegne, s'étend beaucoup au-delà de Chauni, formant un grand nombre de gorges plus ou moins profondes.

La maladie dont ils étoient attaqués depuis la fin d'août, étoit gastrique, vermineuse : comme elle n'offroit pas précisément les mêmes symptômes dans les trois villages, et qu'à ceux qui caractérisent cette maladie, il s'en joignoit d'autres, ou

plutôt des variétés en intensité et en épiphénomenes, j'en recherchai les causes. Il me fut facile de reconnoître qu'elles dépendoient du site, de l'habitation, des qualités du terrain, du genre d'exercice et de la nourriture habituels. C'est pourquoi je dois faire précéder la description de la maladie par quelques observations topographiques et météorologiques.

Le printemps et la premiere moitié de l'été, par des successions graduées de temps secs, pluvieux, de grandes chaleurs, et de températures douces, avoient singulièrement favorisé la végétation. La fleuraison avoit été superbe, et promettoit une récolte abondante. Mais au commencement d'août, de fréquents orages avec tonnerre, grands vents, suivis de pluies chaudes, donnerent naissance à une multitude d'insectes; les fruits furent piqués, et fournirent le développement à une grande quantité de vers. La maturation ne put s'achever. Un ouragan, qui dura plusieurs heures avec une véhémence affreuse, enleva les toits des maisons, et circulant dans les gorges de la montagne sur les coteaux, jeta bas presque toutes les pommes et poires qui déja étoient piquées et contenoient une poussiere d'un brun noir et d'une âcreté amere insupportable.

Les habitants s'empresserent de ramasser ces

fruits verts et gâtés, et en firent du cidre, qui est la boisson la plus commune de ce pays.

Peu de temps après, et dès la fin d'août, commença la maladie qui, mal connue, fut mal traitée, et fit un grand nombre de victimes, sur-tout dans Grandru, village assez peuplé, et dont les maisons sont à-peu-près toutes voisines les unes des autres. Ce village est dans une gorge très étroite, peu profonde, entourée de bois dans les trois quarts de son horizon. Ses maisons occupent les deux coteaux et le milieu. Ces dernieres sont exposées au midi plein; celles du côté de Noyon, au sud sud-est; et celles du côté de Chauni, au sud sud-ouest. Elles sont à l'abri des autres vents, ou ne les essuient que dans leurs réflexions, par les coteaux, sur-tout dans les orages, qui n'y sont pas rares.

Il sourde de toutes parts une si grande quantité de fontaines, que presque toutes les maisons ont le pied dans l'eau, et sont enveloppées de brouillards le printemps, l'automne, et pendant un hiver doux.

Les habitants n'ayant qu'une médiocre étendue de terres à cultiver, sont presque tous occupés dans les bois. Le terrain n'est point propre à la culture de la vigne.

Les pommiers, poiriers, et pruniers, sont les

arbres fruitiers qui réussissent mieux. On y voit aussi quelques cerisiers dans la partie supérieure de la colline. Les fruits qu'on y recueille ont peu de saveur; ils sont la nourriture et la richesse de de ce village.

Les douleurs rhumatismales, les érésypeles, les catharres, et les coliques, sont les maladies endémiques.

Quand j'y arrivai, on y comptoit déja plusieurs grandes personnes mortes, presque toutes avant d'être parvenues au onzieme jour de la maladie.

Peu d'enfants, qui y étoient en grand nombre, soit nés dans le village, soit enfants trouvés amenés de Paris, en ont été attaqués : c'a été principalement sur les femmes qu'elle a exercé ses ravages.

Cette maladie débutoit par un mal-aise universel, des douleurs vives de la tête, une grande chaleur d'entrailles, des maux de reins, une fievre continue avec la peau seche, mais sans altération incommode.

Si le malade étoit abandonné à lui-même, il buvoit du vin et du sucre, ou autres liqueurs échauffantes, dans l'intention de se procurer de la sueur, après laquelle il soupiroit comme après le remede le plus prompt et le plus efficace. Mais son espérance étoit presque toujours trompée :

car la fievre augmentoit, le visage étoit enflammé et bleuâtre; la chaleur étoit brûlante, desséchoit la peau; la langue, rouge, devenoit aride, et, par suite, d'un brun noirâtre; la respiration, laborieuse, avec un point de côté aigu; le ventre se gonfloit, se météorisoit, étoit douloureux; une diarrhée s'établissoit brusquement, commençant par des matieres noires, dures, suivies bientôt de matieres séreuses, bilieuses, et entraînant plus ou moins de lombrics, les uns morts, les autres vivants. Quelques malades ont rendu une grande quantité d'ascarides. Chez plusieurs, dès le second ou troisieme jour de cette diarrhée, on a remarqué des séries sanguinolentes. Quelques malades ont eu des vomissements de matieres semblables à celles qu'entraînoit la diarrhée, mêlées également de vers vivants.

Quand cet état, qui étoit le second degré de la maladie, duroit au plus trois jours, la tête s'embarrassoit; le pouls devenoit petit, chancelant, très accéléré. Survenoient beaucoup de foiblesses; les sécrétions et les excrétions se supprimoient; le malade ne se plaignoit plus : une sueur froide couvroit son corps, sur-tout le visage, la poitrine, et il périssoit au commencement du septieme ou au onzieme jour au plus tard.

Peu d'heures après la mort, le ventre étoit

très balloné, raisonnant comme dans une tympanise. Le corps étoit par-tout d'un bleu livide, plus rembruni dans les hypocondres. La putréfaction ne tardoit pas à s'emparer des cadavres. Telle étoit la marche désorganisatrice de cette épidémie à Grandru, lorsqu'on ne lui opposoit pas promptement les secours convenables, ou lorsqu'on excitoit son action délétere par des stimulants incendiaires.

Le chirurgien appelé le deuxieme ou troisieme jour, infidèlement instruit des états différents par lesquels les premieres victimes avoient passé, et frappé de la rougeur du visage, de la sécheresse de la langue, de la fréquence du pouls, de la chaleur de la peau, jugea la maladie essentiellement inflammatoire, et que la saignée étoit impérieusement commandée; il la pratiqua. Une ou deux saignées, faites aux individus pléthoriques et robustes, et aux bras, procurerent de l'allégement; sur-tout dans la violence du mal de tête, dans la gêne de la poitrine, et faciliterent l'emploi des autres remedes convenables, pourvu qu'ils fussent administrés sur le champ.

Mais elles furent constamment pernicieuses aux cacochimes et aux femmes, sur-tout à celles qui avoient eu des enfants, ou qui étoient dans le temps de leurs évacuations périodiques. Le

désordre qui en résultoit fut plus fortement et plus promptement marqué quand la saignée fut faite du pied, pratique erronée, suggérée par l'idée que le mal de tête étoit un symptôme de l'inflammation de ses organes, tandis qu'il n'étoit que sympathique, dépendant de l'état pathologique du ventre. A peine le sang étoit-il tiré, que le malade tomboit dans l'affaissement, déliroit; son ventre se météorisoit, devenoit insensible, symptômes avant-coureurs trop certains de la mort.

Lorsque les envies de vomir, qui survenoient le plus ordinairement le second ou troisieme jour, déterminoient le chirurgien à seconder les efforts de la nature, en donnant un émétique, et ensuite quelques boissons délayantes et laxatives, il relevoit les forces, qui, avant, paroissoient s'éteindre; il leur rendoit de l'énergie, en délivrant l'estomac de cet amas d'humeurs dépravées qui, suivant le jugement d'Hippocrate, *turget*, et doit être expulsé dès le commencement.

Quoique la nature des matieres rejetées, et le soulagement qui s'en suivoit, et la perte presque inévitable de ceux qui étoient saignés plusieurs fois et du pied, ne dussent laisser aucun doute sur le genre de la maladie, confirmé ensuite par le succès des évacuations alvines; voyant cepen-

dant que l'idée d'une diathese inflammatoire occupoit tellement les esprits, qu'on avoit peine à suivre mes conseils, pour dissiper une erreur aussi funeste, et convaincre les personnes qui donnoient des soins aux malades, et leurs partisans, dont la confiance étoit d'autant plus opiniâtre qu'elle étoit aveugle; pour les convaincre, dis je, que la dégénérescence des humeurs tendant à une prompte décomposition et à une putréfaction rapide, avoit son véritable siege dans l'abdomen, et constituoit la maladie contre laquelle il falloit, dès le commencement, puissamment diriger toutes les vues curatives, je fus obligé d'appeler l'autorité à mon aide, afin de faire quelques ouvertures.

La premiere fut celle d'une femme morte le quatrieme jour de l'invasion, après avoir été saignée deux fois du pied, à raison d'une grande accélération du pouls, d'envie de vomir, et d'un violent mal de tête.

A l'extérieur, le ventre très balloné, s'élevant de près de deux pouces au-dessus du cartilage xiphoïde, étoit d'un violet brun, ayant même plusieurs taches noires. La capacité ouverte, il se fit une explosion d'un gaz ou vapeur fade. L'estomac contenoit un ichor épais d'un jaune verdâtre, dans lequel flottoient des vers morts. Nous en

trouvâmes aussi dans les intestins dont la membrane muqueuse étoit livide. Toutes les ramifications de la veine porte étoient remplies d'un sang dissous très fluide, d'une couleur brune ressemblant à de la lie de vin. La membrane muqueuse des intestins étoit livide. L'épiploon, dont les vaisseaux étoient engorgés d'un sang noirâtre, se déchira sous les doigts quand on voulut le soulever. Les poumons étoient flétris et affaissés; leurs vaisseaux contenoient plutôt une boue rougeâtre fluide que du sang, sans aucun signe d'inflammation. Le cœur étoit flasque, mou; le péricarde contenoit un ichor rougeâtre. Les vaisseaux sanguins étoient presque entièrement vuides.

Les recherches anatomiques ne furent pas poussées jusqu'au cerveau, faute d'instruments nécessaires.

Le second sujet fut un homme d'environ quarante ans, dont la fievre avoit été violente avec délire, le visage enflammé, la langue humide; il s'étoit plaint d'un poids sur l'estomac qui l'étouffoit, et avoit des envies de vomir qui lui faisoient faire des efforts infructueux. Il avoit été saigné du bras, du pied, deux fois, sans aucune diminution de la fievre, ni des autres accidents: au contraire, il tomba tout d'un coup dans un affaissement et une foiblesse qui termina ses jours,

le 7 de sa maladie, avec le ventre très distendu, sur-tout dans la région hypocondriaque. L'estomac et les intestins étoient phlogosés en plusieurs endroits; l'iléum contenoit un amas de lombrics morts, et tombant déja en putréfaction. Quelques uns même avoient pénétré jusque dans le durdénum, où ils nageoient dans une liqueur gluante d'un jaune pâle, semblable à celle que nous avions trouvée dans l'estomac.

La vue de tous ces désordres, tant dans les fluides que dans les solides, et qui portoient tous le même caractere, convainquit enfin le chirurgien et les assistants, que la maladie avoit son siege dans le ventre, et qu'elle étoit essentiellement putride, gastrique; et dès ce moment, ils adopterent avec docilité le plan de conduite que je leur proposai.

Il ne consistoit pas dans une nouvelle méthode de traiter cette maladie, mais dans une application raisonnée des grands préceptes, constamment renouvelés par les vrais médecins, parcequ'ils étoient puisés dans l'expérience, sur l'emploi de la lancette, de l'émétique, des laxatifs, des vésicatoires, des anti-septiques, et des toniques.

La saignée n'étoit permise qu'au début de la maladie, sur les sujets qui joignoient de vives

douleurs de la tête, des reins, à une grande oppression, un pouls plein, dur. Il étoit, de plus, recommandé de la modérer pour la quantité du sang à tirer à la fois, qui ne devoit pas excéder six onces, sauf à la répéter, si les motifs qui avoient décidé la premiere, persistoient. Le sang lâche, mou, vermeil, ressemblant à de la gelée de groseilles cuite à moitié, étoit un puissant indice qu'il ne falloit pas insister, parceque cette qualité du sang a toujours été reconnue pour le signe non équivoque des progrès déja avancés de la dégénérescence des liqueurs, et par conséquent de l'affoiblissement de la force vitale, qui ne tarderoit pas à être totalement anéantie, si on augmentoit cet affoiblissement par la saignée. L'épidémie que nous voulions combattre en avoit donné plusieurs exemples.

Les points de côté, même très aigus, très douloureux, n'étoient point une indication vraie de tirer du sang. Ils cédoient aux évacuants, et assez fréquemment à l'application de topiques composés d'avoine ou de paille d'avoine imbibée de vinaigre chaud, remede familier aux gens de la campagne, et qu'ils adoptoient avec confiance.

Une triste expérience n'avoit que trop appris que les saignées au pied avoient toujours accéleré la putréfaction, et l'avoient rendue incurable.

Elle ne devoit donc être pratiquée qu'au bras.

Une seule fois j'ai fait mettre des sangsues à un malade, dont les vaisseaux de la face étoient tellement engorgés, que l'on sentoit à peine battre les arteres carolides, temporales; tandis que ce battement, très accéléré, étoit sensible au poignet, mais petit. Le visage étoit boursouflé, violet, et menaçant d'apoplexie. Cette saignée, quoique peu abondante, déchargea la tête, rétablit la la circulation, et mit le malade en état de recevoir le bon effet des remedes appropriés à la maladie, auxquels, par prudence, je jugeai nécessaire d'associer le quinquina, ayant senti que de temps en temps le pouls fléchissoit.

Aussitôt les saignées faites, lorsqu'elles eurent lieu, ou dès le second jour de l'invasion, le premier ayant été employé à beaucoup de boissons délayantes et un peu acidulées avec l'oseille, les envies de vomir se manifestant, ou même sans attendre cet ordre de la nature, on administroit un vomitif. Le tartrite de potasse antimonié (tartre stibié) étoit préféré. Il faisoit rendre au plus grand nombre des malades, non seulement une glu porracée, mais même des vers vivants ou morts. On en soutenoit l'effet avec des apozemes chicoracés, acidulés et édulcorés avec un peu de miel, ou des tamarins et du sel de glauber; et

on répétoit chaque jour deux demi-lavements, un le matin et l'autre le soir, composés ordinairement avec la décoction d'une poignée de mauve, d'une pincée d'oseille, et de gros comme une noix de beurre.

La boisson habituelle étoit de la tisanne avec le chiendent, la racine de fraisier, à laquelle on ajoutoit un huitieme de vin rouge. Cette petite addition la leur faisoit boire avec plaisir et abondamment.

Tous les deux ou trois jours, on faisoit fondre deux onces de manne, où on délayoit une once de sirop de chicorée composé de rhubarbe, dans deux gobelets de l'apozeme ci-dessus, sans tamarin, ni sel de glauber; le malade les prenoit à trois quarts d'heure de distance, et buvoit beaucoup de sa tisanne. Enfin, quand la bile couloit facilement et de bonne qualité, on ajoutoit aux deux gobelets de l'apozeme une demi-once de tamarins, un gros de sel de glauber, et deux onces de manne. Si le ventre étoit un peu météorisé, et que le pouls fût foible et chancelant, on ajoutoit deux gros de quinquina dans la pinte de tisane.

Quand les forces étoient sensiblement remontées, on répétoit l'apozeme purgatif ci-dessus, et on continuoit la tisane avec le quinquina et le vin, dont on mettoit un demi-setier dans la

pinte, pour les hommes, un peu moins pour les femmes, dont il falloit éviter de provoquer l'évacuation périodique.

Quand on jugea avoir des preuves suffisantes du rétablissement dans les sécrétions, on donna, dans les vingt-quatre heures, trois petits bouillons faits avec une livre de bœuf, une demi-livre de veau, un ou deux oignons, une carotte moyenne, sur trois chopines ou trois livres d'eau: on continuoit trois gobelets de la tisanne par jour.

Si, après trois ou quatre jours, ce régime n'avoit pas rétabli les forces, on donnoit une troisieme fois la dose de l'apozeme purgatif, soit en deux gobelets, soit en un seul, en diminuant la quantité d'eau et ôtant le tamarin. Les jours suivants, on faisoit boire le matin, à midi, et le soir, une once de vin de quinquina, et ensuite un gobelet de la tisane.

Ce traitement, secondé par une bonne nourriture, ménagée avec prudence, réussit chez ceux qui avoient appelé les secours de la médecine dès l'invasion, ou au plus tard le second jour: empressement nécessaire pour les femmes principalement, dont l'état présent, passé, ou prochain, exigeoit de la part du médecin une combinaison particuliere.

Les convalescences ont été longues et difficiles

chez quelques uns, sur-tout chez ceux qui avoient appelé, la maladie ayant déja fait des progrès, ou qui se hâterent de prendre trop ou de trop fortes nourritures, de boire plus de vin que je n'avois permis. Les obstacles à un entier rétablissement furent des dévoiements glaireux, bilieux, dyssenteriques, une tension incommode et venteuse du ventre, des éruptions milliaires, des métastases sur différentes parties, accidents assez communs après les maladies gastriques, lors sur-tout qu'elles viennent de la mauvaise qualité de la nourriture.

L'administration de l'ipécacuanha comme vomitif, pendant deux jours de suite, associé ensuite avec la rhubarbe, en petites doses, données trois fois par jour; des lavements avec la décoction de graine de lin; une boisson avec le chiendent, la réglisse, la gomme arabique, et le quinquina, à la dose de deux gros dans chaque pinte, furent les remedes employés pour calmer les dévoiements même dyssenteriques: on ne donna le sirop magistral astringent que quand les matieres évacuées avoient pris un caractere plus naturel, et que le malade n'étoit plus tourmenté de coliques; s'il en ressentoit encore de légeres, et que le sommeil fût troublé, on donnoit le soir du diascordium, à dose proportionnée à l'âge et au sexe: car on s'apperçut que ce calmant astringent

faisoit plus d'impression aux jeunes femmes qu'aux hommes. La nourriture étoit des potages au riz, à la fécule de pommes de terre, dans le bouillon indiqué ci-dessus, dont on avoit retranché l'oignon.

Lorsque le dévoiement venoit à la suite de la purgation, il étoit plus salutaire que dangereux, et n'exigeoit que des adoucissants alliés avec quelques toniques, comme le scordium, les feuilles d'oranger, du quinquina, et le soir le diascordium.

Le météorisme du ventre étoit plus considérable, plus douloureux, plus opiniâtre chez ceux qui avoient été négligés dans le commencement, que chez les autres, qui s'en ressentirent aussi pendant plusieurs jours. Les boissons adoucissantes et légèrement toniques, que je viens de décrire, mitigeoient la tension et la douleur. Mais cet effet n'eut pas lieu chez tous, car quelques uns eurent une éruption de petits boutons miliaires blancs et rouges, qui paroissoient et disparoissoient promptement : ils étoient accompagnés d'oppression suffoquante, avec foiblesse et rapidité dans le pouls, et chaleur âcre à la peau ; ainsi qu'on l'observe dans ces sortes d'éruptions, lorsqu'elles sont critiques. Si elles ne se soutenoient pas et s'évanouissoient dès le second ou

troisieme jour, les malades périssoient. Ceux en qui elles se sont maintenues jusqu'à l'exsiccation des vésicules qu'elles avoient formées, ont survécu, et ont été délivrés du météorisme et des douleurs.

Comme cette éruption avoit lieu lorsque les évacuations alvines cessoient, il étoit nécessaire d'avoir promptement recours aux apozemes purgatifs, et à des topiques avec le vinaigre et le son ou la paille d'avoine, que j'ai dit avoir dissipé les points de côté; et je crois devoir leur attribuer l'abaissement du ventre, la dissipation du météorisme, la facilité de la sortie des vents, ainsi que des matieres alvines.

Lorsqu'on a vu la tête s'embarrasser, on a tenté d'exciter une dérivation par les vésicatoires: mais la peau pâle et livide sous l'emplâtre, et la gangrene prononcée fortement dès le lendemain, ont forcé de renoncer à ce remede.

Je crois inutile de dire que la cessation subite de toute douleur dans le ventre, étoit un signe avant-coureur de la mort, dont le quinquina, donné même à grande dose, n'a pu préserver.

Un malade a eu une parotide qu'il a été impossible d'amener à suppuration, et que, vu l'inertie putride des fluides, on n'a pas osé ouvrir ni avec le fer, ni avec le feu; il a succombé.

Il y a eu quelques autres métastases que l'on n'a reconnues qu'après la mort; deux entre autres sur la matrice de femmes qui étoient accouchées depuis peu, et qui avoient été saignées du pied.

Cette épidémie qui, dans la premiere quinzaine de septembre, avoit déja immolé plus de vingt victimes, et n'a épargné qu'un petit nombre d'habitants adultes des deux sexes, et en général tous les enfants, s'est soutenue jusqu'à la fin de janvier, malgré un vent du nord-est très vif, qui, dès le milieu de décembre, avoit glacé tous les petits ruisseaux, mais étoit presque toujours accompagné de brouillards épais. La mortalité s'est étendue au tiers des habitants.

Maladie du village de Quémy.

A l'opposé et au bas de la colline dans la gorge de laquelle est situé le village de Grandru, est le village de Quémy, dont les habitations sont partie sur la colline, partie dans la plaine qui va en s'élargissant au nord-ouest et au nord, c'est-à-dire ouverte à ces deux vents, très peu à l'est d'été, et entièrement à l'abri du sud.

Le terrain, quoique moins arrosé par des eaux de source que celui de Grandru, est cependant humide, et les eaux qui découlent de la montagne,

couverte de bois, y forment un étang dont sort un petit ruisseau.

Le sol, en général sablonneux et glaiseux, ne nourrit que des graines légeres qu'on appelle *mars,* des prés artificiels : le froment ne réussit que dans la partie la plus évasée de la plaine.

Les pommiers s'étendent plus horizontalement qu'en hauteur; leur large envergure entretient beaucoup d'humidité. Les fruits y sont beaux et d'un bon goût, lorsqu'ils parviennent à leur parfaite maturité: ils avoient été également piqués des insectes; ce qui arrive souvent dans ce vallon, parceque, suivant les observations des cultivateurs, les vents d'ouest et de nord-ouest y dominent davantage.

La constitution de l'atmosphere et du sol est donc froide et humide; aussi les habitants sont sujets à des rhumatismes, à des fluxions à la tête, à des ophtalmies, à des affections catharrales, à des érésypeles, à des coliques bilieuses.

Ayant commis la même faute que ceux de Grandru, en buvant du cidre fait avec des pommes vertes et verreuses, ils furent attaqués de la même maladie : mais la diathese, moins putride dans la plaine, qui ressentoit plus efficacement l'influence du vent du nord, céda plus facilement aux mêmes moyens curatifs, les vomitifs, les dé-

layants purgatifs dont la rhubarbe étoit la base, sans addition de sels neutres, ou employés en médiocre dose, ayant observé déja plusieurs fois que les purgations, procurées par une trop grande quantité de sels, donnoient aux matieres l'odeur d'une putridité plus pliquante. Les amers indigenes suppléerent au quinquina.

Une seule famille, composée du pere, de la mere, et de trois enfants en bas âge, éprouva les symptômes putrides vermineux au plus haut degré, et tels que je les avois vus à Grandru. Ils étoient logés dans une hutte placée à la tête de l'étang, au bas de la colline, et touchant aux bois.

Il y eut cependant de la différence entre les parents et les enfants, indépendamment de celle qui devoit venir de l'âge. Ces derniers furent attaqués plus tard; ils eurent peu de fievre, mais des nausées, des coliques douloureuses, du dévoiement, avec soif. Une abondante boisson d'eau panée et de racine de réglisse, ou de deux gros de gomme arabique, et d'une pincée de fleurs de coquelicot, qui donnoit à cette tisane une couleur rouge, et leur faisoit croire que c'étoit du vin sucré, seule boisson qu'il fût possible de leur faire boire, mitigeoit les douleurs et modéroit le dévoiement. Mais, voyant que de temps en temps

ils se plaignoient encore de maux de cœur, et qu'ils avoient de petits froids vagues, sans fievre sensible, ayant les yeux un peu chargés, j'attribuai ces mal-aises à l'air méphitique qu'ils respiroient auprès de leurs parents; aussitôt j'engageai un des habitants qui étoit un peu à son aise, et à qui j'assurai que la maladie n'étoit point contagieuse, à en recevoir un chez lui. Les deux autres furent placés chez le seigneur du village, où ils furent traités et soignés comme s'ils eussent été les enfants de la maison. Ce changement de demeure hâta leur guérison et la consolida.

Il n'en fut pas de même du pere et de la mere, dont la maladie se prolongea jusqu'au vingt et unieme jour, passant par tous les états que j'avois remarqués à Grandru; ce qui ne me parut pas étonnant, malgré l'exposition au nord de leur hutte, étant continuellement enveloppée d'une atmosphere humide. Mais ils ne tomberent point dans cette prostration de forces, dans ce délire profond de la constitution humide et chaude tout à la fois. La fievre se soutint constamment avec des rémissions et des exacerbations irrégulieres, et ne diminua que quand les évacuations séreuses, bilieuses, et vermineuses, s'établirent, pour ainsi dire spontanément et sans interruption.

Un vomitif dans le principe, ensuite des bouil-

lons faits avec la poirée, la chicorée sauvage, un peu de cerfeuil et d'oseille, du beurre, de l'eau, et deux gros de sel de glauber par pinte, dont chaque malade buvoit environ un demi-septier, ou huit onces, en deux gobelets, dans la matinée : une tisane avec le chiendent, le cresson de fontaine, le scordium, et la réglisse, dans une pinte de laquelle on mêloit un cinquieme, ou huit onces, de vin, ensuite deux ou trois minoratifs dans lesquels entroient la rhubarbe et les tamarins, composerent le traitement, que je terminai par un vin composé de quinquina, d'écorce seche d'orange, et de graine de santoline; une bonne nourriture graduée suivant l'état de leurs forces. Cette famille se rétablit parfaitement, et vint me remercier au mois de mars, trois mois après leur maladie.

Maladie du village de Baboeuf.

La maladie provenoit de la même source, des cidres exprimés de pommes vertes et verreuses, et, de plus, du vin fait avec des raisins qui n'avoient pas acquis leur degré de maturité, bu presqu'au sortir du pressoir; aussi le nombre des malades fut plus considérable après la vendange, c'est-à-dire au mois d'octobre.

La maladie s'annonça par des maux de tête et de ventre, qui ne tarda pas à se météoriser : la fievre s'alluma, les coliques furent plus aiguës ; les évacuations furent difficiles, et même supprimées : il y eut des envies de vomir fatigantes sans vomissements ; les points de côté furent fréquents.

Je n'y reconnus point le caractere de putrédité qui infecte le principe vital, jette les fluides dans cette dissolution, cette désunion de leurs éléments, qui les rend plus dangereux qu'utiles pour le maintien de la nutrition et l'énergie du mouvement qui constitue la vie.

La fievre étoit forte, continue, avec redoublement le soir ; les douleurs de tête étoient alors plus aiguës, mais non stupéfiantes ; le gonflement du ventre plus rémittant dans les régions épigastriques et lombaires ; les urines rouges sans sédiment ; le pouls plein, dur, et accéléré ; la peau seche, aride, ainsi que la bouche. Dans cet état, la saignée étoit manifestement indiquée ; il fallut même la répéter chez quelques malades, mais toujours du bras, et avec la prudence de la modérer à chaque fois, afin de régler la perte de sang sur le besoin qu'en avoit la nature pour être en état de remplir ses fonctions, et par conséquent conserver ses forces ; car si l'on négligeoit

cette combinaison toujours indispensable, on jetteroit les malades dans un affoiblissement qui retarderoit beaucoup leur convalescence, et la rendroit difficile, ainsi que l'éprouverent deux individus de ce village.

L'opiniâtreté de la tension douloureuse du ventre, et les accidents qui en dépendoient, n'ont pas permis de faire succéder à l'emploi de l'émetique, par lequel on débutoit immédiatement après la saignée, les apozemes purgatifs, avant d'avoir beaucoup adouci et délayé par des bouillons faits avec la chicorée, les borraginés, et les diurétiques aqueux, l'eau, le beurre, et le sel gris; on coupoit chaque gobelet de ce bouillon avec un quart de décoction de pain, environ un quarteron sur une chopine d'eau: on administroit de fréquents lavements avec la décoction de pariétaire, de feuilles de mauve, et de miel commun; des cataplasmes faits avec une décoction de plantes émollientes, ont évidemment contribué à diminuer la tension douloureuse du ventre, et à accélérer les évacuations. C'est alors seulement qu'il étoit utile de placer les minoratifs, que l'on faisoit suivre par des toniques, tels que les amers, le quinquina, le vin, et même la thériaque, lorsque le ventre étoit fatigué par les vents, et qu'il y avoit insomnie.

Quelque minutieuse que puisse paroître l'observation suivante, je crois devoir l'écrire, parcequ'elle a favorisé mes succès et qu'elle peut être utile à d'autres, ce qui est le but de ce mémoire. Il m'a été sensiblement prouvé qu'il s'opéroit un changement précieux dans le moral, je veux dire dans le courage et la docilité des malades, lorsqu'ils m'entendoient ordonner que l'on mît un sixieme de vin dans leur tisanne. La confiance que les gens de la campagne ont dans cette liqueur lorsqu'ils sont malades, et qu'un abus trop fréquent qu'ils en faisoient avoit forcé de leur retrancher; cette confiance, dis-je, étoit plus puissante que les discours les plus affirmatifs pour relever leur espoir; ils se regardoient comme hors de danger; ils ne craignoient plus de mourir, et se prêtoient sans répugnance à tout ce qu'on exigeoit d'eux pour se guérir tout-à-fait et se rétablir plus promptement. Cette ordonnance étoit pour eux un bienfait; et tout ce que je prescrivois à la suite prenoit, à leur cœur satisfait, le même caractere; preuve qu'il est bien essentiel d'inspirer au malade l'opinion que ce n'est que par amitié, par intérêt pour lui que nous lui prescrivons des médicaments, et que nous serions heureux s'il nous étoit possible de ne jamais le contrarier. Cette maxime, je peux l'assurer,

m'a été autant utile que profitable à mes malades; et j'ai obtenu ce qu'un ordre magistral impérieux et sévere fait souvent rejeter.

Dans le tableau que je viens de tracer, on a vu une différence sensible entre l'intensité et la complication des symptômes qui se sont manifestés dans la maladie de Babœuf, et le caractere de ceux que nous avons remarqués dans la maladie des deux autres villages, quoique suscitée par la même cause et dans la même saison. Il ne sera pas difficile de reconnoître la source de cette différence, en comparant la différente constitution des habitants de ces trois villages, et de l'atmosphere dans laquelle ils vivent.

En effet, Babœuf, situé à-peu-près au milieu de la colline, à un demi-quart de lieue du bois qui la couronne, et à un quart de lieue de la prairie que traverse la riviere d'Oise, est ouvert directement au plein midi, mais latéralement à l'est et à l'ouest, à l'abri du nord; en sorte que le matin la température y est fraîche habituellement, mais très froide l'hiver lorsque le vent d'est y souffle par un ciel serein; chaude dans le milieu du jour, plus ou moins suivant la hauteur à laquelle le soleil s'éleve à leur zénith, et que ses rayons ne sont pas réfractés par des nuages ou dispersés par des vents violents. Quant à celle du

soir, elle est naturellement froide et humide, surtout quand le vent du nord rabat les vapeurs qui s'élevent du bois; mais elle a peu d'action sur les habitants qui sont dans l'habitude de se coucher avec le soleil.

Tous les physiciens savent que cette position procure à la fibre plus de force, plus de contractilité, plus d'élasticité; et aux fluides une consistance, une énergie qu'ils reçoivent principalement de la pureté de l'air, et d'où suit incontestablement une circulation plus facile, plus vive, et par conséquent plus de densité dans le sang, et des sécrétions plus régulieres. C'est pourquoi la fievre fut plus forte, plus continue dans sa force, et plus violente dans ses exacerbations; le pouls plus tendu, plus roide et plus plein que dans les deux autres villages; la peau plus seche; ils perdoient moins de leurs qualités naturelles, et recouvrerent plus promptement celles qu'ils avoient perdues.

Aux avantages résultants du site de Babœuf, on doit ajouter ceux qu'ils tirent des eaux qu'ils boivent, et des productions de la terre dont ils se nourrissent. Du haut de la colline coulent quelques sources qui, se réunissant, forment deux principaux ruisseaux, l'un à l'orient, et l'autre à l'occident; l'eau filtre entre des cailloux sur une

couche glaiseuse : battue ainsi en plein air, elle est légere, douce, et d'un goût agréable; bien différente de celle de Grandru, qui, sortant de la terre, serpente dans un terrain mou et fangeux, et celle de Quémy, qui est crue et froide.

Les terres labourables y sont propres au froment et aux autres epeces de bleds. La vigne y prospere, et donne un vin d'assez bonne qualité, mais peu spiritueux en général, parceque là, comme par-tout ailleurs, le vigneron vise plus à la quantité qu'à la qualité, en étouffant pour ainsi dire la terre sous les engrais, et l'habitude de semer des haricots dans les intervalles de seps; au lieu que le terrain moins forcé dans ses productions, et la vigne façonnée avec soin, donnent à ceux qui suivent ces principes un vin bien meilleur et même généreux. Cette boisson, que l'habitant ne ménage pas toujours pour la vendre, contribue encore à lui donner une constitution forte, qui est rare à Grandru, et moyenne à Quémy.

Aussi les maladies, sur-tout les gastriques, sont rares dans le village de Babœuf; les hommes y sont robustes, bien colorés; le sexe y porte les traits d'une bonne santé, et donne des preuves de la fécondité promise par Hippocrate pour celles qui habitent une pareille position solaire.

La maladie qui a donné lieu à ces observations

n'a fait périr que deux personnes, une femme qui venoit d'accoucher, et un homme âgé de quarante-six ans, très robuste : il s'étoit abandonné aux conseils d'un maréchal, qui avoit cru pouvoir porter dans le corps humain, aussi hardiment que dans celui de ses animaux, ses petites connoissances hippiatriques : malheur que j'ai rencontré plusieurs fois dans les campagnes, parcequ'il n'y est que trop commun, et toujours funeste.

J'ai su que cette fievre putride vermineuse avoit régné dans quelques autres villages, et même dans la petite ville de Chauni, et qu'elle y avoit présenté les mêmes symptômes. Mais, n'ayant point suivi les malades, je ne me suis pas cru assez instruit par les récits qui m'ont été adressés pour en faire mention, ayant d'ailleurs pris la résolution de ne décrire que ce que j'aurois vu.

Réflexions.

Beaucoup de lieux étant exposés aux mêmes causes de maladies et aux différences que la même peut offrir, les faits que je viens de rapporter ne démontrent-ils pas le grand et inappréciable avantage qui résulteroit de la connoissance de leur site, de leurs productions, des eaux qui les arrosent,

de celles qui fournissent à la boisson des habitants, des mœurs et de la maniere de vivre de ceux-ci; et que nous devons desirer de plus en plus l'exécution complète de cette loi bienfaisante qui ordonne dans chaque département une statistique qui en fasse connoître la population, les richesses, et les sources de ces richesses, en y joignant une statistique médicale rédigée suivant le plan tracé par Hippocrate dans son traité, *De aëre, locis et aquis?*

Je conviens que ce travail n'est pas sans de grandes difficultés; mais elles ne sont pas insurmontables pour des hommes qui, instruits des grandes vérités physiques et médicinales, et dégagés des sollicitudes que le besoin fait naître, se sont dévoués au bonheur de leurs concitoyens. Je sais que ce travail est commencé et se poursuit dans quelques départements avec des résultats vraiment instructifs. Espérons donc que ces exemples seront imités, secondés dans tous.

Comme il seroit injuste de m'attribuer exclusivement les succès dont mon zele fut couronné, ma reconnoissance exige que je fasse connoître les secours abondants et vraiment efficaces que j'ai reçus, 1° du chirurgien qui, détrompé par l'ouverture que je lui fis faire des cadavres, se fit un devoir religieux de suivre mes conseils, et ne

négligea ni soins, ni peines, malgré la mauvaise saison, pour les mettre à exécution; 2° du curé de Grandru, village le plus populeux et le plus affligé, vrai pasteur évangélique; il m'accompagnoit ou me faisoit accompagner par le maître d'école chez tous les malades. Il avoit fait venir de Chauni une sœur de la Charité, qu'il nourrissoit et logeoit chez lui : elle y préparoit les tisanes, les apozemes, les médicaments, les bouillons, les nourritures; et l'ordonnance pour chaque individu, à la main, elle les distribuoit et les administroit; en sorte que j'étois assuré que mes malades étoient traités aussi fidèlement et exactement que s'ils eussent été reçus dans l'hôpital le mieux ordonné; 3° des seigneurs riches, soit qu'ils fussent propriétaires ou ayant des droits à percevoir dans ces malheureux villages, soit qu'ils en fussent seulement voisins: c'est avec un sentiment de gratitude que je nomme M. le comte Destourmelles, qui ordonna à son homme d'affaires de donner tout le bois dont les malades auroient besoin : M. l'abbé de Bretheuil, gros décimateur, ordonna de fournir la viande, le pain, la farine qui seroient nécessaires; M. le duc d'Aumont, seigneur de Guiscard, et M. le marquis de Barbançon, m'envoyerent de l'argent, avec lequel j'achetai du bon vin pour les malades, du linge,

et des vêtements pour les orphelins, et fournir à d'autres besoins. L'intendant M. d'Améliand s'étoit chargé de payer les médicaments. Je ne manquois de rien de ce qui étoit absolument indispensable pour le traitement et la convalescence de ces infortunés. Heureux les médecins qui dans les maladies soit sporadiques, soit épidémiques, auroient le même bonheur que moi! ainsi que le demandoit le prince de la médecine: *Oportet autem non modò se ipsum exhibere ea quæ decent facientem, sed et ægrum et præsentes et externa* (Aphor. I, sect. 1).

RÉFLEXIONS

SUR LE TRAITEMENT DE L'HYDROPISIE,

ET OBSERVATIONS,

Lues, le 11 *juillet* 1808, *à la classe de mathématiques et de physique de l'Institut.*

Parmi les travaux dont le but est d'enrichir les sciences et les arts, et par conséquent de contribuer aux jouissances et au bonheur des hommes, les plus attrayants sans doute sont la recherche de nouvelles connoissances dans l'étude de la nature. Ils excitent l'admiration et l'estime; ils font des prosélytes et des disciples qui desirent partager la supériorité que donne une découverte.

Il n'en est pas de même de ceux qui se bornent à substituer la vérité à l'erreur, et sur-tout à l'erreur consacrée par l'adoption du plus grand nombre. Rarement le réformateur est écouté : sa critique incommode. La difficulté de revenir sur ses pas gêne l'attention : l'obligation qu'il prétend imposer de renoncer à une routine, à une doctrine, qui, respectée à l'égal d'une loi, dispense de tout examen ultérieur, inspire du dégoût, quelquefois du chagrin, ou au moins de

l'indifférence, pour tout ce qui a l'air de la contrarier.

Ces désagréments, car ils sont réels, et la philosophie n'y est pas insensible au point de n'en être ni troublée, ni découragée; ces désagréments, dis-je, ne doivent point arrêter l'homme sincèrement dévoué au soulagement de ses semblables: s'il croit que ses méditations, ses observations, confirmées par une expérience concluante, peuvent être utiles, il doit les communiquer, rassuré par la pureté de son intention de ne vouloir que faire le bien.

Ce motif est le seul qui me détermine, à la fin de ma carriere, à produire quelques observations dont j'ai déja, il y a une quarantaine d'années, publié l'extrait et les résultats, sur le danger des remedes qualifiés de spécialement hydragogues, conseillés dans toutes les hydropisies, et sur la nécessité d'avoir quelquefois recours à une méthode plus douce, et même contraire, à raison de la cause de la maladie mieux connue, et de l'état du malade mieux étudié, mieux estimé.

Le grand nombre de faits que ma pratique m'a offerts, et dont plusieurs m'ont donné lieu de regretter que les préceptes établis dans l'ouvrage scholastique, et dès-lors peu connu, où je les avois consignés, fussent ignorés, m'a confirmé la

vérité de ces préceptes, et m'a déterminé à en donner communication à la classe; persuadé que par leur publication ils pourront contribuer au salut de quelques infortunés.

L'hydropisie n'est point une maladie rare: malheureusement sa guérison l'est. Ce n'est pas que nous manquions de remedes; car, en ouvrant les traités généraux de médecine et leurs abrégés, on y trouve une liste nombreuse de formules en tisanes, apozemes, vins, poudres, pilules, électuaires, sirops, etc., tous annoncés comme propres à remplir le vœu du médecin et l'espoir des malades. Le soin que les auteurs ont pris de conserver ces formules et de les transmettre à ceux dont ils vouloient être les guides, ne peut point laisser de doute sur au moins quelques succès dont leur usage a été suivi; mais pourquoi tous les hydropiques n'en retirent-ils pas les mêmes avantages? Cette question et l'insuffisance des moyens que j'avois employés, ou vu employer, ont fixé mon attention.

On a beaucoup écrit sur l'hydropisie: mais les causes de cette maladie, quelque chargé qu'en soit le catalogue, leurs origines, leurs effets, sont-ils présentés par les auteurs avec tous les détails, toutes les distinctions nécessaires pour les signaler de maniere à ne les point confondre,

et à en faire discerner les différentes especes? le diagnostique de chaque variété est-il clairement décrit? la différence des traitements convenables et qui seuls peuvent guérir est-elle spécifiée d'après une sévere logique et l'expérience? Je peux et dois le dire à mon âge, j'ai beaucoup lu, et presque tous les auteurs de médecine les plus estimés; j'en ai rencontré peu qui contiennent toutes ces désignations, tous ces développements, sans lesquels cependant un traité sur une maladie est incomplet, et dès lors infidele; ce défaut est sur-tout applicable au plus grand nombre des traités généraux ou abrégés de médecine, qui cependant servent de guide à la grande pluralité de ceux qui traitent les malades. Une seule méthode de combattre l'hydropisie est une erreur grave dont j'ai vu des effets funestes; cette erreur provient de la fausse idée que l'on s'est faite de la cause de cette maladie.

Selon tous les auteurs, l'hydropisie est la collection d'une sérosité aqueuse dans une ou plusieurs cavités, ou dans le tissu cellulaire répandu par-tout, et qui enveloppe tout le corps. Il faut évacuer cette sérosité contre nature. Tels sont les principes généraux: ils sont vrais, incontestables.

De ce que plusieurs affligés de cette maladie avoient des obstructions dans les principaux vis-

ceres, on a conclu que les obstructions des visceres étoient tellement la source de cette maladie, qu'elle n'existoit pas sans elles.

Les obstructions sont le produit de liqueurs épaissies qui s'arrêtent dans leurs couloirs, y acquierent une consistance incompatible avec le maintien régulier et uniforme de la circulation, des sécrétions, et des excrétions. Cette théorie, qui est celle de tous les médecins physio-pathologistes, mérite quelque explication qui justifie des restrictions nécessaires.

S'il peut exister et s'il existe des hydropisies anasarques ou ascites, sans cette espece d'obstruction, sans la lâcheté, l'inertie des fibres, que l'on dit être ses compagnes inséparables, il sera démontré que l'obstruction par épaississement des liqueurs, par atonie des organes, n'est pas toujours la cause de l'hydropisie. Or, c'est ce que l'expérience m'a prouvé. Je n'ai point l'ambition de me donner pour auteur d'une découverte. Je sais que plusieurs savants observateurs ont ajouté dans l'énumération des causes de l'hydropisie les effets des vives affections de l'ame; mais je n'en connois point qui aient été au-delà de cette indication d'une maniere à instruire les jeunes praticiens, et à les prémunir contre la pratique vulgaire, qui, ayant pour base l'épaississement des

liqueurs et l'atonie des solides, a conclu que l'indication principale commandoit les apéritifs, les fondants, pour attaquer les causes, les toniques, les stimulants, pour relever le ton, les forces, la contractilité des fibres, afin de favoriser et d'assurer l'action des remedes propres à évacuer le fluide épanché. Ces remedes ont été empruntés de la classe des hydragogues, des diurétiques, des sudorifiques, pour tenter les trois voies d'expulsion les plus familieres à la nature, celle des évacuations alvines, des urines, des sueurs; de là cette multitude de recettes que l'on ne fait que substituer les unes aux autres, si même on ne les mêle pas, si on ne les emploie pas simultanément; conduite incertaine, et dont on ne doit attendre, ainsi que j'en ai été témoin, qu'une augmentation funeste de maux, en jetant le trouble dans les fonctions et rendant inutiles les efforts que feroit la nature pour seconder ceux de l'art, s'il étoit mieux éclairé dans sa marche.

Or, c'est cette application généralement suivie d'un processus curatif indiqué pour le traitement des hydropisies, sans distinction, dans la presque totalité des livres de médecine, sur-tout des élémentaires, que je me suis cru obligé de dénoncer comme contraire aux principes physiques et comme dangereuse et meurtriere...

Comme contraire aux principes de la saine physique animale, il est incontestable que la liqueur épanchée hors des voies de la circulation ne peut être évacuée par les voies naturelles qu'au moyen de la résorbtion. Or, si les canaux par lesquels doit se faire cette résorbtion sont fermés par une contraction nerveuse, par un spasme opiniâtre qu'une vive affection de l'ame aura excité, contraction que l'on sait avoir subitement donné la mort, comment espérer que des remedes stimulants, irritants par leurs principes spiritueux, leurs molécules âcres, relâcheront ces canaux, ouvriront les portes de la résorbtion, et faciliteront l'évacuation de l'humeur? N'a-t-on pas vu au contraire, à la suite de ces spécifiques héroïques, la maladie faire des progrès rapides, le volume de l'enflure croître à vue d'œil, les accidents les plus graves précipiter l'état fâcheux du malade, par la suppression totale des urines, une oppression suffocante, l'inflammation, et même la gangrene?

Mais, sans porter plus loin les raisonnements fondés sur les lois de l'économie animale, je passe aux faits de pratique qui mettront dans un jour plus lumineux mon assertion, qu'il est des hydropisies (et le nombre en est plus grand qu'on ne pense) où les humectants, les délayants, les apéritifs doux, sont préférables à toutes ces com-

positions que l'on a décorées du nom d'hydragogues. On verra dans mes observations, que l'eau, à-peu-près seule, qui n'est point classée parmi ces remedes, a guéri plusieurs malades, ou rendu leur guérison possible et même facile.

PREMIERE OBSERVATION,

EN 1760 ET 1761.

Orthopnée, Jaunisse, Anasarque, Ascite, à la suite de violents chagrins.

M. La Roussiliere, religieux de l'ordre des Prémontrés, avoit, jusqu'à l'âge de trente-deux ans, joui d'une excellente santé, d'un caractere gai et sensible; il ne s'étoit jamais abandonné à aucun excès. Des chagrins vifs et long-temps continués sont l'époque et la source de toutes les maladies dont il a été attaqué depuis. Je ne rapporterai point en détail les symptômes qu'il éprouva lors de sa premiere maladie, ni dans ses rechûtes, m'ayant assuré qu'ils étoient, à peu de chose près, les mêmes que ceux dont j'étois témoin. Quoique conduit par un des plus justement célebres médecins de Paris, il n'avoit jamais été parfaitement rétabli: sa gaieté naturelle s'étoit changée en une morne tristesse qui ne permettoit que rarement aux objets, aux conversations agréables, de faire

impression sur lui; et quand cela arrivoit, c'étoit comme par caprice, et avec des effusions toujours immodérées.

En 1758, il fut appelé à Villers-Coterets, pour y exercer les fonctions de prieur. Un teint pâle et plombé, une difficulté de respirer, légere à la verité, mais presque continuelle, annonçoient un vice déja invétéré, soit des poumons, soit des visceres dans l'abdomen. Le chirurgien qu'il consulta le saigna plusieurs fois dans le cours d'un an; car on ne manquoit jamais d'avoir recours à ce remede toutes les fois que la gêne dans la respiration étoit plus grande. Le soulagement, à la vérité, étoit prompt, mais malheureusement de peu de durée. Des tisanes délayantes et apéritives, administrées dans les commencements du printemps, lui procurerent un été et un automne moins difficiles.

En 1759, au mois de novembre, il fut attaqué d'une esquinancie, avec grande difficulté d'avaler. Il venoit d'être saigné lorsque je fus appelé. La couleur très fleurie du sang, dont le caillot nageoit dans une grande quantité de *serum*, un peu d'intermittence dans le pouls, qui n'étoit ni plein, ni dur, la couleur violette ou livide des piliers du voile du palais, et des amygdales sans sécheresse, me déterminerent à proscrire de nou-

velles saignées; et je conseillai un gargarisme avec la décoction d'orge et le géranium, dit herbe à Robert, et des boissons toujours délayantes et relâchantes, qui terminerent cet accident.

Un nouveau chagrin le plongea, au commencement de septembre 1760, dans une tristesse et une mélancolie dont rien ne put le tirer. Bientôt il perdit le sommeil et l'appétit; il eut recours aux mêmes boissons dont il s'étoit si bien trouvé l'année précédente; il se purgea plusieurs fois, mais ce fut inutilement. Je fus prié de lui donner mes conseils.

Son ventre, sensiblement enflé, présentoit surtout un gonflement considérable dans la région hypocondriaque droite et dans l'epigastrique. La couleur jaune de toute l'habitude du corps indiquoit clairement que la sécrétion et le cours de la bile étoient interrompus. Les urines étoient en petite quantité et fort rouges, déposant un sédiment briqueté et épais. La respiration devenoit de jour en jour plus laborieuse et courte; les jambes étoient enflées et œdémateuses; le pouls petit et très accéléré.

M. Petit, médecin de M. le duc d'Orléans, qui vit le malade le lendemain, jugea que la maladie étoit une obstruction du foie, et peut-être aussi de quelques autres visceres du ventre. Il ordonna

un opiat apéritif fondant et un peu purgatif, et des boissons délayantes et apéritives. L'usage de ces remedes, continués pendant plusieurs mois, et augmentés d'énergie par gradation, ne produisit pas le soulagement que nous attendions; au contraire tous les symptômes augmenterent sensiblement; et la difficulté de respirer étoit devenue telle, que le malade ne pouvoit rester ni couché, ni assis; il étoit obligé de se tenir debout, les deux coudes appuyés sur la cheminée: son visage étoit violet.

Déterminé par l'insuffisance des apéritifs, des fondants, et des purgatifs, par la qualité du pouls, qui, quoique petit, étoit vif et dur, et par la considération de la sensibilité extrême du malade, que le moindre chagrin affectoit si vivement qu'il lui ôtoit le sommeil pour plusieurs jours, et remontant à la premiere cause de la maladie, qu'on ne pouvoit raisonnablement attribuer qu'au chagrin; instruit, par la lecture des grands observateurs, du trouble que cette passion de l'ame porte dans toute l'économie animale, et spécialement dans le systême nerveux et vasculeux, je pensai que la suppression de la sécrétion de la bile, de la circulation de la lymphe, des urines, étoit produite par un éréthisme dans le systême nerveux, qui, en retrécissant le calibre des vais-

seaux, gêne la circulation, empêche les sécrétions, et force les liquides de refluer dans des canaux d'un diametre plus grand, ou d'entr'ouvrir le tissu de ceux qui les contiennent, désordre qui s'oppose à la resorbtion, et est presque toujours suivi d'un épanchement dans quelque cavité ou dans le tissu cellulaire.

En conséquence, je proposai au malade de changer de remedes, et d'en prendre qui fussent seulement relâchants et légèrement anti-spasmodiques. Une boisson faite avec la graine de lin, les fleurs de bouillon blanc, de mauve, de tilleul, fut substituée aux tisanes apéritives et diurétiques. Le soir même les urines furent un peu plus abondantes.

Enhardi par ce succès, je proposai des bains, comme capables de procurer une détente plus prompte et plus générale. Le malade, plein de confiance et inaccessible à toutes les terreurs que vouloient lui inspirer le préjugé et l'ignorance, éprouva, dès le second bain, un changement si marqué soit dans la respiration, soit dans le cours des urines, soit dans la facilité de se mouvoir, dont l'enflure du ventre et des jambes l'avoit presque entièrement privé, et dans le retour du sommeil long-temps desiré inutilement, qu'il consentit à en prendre neuf de suite, un chaque

jour; il y restoit une heure et même une heure et demie. Je terminai les bains par une potion purgative faite avec les minoratifs les plus doux, que je répétai plusieurs fois. La tisane fut continuée pendant encore un mois. L'enflure du ventre étoit presque entièrement dissipée, et le tact n'offroit plus aucune élévation dans la région hypocondriaque droite : mais, comme les jambes et les pieds étoient encore un peu engorgés, je lui prescrivis une eau minérale artificielle, faite avec l'eau de clous, animée par l'esprit de nitre dulcifié, à la dose de quatre gouttes par gobelet de six onces. Les urines coulerent alors avec la plus grande abondance, et l'enflure disparut absolument. La respiration étoit devenue si libre, que le malade fut en état de faire l'office dans la nuit de Noël. Il avoit commencé les bains dans le milieu du mois de novembre.

L'appétit n'étoit pas encore franc; les digestions assez fréquemment laborieuses, à raison de la trop vive sensibilité du malade, me parurent une indication pressante de chercher à rétablir le ton des fibres, que les abondants lavages avoient pu affoiblir, et à rompre la viscosité des humeurs, qu'annonçoient des rapports nidoreux et beaucoup de vents; je lui prescrivis, dans cette vue, un opiat avec la racine d'aulnée, de rhubarbe,

l'extrait de pissenlit, la fleur de soufre, et le sirop de fleur d'orange. La dose étoit de dix-huit grains tous les matins. Il buvoit, après, deux tasses de son infusion adoucissante et anti-spasmodique. Quand je croyois devoir rendre le bol purgatif, j'y ajoutois six grains de gomme ammoniaque et autant de diagrede.

Il passa l'hiver sans orages. Au commencement du printemps, il se promena en voiture, monta à cheval. L'imprudente envie de recouvrer plus promptement ses forces lui fit oublier la tempérance que je lui avois recommandée. Trop facile aux exhortations de ses amis, il but du vin pur. La chaleur et la force momentanées qu'il ressentoit le firent d'abord applaudir à ce régime: mais bientôt il s'apperçut que, quelques heures après le repas, il éprouvoit une foiblesse qu'un nouveau repas seul pouvoit faire oublier. Dans le faux espoir de remédier à cette foiblesse, il eut recours à la thériaque, sans me consulter, et en prit même plusieurs fois par jour. Cette nouvelle imprudence lui causa, entre autres accidents, une difficulté de respirer si oppressive, qu'il craignit d'être suffoqué. Une diete très sévere, plusieurs onces d'huile d'amandes douces, avec le sirop violat, et un atome de kermès minéral; des boissons avec la fleur de mauve et de

tilleul, dissiperent ces accidents. Un exercice modéré, pris tous les jours, dans le plus beau temps de la journée, une honnête dissipation, et un régime doux et humectant, le rétablirent peu-à-peu. En un mot, il a joui, en apparence, de la plus belle santé pendant l'été, faisant chaque jour au moins une demi-lieue à pied, sans aucune gêne de la respiration; je dis en apparence, car le principe de tous les accidents, son extrême sensibilité, subsistoit toujours.

Dans les premiers jours de novembre 1761, il fut en butte à des outrages révoltants; à l'instant même il se sentit suffoqué, et fut tourmenté par une toux convulsive. L'huile d'amandes douces, le sirop de guimauve, et l'eau de fleur d'orange, calmerent la toux: mais la difficulté de respirer persista; le pouls étoit petit, et si vif, si irrégulièrement accéléré, qu'on avoit peine à distinguer les pulsations. Il s'y joignit une douleur universelle; plus de sommeil, les urines furent rares et en petite quantité; l'enflure des jambes suivit de près: elle débuta par la gauche, qui avoit toujours été la premiere et la plus attaquée. Cette enflure n'étoit point œdémateuse, mais dure et renitente; symptômes trop ordinairement de mauvais augure.

Les remedes dont j'avois tiré des secours si heu-

reux ne furent plus d'aucune efficacité. Le malade se plaignoit que la difficulté de respirer, qui étoit à son comble et sans relâche, provenoit d'une bande qui prenoit depuis le cartilage xiphoïde, et s'étendoit le long de la ligne blanche. Les jambes et les cuisses, prodigieusement enflées, devinrent érésipélateuses par plaques : cet érésipele s'étoit formé en une nuit. L'enflure se propagea rapidement, occupa le bas-ventre, et se plongea dans le scrotum, qui, en vingt-quatre heures, devint gros comme la tête d'un enfant. A dater de ce gonflement, qui avoit fait presque disparoître la verge en entier, les urines sont devenues plus rares, bourbeuses, d'une couleur rougeâtre, et déposant un sédiment briqueté, en grande quantité; elles devinrent ensuite d'un jaune d'ocre. La difficulté de respirer, qui, depuis dix ans, faisoit sa plus fréquente incommodité, cessa presque au même moment que cette enflure monstrueuse des jambes, des cuisses, et du ventre, se forma; le pouls étoit petit, vif, dur sans intermittence. L'appétit a persisté jusqu'au dernier moment de la vie; il n'y a point eu de soif. Les veines de la peau étoient gonflées, variqueuses, d'un bleu noirâtre. Enfin, il s'établit un suintement aux cuisses et aux jambes par la rupture de l'épiderme, mais sans aucun soulagement.

La cessation subite de la difficulté de respirer, aussitôt après l'augmentation rapide des extrémités inférieures, la qualité de cette enflure, et surtout les plaques érésipélateuses et la nature du pouls, me firent porter le pronostic le plus fâcheux, parceque ces symptômes me paroissoient l'effet de l'affaissement de la nature, qui ne pouvoit plus rien pour le rétablissement des fonctions. Je regardai toute opération, sinon comme dangereuse, au moins comme absolument inutile. Cependant deux chirurgiens appelés par le malade, aimant mieux tenter un remede incertain que de n'en point faire du tout, et l'un d'eux, excité par quelques succès qu'il avoit obtenus de scarifications multipliées, pratiquerent la ponction au scrotum ; il n'en sortit que très peu de sang. Des scarifications profondes sur cette partie, sur le bas-ventre, sur les cuisses, ne procurerent l'écoulement que d'un sang très fleuri et dissous. Le malade expira, quatre heures après, dans les agitations d'un homme qui cherche à respirer et ne le peut.

La nature des différents accidents par lesquels le malade avoit passé depuis dix ans, l'adoucissement et même la cessation des plus graves, au moins pendant quelque temps, leur retour subit, et enfin leur terminaison malheureuse, me

firent desirer l'ouverture du cadavre : elle fut faite en ma présence par les deux chirurgiens.

A l'extérieur, les téguments étoient d'une couleur pâle, excepté le scrotum qui étoit livide : on l'avoit scarifié. Les muscles du ventre et de la poitrine dans leur état naturel et sans émaciation sensible.

Le ventre ouvert, le péritoine étoit de couleur ordinaire, l'épiploon sain et chargé de graisse; les intestins flottoient dans environ trois pintes d'une eau fort claire, et n'exhalant qu'une très foible odeur de corruption; le mésentere ne nous a pas offert le moindre vestige d'obstruction ; il étoit garni de beaucoup de graisse, ainsi que la membrane externe des intestins dans ses attaches avec lui.

Le foie, ayant sa grosseur ordinaire dans un homme gros, étoit d'une consistance un peu plus ferme et compacte que de coutume, et d'une couleur d'un brun noir. Nous n'y avons trouvé aucune concrétion, ni engorgement; la vésicule du fiel, de grandeur naturelle, étoit remplie d'une liqueur noire très fluide qui teignoit profondément sa membrane interne. Nous n'avons point senti de dureté, de pierre, ni dans la vésicule, ni dans les canaux cistique et cholédoque. La rate étoit sensiblement plus volumineuse que dans

l'état naturel, d'une couleur brune au dehors et noire au dedans; le pancréas et les autres visceres étoient sains; les ramifications, tant de l'aorte que des veines cave et porte, ne contenoient presque point de sang.

Les poumons étoient adhérents à la plevre dans toute leur étendue, et d'un brun livide; les bronches, les vésicules, et les vaisseaux sanguins, contenoient une mousse ou écume, couleur de rose, sans concrétion, ni abcès, ni épanchement d'eau : cette écume étoit le résidu du sang dont la substance du poumon étoit épuisée; le péricarde contenoit environ trois onces d'une sérosité claire et limpide.

Le cœur, à l'extérieur, ne présentoit rien d'extraordinaire, sinon l'oreille droite au moins quatre fois plus grosse que dans l'état naturel, et fort mince dans la partie qui pose sur le diaphragme; le ventricule droit ne nous a rien offert de particulier; mais dans le gauche nous avons trouvé des concrétions polypeuses, attachées par un grand nombre de filets aux colonnes de ce ventricule : ces filets se sont rompus aisément. Ces concrétions etoient de deux especes très différentes; la plus grosse, d'une substance compacte et d'un rouge fort noir, s'étendoit dans l'oreillette, et de

là dans les veines pulmonaires : ce que nous en avons retiré pesoit au moins trois onces. La seconde ressembloit à une membrane d'un blanc verdâtre, de la largeur de trois lignes, étendue sur le doigt, de la longueur d'environ un demi-pied, et enveloppée d'une colonne polypeuse d'un rouge noir, qui l'embrassoit comme le lierre embrasse un arbre : elles étoient fortement attachées aux colonnes du ventricule, et se prolongeoient dans l'aorte descendante, dont elles remplissoient presque toute la capacité jusqu'à la naissance de la céliaque.

Nous n'avons pas ouvert la tête, le malade ne s'étant plaint d'aucune douleur dans cette partie, et ayant toujours conservé ses facultés intellectuelles dans leur intégrité.

L'histoire des symptômes, de l'accroissement, de la terminaison d'une maladie, et des remedes employés avec ou sans succès, ou même avec augmentation des accidents, est un tableau instructif sous plusieurs rapports. Mais quelques praticiens ont jugé qu'ils le rendroient encore plus instructif, sur-tout pour les jeunes médecins, si ils y joignoient les preuves de la justesse ou de l'erreur dans le diagnostic, et rendoient compte des motifs de leur conduite, et des fondements

sur lesquels ces motifs étoient appuyés. J'ai cru devoir les imiter, et c'est l'objet des réflexions suivantes.

Réflexions.

La presque généralité des symptômes qui se sont présentés chez le malade dont j'ai fait l'histoire, a dû autoriser le jugement par les médecins-praticiens justement célebres de la capitale, *que la maladie avoit pour principe et pour cause une obstruction du foie.* En effet, un teint jaune, ou plutôt plombé, avec une mélancolie habituelle, le ventre gonflé et renitent, avec difficulté de respirer, des urines rares, fort rouges et déposant un sédiment briqueté, les jambes enflées et œdémateuses dans le principe, le pouls petit et précipité, souvent intermittent, la perte de l'appétit et du sommeil, tout n'annonçoit-il pas un embarras, un véritable engorgement des principaux visceres abdominaux. Le foie étant, par son volume, sa consistance, et l'assemblage de différents vaisseaux dont les divisions infinies et rampantes dans un tissu privé d'action et d'énergie composent la substance, étant, dis-je, l'organe le plus susceptible d'engorgement, le vice de ses fonctions, soit suspendues, soit suppri-

mées, étant la source de la majorité des symptômes qui frappoient les sens, il étoit naturel de le regarder comme le siege principal de l'engorgement, et de fonder le traitement sur les apéritifs, les fondants, les purgatifs, et les diurétiques; attribuant cet engorgement à des fluides épais, coagulés, concrets, qui, arrêtés dans leurs organes, soit sécréteurs, soit excréteurs, les obstruoient, les endurcissoient, en un mot les désorganisoient; et c'est d'après cette opinion que le malade a été traité pendant dix ans. Il est vrai qu'il n'en retiroit que des soulagements momentanés; le principe existoit toujours dans son extrême sensibilité. Je soupçonnai qu'elle jouoit un grand rôle, ou peut-être le principal dans les phénomenes que j'avois sous les yeux. Je communiquai mes soupçons à l'un des médecins qui étoit auprès du malade. Voici la réponse qu'il me fit par écrit:

« Il y a tout lieu de se persuader que les in-
« commodités que monsieur le prieur souffre de-
« puis long-temps dépendent de l'engorgement
« du foie, quoique l'on ne sente ni tension dou-
« loureuse, ni tumeur circonscrite dans les ré-
« gions épigastrique et hypocondriaque droites.
« Il y a tout lieu de conjecturer que la difficulté de

« respirer au moindre mouvement et en se cour-
« bant en devant, vient du très grand volume de
« ce viscere, qui comprime le diaphragme et sou-
« leve les hypocondres. »

En conséquence, il conseilloit les apéritifs, fondants très actifs, des hydragogues. Leur usage ne fut pas suivi de plus de soulagement qu'on n'en avoit obtenu de moyens à-peu-près semblables employés précédemment. Ce qui m'engagea à me rendre compte de nouveau des observations que j'avois faites dans des examens plus répétés et plus continus auprès de ce malade, soit en santé, soit sous l'impression de ses rechûtes.

Le voyant presque tous les jours, je m'étois convaincu, 1° qu'il existoit une gêne marquée dans la respiration qui partoit du creux de l'estomac, ou, pour parler plus exactement, des piliers du diaphragme, lorsqu'il étoit témoin de quelque action qui lui déplaisoit;

2° Que cette gêne étoit plus grande, plus grave, à mesure que l'objet désagréable l'intéressoit davantage;

3° Que cette gêne étoit suivie de flatuosités et de la diminution ou même suppression des urines;

4° Que le pouls étoit petit, serré, irrégulier,

non seulement dans le nombre, mais encore dans la force de ses pulsations;

5° Que la teinte du visage n'avoit point l'intensité de celle de l'ictere, mais étoit plombée, un peu violette, avec bouffissure, qui devenoit bientôt générale, et dégénéroit en œdeme aux extrémités inférieures;

6° Qu'il n'y avoit point d'altération, et que les matieres stércorales n'étoient point blanches ni grises; que les urines étoient ou rouges, déposant un sédiment briqueté, ou quelquefois limpides comme de l'eau distillée;

7° Enfin, que dans les temps d'adoucissement et même de calme, on ne sentoit ni dureté, ni tumeur circonscrite dans le ventre, qui étoit volumineux, mais également dans toute sa surface.

Ces observations me persuaderent que ce n'étoit point une obstruction du foie par des matieres épaisses, et ayant acquis une consistance qui les retenoit dans leurs couloirs, qu'il falloit accuser des accidents que souffroit ce malade.

Examinant ensuite les effets subits et étonnants que les vives affections de l'ame produisent sur le systême nerveux, et le trouble que ces impressions portent dans les diverses opérations de l'économie animale, je crus voir que cet étranglement, arrêtant la circulation, forçoit les liquides

de refluer dans des canaux d'un diametre plus grand, ou d'entr'ouvrir le tissu de ceux qui les contenoient, désordre qui s'oppose évidemment à la résorbtion, et est presque toujours suivi d'un épanchement dans quelque cavité ou dans le tissu cellulaire. Je m'arrêtai à cette cause puissante, et attribuai à la crispation des systêmes nerveux, et par suite à l'étranglement des vasculaires, l'état violent où je voyois le malade.

En conséquence, je résolus de substituer les adoucissants, les délayants, et de légers anti-spasmodiques, aux apéritifs incisifs, fondants, évacuants, diurétiques ou purgatifs dont les principes actifs, soit spiritueux, soit âcres, ne pouvoient qu'augmenter la tension, la crispation, que je croyois être la premiere maladie à combattre, à mitiger, et à détruire; sauf à remédier aux effets subséquents de foiblesse, d'atonie des organes qui avoient plus souffert, prenant pour guides les forces que conservoit la nature, et sa propension vers telle ou telle évacuation, sa sensibilité pour tel ou tel remede.

Telles furent mes combinaisons, tels furent mes raisonnements; on a vu dans ma conduite que j'ai évité une grande erreur; les bains, les infusions adoucissantes, délayantes, et anti-spasmodiques, ayant délivré le malade des angoisses

affreuses dans lesquelles il étoit prêt à succomber, et l'ayant mis en état de reprendre ses fonctions un mois après avoir commencé cette méthode curative.

J'étois loin de lui lors de sa derniere rechûte : d'ailleurs elle fut si violente que, dès le quatrieme jour, la nature épuisée, c'est-à-dire l'action du systême nerveux, abolie sous l'enveloppe séreuse générale, fut hors d'état de seconder les efforts que l'on avoit faits pour modérer l'oppression, et que, de retour auprès de lui, je le trouvai presque expirant. Il succomba le lendemain.

L'antopsie cadavérique a démontré qu'il n'existoit dans aucuns des organes abdominaux, et spécialement qu'il n'existoit pas dans le foie, ce genre d'obstruction qui avoit été le sujet des sollicitudes, et le motif du traitement hydragogue proprement dit. D'où il suit que l'hydropisie peut se former soit dans la cavité abdominale, soit dans les autres, soit dans le tissu cellulaire, sans que le foie, la rate, le pancréas, le mésentere, soient engorgés par l'épaississement, la coagulation, l'induration des liqueurs propres aux différents organes glanduleux; mais qu'elle peut être causée par l'arrêt seul des liqueurs, arrêt qui, entravant la circulation, produit le même effet que l'épaississement dépendant d'un vice coagulant.

J'ai eu plusieurs exemples de cet effet des vives affections de l'ame, et principalement des chagrins profonds et longs. Comme ces histoires ont beaucoup de ressemblance entre elles, et que les différents accidents dépendent des différentes idiosynérasies, elles pourroient fatiguer le lecteur; je me bornerai aux suivantes, qui ne prouveront pas moins que la précédente combien il est important, pour établir son diagnostic et son processus curatif, de ne pas s'en tenir aux signes apperçus du premier coup-d'œil; mais de les soumettre séparément à un examen réfléchi, d'en comparer les effets particuliers, afin de discerner leurs caracteres propres et d'en apprécier l'ensemble, et par conséquent la cause à laquelle les symptômes les plus urgents appartiennent.

DEUXIEME OBSERVATION.

Engorgement de la rate, et Anasarque, à la suite de chagrins.

Un jeune homme de trente-deux ans, soldat depuis l'âge de quatorze, et que son mérite seul avoit élevé au rang d'officier dans le régiment des carabiniers, n'avoit jamais vu sa santé altérée par aucune incommodité. Il étoit allemand d'origine.

Sa promotion suscita contre lui les fureurs de l'envie. Accablé sur-tout par la perfidie d'un subalterne, à qui, de l'agrément des supérieurs, il avoit confié les deniers du corps dont il étoit chargé, et épuisé par les fatigues qu'exigeoit un commandement actif et presque continuel, il fut attaqué d'une toux seche opiniâtre qui bannit totalement le sommeil; l'appétit se perdit; les urines furent rares, d'un rouge foncé; l'enflure s'établit aux jambes, et gagna promptement les cuisses et le ventre.

Ce fut dans cet état qu'il arriva à Paris au mois d'avril 1767. Son pouls étoit plein, fort, et lent; la peau des extrémités supérieures et de la poitrine seche et brûlante; les extrémités inférieures froides et ædémateuses. En palpant le ventre, je sentis une tumeur fort renitente qui occupoit toute la région hypocondriaque gauche, une partie de l'épigastrique, et descendoit, en paroissant plus profondément située, jusqu'à l'ombilic. Malgré mes recherches, je ne sentis aucune fluctuation dans la cavité de l'abdomen.

La situation de cette tumeur, sa forme, telle que je viens de la décrire, me firent prononcer que c'étoit la rate engorgée, qui, dans l'excès de son volume, s'étoit alongée et formoit cette saillie. La difficulté que le malade avoit à se coucher et

même à se pencher du côté droit, une douleur assez vive sous les fausses côtes du côté gauche, lorsqu'il toussoit, fortifierent mon opinion.

Il n'étoit point tourmenté de la soif, mais il buvoit de l'eau avec plaisir. Il n'étoit point inquiet de sa maladie, et il ne desiroit guérir que pour venger son honneur, qui avoit été un moment compromis. A sa gaieté naturelle avoit succédé une tristesse sombre et mélancolique. A la vue d'un de ses officiers supérieurs son visage s'alluma, son pouls se serra, devint précipité et intermittent de trois en trois pulsations; il éprouva un accès de toux violent, avec oppression à la fin. J'étois présent. Je jugeai qu'il étoit malheureusement doué d'une grande sensibilité. Un de ses amis, craignant que je ne pensasse à lui donner quelque vomitif, m'avertit qu'un grain de tartre stibié, fondu dans un verre d'eau, lui avoit excité un vomissement presque continuel pendant huit heures, avec des angoisses et des douleurs qui firent craindre pour sa vie.

Décidé par ces renseignements, et sur-tout par les symptômes, je lui conseillai de prendre le matin une pilule de quatre grains de savon médicinal et pareille dose de cloportes en poudre, et de boire, de demi-heure en demi-heure, un gobelet d'eau de Seine bien limpide, plus froide que

chaude, jusqu'à concurrence d'une pinte, et même de deux, si son estomac les supportoit. Le soir il avala une seconde pilule semblable à celle du matin, et but quelques tasses d'une tisane faite avec le chiendent, la pariétaire, et la racine de réglisse, dans une pinte de laquelle on faisoit fondre douze grains de sel de nitre. Je ne lui avois accordé, dans les vingt-quatre heures, que deux bouillons faits avec du veau et de la poule: le quatrieme jour il ajouta à son régime une soupe aux herbes à midi; chaque matin il prenoit un lavement d'eau simple qui déterminoit la sortie de matieres seches et brunes d'abord, ensuite jaunes et délayées.

Les effets d'un traitement aussi simple, observé scrupuleusement pendant sept jours, surpasserent mes espérances. La toux s'appaisa, la tumeur disparut, les urines s'éclaircirent et coulerent plus abondamment. L'appétit franc demanda plus de nourriture; le sommeil étoit calme, de peu de durée à la vérité, suivant l'habitude du malade; l'enflure des cuisses étoit diminuée, mais celle des jambes et des pieds subsistoit encore. Je regardois la guérison comme sûre, et qu'il suffisoit d'employer des apéritifs un peu plus diurétiques et toniques, lorsqu'un de ces guérisseurs accoutumés à traiter les maladies, non pas d'après leurs

symptômes, mais d'après leur nom, tourna ma conduite en dérision ; et, d'un ton tranchant et despotique, soutenu par les instances d'amis ignorants et crédules, força le malade de prendre trois cuillerées par jour d'une potion faite avec une once d'élixir de propriété, une once de teinture de mars, deux onces de sirop des cinq racines apéritives, dans six onces de décoction de chicorée sauvage.

A peine eut-il pris la seconde cuillerée, que la toux revint avec de vives douleurs dans l'hypocondre gauche, la région épigastrique, et la poitrine ; il n'urina point de la journée ; l'enflure des cuisses et des jambes fut presque doublée.

Heureusement que dans l'espace de trois jours la reprise des pilules de savon, de l'eau de Seine bue abondamment, et du régime sévere prescrit au commencement du traitement, dissiperent les désordres produits par un remede trop irritant.

Ce fut même une leçon pour moi ; car j'en conclus que je devois éviter dans la convalescence tout remede de cette classe, et je me bornai à conseiller seulement l'usage du cheval, et des eaux de Passy le matin ; un régime végétal, permettant un peu de poisson grillé à dîner, et pour boisson du vin de Bourgogne blanc coupé avec deux tiers d'eau. Tout ce qui restoit d'enflure s'évanouit, et

dès le quatrieme jour le malade fut en état d'aller à cheval, tous les matins, à Passy, y boire une pinte et même une pinte et demie d'eau ; ce qu'il y continua pendant trois semaines. Sa santé fut parfaitement rétablie, et il retourna à son régiment reprendre ses exercices.

Malheureusement il étoit destiné à être la victime des frippons et des charlatans. Deux ans après, à la suite de longues fatigues, il perdit l'appétit, se plaignit d'amertume dans la bouche, et d'un gonflement douloureux dans le ventre. Un de ces hommes vraiment pestes publiques, prôneur enthousiaste et distributeur des poudres d'Ailhaud, dont il ne connoissoit ni la composition, ni les effets, lui promit une guérison prompte, s'il vouloit suivre ses conseils. Ce militaire, que l'inaction nécessaire pendant un traitement méthodique effrayoit, céda à ces promesses.

La premiere prise de ce remede bannal le purgea, mais sans diminuer les accidents, au contraire elle détermina un gonflement des vaisseaux hémorroïdaux ; effet que j'avois déja observé auprès d'un autre malade, à qui il avoit été funeste. Je suppliai donc le malade, que je vis alors par occasion, de renoncer à un purgatif aussi dangereux, ne lui dissimulant pas mes craintes. Il me le promit : mais le séducteur étoit à la porte ; il

se rit de mes frayeurs, et fit avaler, non pas une prise, mais une prise et demie. Une hémorragie par les vaisseaux hémorroïdaux, accompagnée d'un feu dévorant, termina les jours du malade en quatre heures.

Je ne doute point que le traitement heureux de deux ans avant ne l'eût également sauvé dans cette rechûte.

Les conséquences qui sortent de ce récit sont si simples, que je crois inutile de m'y appesantir, et que pour les faire sentir, il suffit de rappeler les faits.

Diminution des symptômes et leur disparution totale par la méthode humectante, délayante, par l'usage de l'eau, que je pouvois dire employer presque seule.

Leur retour subit par l'emploi d'apéritifs, de fondants âcres et dès-lors très irritants.

Cessation des accidents auxquels avoit donné lieu ce traitement incendiaire, par le secours de la même méthode humectante.

Rechûte dans le premier état fâcheux par les mêmes causes, et assassinat, en vingt-quatre heures, par l'usage d'un drastique violent.

Il est peu d'instruction plus sensiblement concluante en faveur des principes que j'ai établis.

Je crois devoir observer qu'à chaque fois l'en-

flure avoit commencé par les extrémités inférieures ; début que présentent également d'autres observations, et qui, à mon jugement, est un signe non équivoque que cette hydropisie anasarque, devenue ascite par la suite, est due aux effets de la tristesse, de la mélancolie, du chagrin ; attribution que j'ai eu plusieurs fois occasion de vérifier depuis quarante ans ; et sur-tout l'année derniere, chez une jeune femme, qui, après avoir essuyé les traitements les plus actifs et les plus variés, jusqu'à l'emploi répété de la sonde, pour rappeler les urines preque entièrement supprimées, et sans soulagement, a été guérie par les bains, l'infusion de pariétaire et des fleurs d'ortie blanche, des demi-lavements émollients, auxquels j'ai fait succéder des toniques graduellement fortifiants.

TROISIEME OBSERVATION.

Enflure des extrémités inférieures à la suite d'une nouvelle fâcheuse.

En 1789, j'ai été appelé près d'une femme âgée de quarante ans, réduite à une fortune au-dessous de la médiocre, et en proie depuis long-temps aux chagrins les plus amers. A l'annonce d'une

nouvelle fâcheuse, elle fut subitement saisie de syncopes, dont elle ne se releva qu'avec un étouffement, une difficulté de respirer, qui firent craindre pour ses jours. Elle étoit dans cet état depuis douze heures, lorsque j'arrivai; elle n'avoit point uriné, excepté au moment où elle étoit revenue de sa syncope; et déja ses jambes et ses cuisses étoient enflées; elle se plaignoit d'un serrement entre la poitrine et le ventre, comme si elle y eût eu un cercle de fer.

Instruit de ce que je viens de rapporter, et ayant fait les questions et les recherches que je crus nécessaires, je n'hésitai point à reconnoître, dans l'état violent où je la voyois, l'effet d'une constriction spasmodique. En conséquence, je commençai par la rassurer sur ses craintes d'étouffer ou de devenir hydropique, et lui prescrivis des apozemes adoucissants, délayants, et légèrement anti-spasmodiques; je défendis toute liqueur spiritueuse qu'une charité mal entendue vouloit lui prodiguer. L'usage de ces boissons et d'un régime approprié, continué pendant huit jours, suffit pour faire cesser tous les accidents graves; et cette femme, que je revis quelque temps après, jouissoit d'une santé aussi bonne que son état d'infortune le lui permettoit.

La premiere indication que présentoient d'abord cette gêne effrayante de la respiration, survenue tout-à-coup après une syncope, et ses symptômes concomitants ou successifs, étoit de décharger les vaisseaux de la poitrine et de la tête, du sang qui y étoit arrêté, et par conséquent commandoit la saignée comme le moyen le plus prompt et le plus efficace pour obtenir cet effet. Mais, comparant les symptômes apparents entre eux pour m'assurer s'ils avoient tous les caracteres reconnus indices certains du besoin inévitable de tirer du sang, j'observai que la peau n'étoit point brûlante, au contraire elle étoit froide; elle n'étoit point seche, au contraire elle étoit humectée d'une espece de rosée fréquente dans les défaillances; la langue étoit humide; et le visage, quoique violet, n'étoit point ardent; les yeux étoient troubles; le pouls, précipité et petit, étoit serré et par fois intermittent, non seulement dans le nombre, mais encore dans la force de ses pulsations; le ventre étoit mou, excepté la région épigastrique, qui étoit tendue. On m'assura que les urines qu'elle avoit rendues après sa syncope étoient claires et limpides comme de l'eau de fontaine. J'observai que l'enflure subite des jambes et des cuisses, qui étoit renitente, ne pouvoit

être l'effet que d'une strangulation du système veineux, sanguin, ou lymphatique; phénomene qui n'est pas rare.

Je ne vis point dans ces états des divers organes les signes de l'inflammation ; c'est pourquoi je jugeai que la saignée n'étoit point indispensable, et tout praticien l'auroit jugé comme moi. Le sang étoit, à la vérité, arrêté dans les vaisseaux distribués au-dessus du diaphragme ; le poumon étoit engorgé, mais moins par une pléthore vraie, que les anciens appeloient *plethora ad vasa,* que par le retrécissement de la cavité qui contient les poumons ; cavité qui, dans l'état de santé, s'élargissant du bas en haut et sur ses côtés, leur permet de se développer, à l'air de pénétrer leurs vésicules, et au sang de circuler. Or, ce retrécissement étoit l'effet du spasme, qui avoit produit une vive affection de l'ame : mais cet état de spasme étoit une contradiction tranchante de la saignée ; c'est ce qui décida mon traitement, dont le succès me confirma dans le précepte de ne point prononcer sur le caractere d'une maladie, sans avoir approfondi la nature et la qualité de chacun des désordres qu'éprouve l'économie animale, leurs rapports, leurs dépendances, et la maniere d'agir de la cause premiere qui les a produits,

ainsi que les effets secondaires qui ont suivi son impression.

J'ai pu d'autant moins me refuser à rappeler ces réflexions, que je me vois aujourd'hui dans la dure nécessité d'arrêter la conduite d'un médecin qui, entraîné par la crainte d'une hydropisie qui n'est pas encore prononcée, fatigue et jette dans des tourments pires que la premiere maladie, par les pilules de Boutins, les tisanes apéritives, diurétiques, un femme chez qui des chagrins inattendus ont empêché le retour des regles au temps ordinaire. Après une couche heureuse, les jambes et les cuisses se sont enflées, le ventre s'est gonflé, est devenu dur; les urines se sont supprimées; le pouls a été petit, accéléré et serré, et la poitrine oppressée. La nature de ces accidents, la rapidité avec laquelle ils se sont formés, ne m'ont pas permis d'en rechercher d'autres causes que dans le chagrin violent et subit que cette dame avoit essuyé: j'ai donc recommandé le traitement plus doux, les humectants, les délayants, les doux laxatifs; l'enflure, l'oppression ont disparu, les regles se sont établies. Cependant j'ai appris qu'elle s'étoit long-temps plainte d'une tension presque continuelle et d'une chaleur incommode dans le ventre; effets qui me paroissent une suite

de l'impression faite par les hydragogues; des adoucissants en bains, boissons, et régime, ont procuré un entier rétablissement.

QUATRIEME OBSERVATION.

Gonflement de tout le corps à la suite d'un vif chagrin.

Mademoiselle ***, âgée d'environ vingt-huit ans, avoit quitté le lieu de sa naissance pour venir tenir compagnie à un frere unique qu'elle aimoit tendrement, qui s'étoit livré à une étude étrangere à sa premiere éducation et à un travail trop fatigant pour sa foible complexion. Elle jouit peu du bonheur qu'elle se promettoit; car ce jeune homme, épuisé par un zele immodéré et des fatigues excessives, fut tout-à-coup saisi d'une fievre aiguë, avec un violent mal de tête auquel il a succombé en trois jours.

Cette mort inopinée a été un coup de foudre pour sa malheureuse sœur. Ses facultés se sont suspendues, ses fonctions se sont arrêtées, et lorsqu'elle est revenue de sa stupeur presque léthargique, elle a été dans l'impossibilité de se soutenir sur ses jambes; à peine pouvoit-elle se mouvoir. Ses jambes, ses cuisses, tout le tronc, étoient

excessivement tendus et gonflés, au point que la ceinture de ses jupons étoit trop étroite de plus d'un demi-pied. Le lendemain, le gonflement s'est étendu aux bras, aux mains, et au visage. Elle urinoit peu, respiroit avec peine, ne connoissoit plus le sommeil, et étoit forcée de rester assise dans un fauteuil, presque sans mouvement, empêchée de plus par une douleur vive qui s'étendoit des lombes jusque sous le sein du côté gauche.

Je la vis le troisieme jour de son accident. Son état étoit tel que je viens de le décrire; le pouls étoit petit, serré, et vif, avec beaucoup d'irrégularité; la peau étoit tendue, sans chaleur extraordinaire; la langue molle, point chargée; la tête saine; les urines, en petite quantité, étoient citrines; les garde-robes rares, mais de bonne qualité.

Au premier coup-d'œil, cet état pouvoit inspirer des craintes; mais je me rassurai par les considérations suivantes. Le gonflement, qui cédoit peu à l'impression du doigt, me parut être l'effet d'une constriction nerveuse produite par la vive affection de l'ame. Cette constriction tenoit les liqueurs en stagnation, en retrécissant le diametre des vaisseaux. Cependant les fonctions vitales n'étoient que foiblement entreprises, et la stagnation étant récente, car la malade jouissoit avant

d'une santé robuste ; la stagnation, dis-je, étant récente, n'avoit pu encore donner lieu à une grande dépravation des humeurs. J'espérai donc que, si je parvenois à détendre le système nerveux, et par conséquent le vasculeux, je rétablirois l'ordre dans les fonctions.

En conséquence je prescrivis des boissons adoucissantes, relâchantes, et légèrement anti-spasmodiques, mais prises toujours tiedes. Ce fut l'infusion d'une petite poignée de fleurs de mauve, d'une pincée de fleurs de tilleul, dans une pinte d'eau bouillante, avec un peu de sucre, dont je recommandai un usage abondant : j'ordonnai de mettre les jambes et les bras dans de l'eau tiede soir et matin, pendant une demi-heure.

Le lendemain, trouvant le pouls un peu plus développé, je joignis à la boisson et aux bains ci-dessus, une potion composée d'eaux distillées de pariétaire, d'alléluia, de chaque deux onces, d'une demi-once de sirop de fleurs d'orange, et de dix-huit gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann, dont elle a pris quatre cuillerées de quatre en quatre heures. Trois jours après, j'ajoutai à cette potion deux gros d'esprit de mindererus.

La distension étoit moins gênante, les urines couloient mieux, le mouvement étoit plus facile,

l'appétit se soutenoit, ainsi que le sommeil, qui étoit revenu dès le troisieme jour du traitement; un peu de moiteur s'étoit annoncée à la peau. Je profitai de ce commencement de relâchement pour le rendre plus complet.

Je prescrivis que la malade, continuant les boissons et la potion, placeroit sur son ventre une vessie de cochon, remplie un peu plus qu'à moitié de sa capacité, d'une forte infusion de fleurs de sureau et de parties égales de lait, au plus haut degré de chaleur qu'elle pourroit supporter, et de rester dans son lit. Le bain de vapeurs que forma cette vessie excita une véritable sueur universelle, douce, sans sentiment de chaleur ni de soif. La détente fut plus générale; et, après quatre jours de ce bain, les accidents se sont dissipés, les fonctions se sont rétablies, et la malade eût été rendue à une profonde santé sans la douleur que lui causa l'image toujours existante de son malheur.

De cette histoire et de quelques autres, à peu de chose près, semblables, je crois pouvoir conclure que c'est principalement dans les maladies produites par le chagrin que le médecin doit être avare des grands moyens, de ces remedes dits héroïques, que les symptômes semblent exiger, et que, si le danger n'est pas imminent, il doit tou-

jours préférer les plus doux, pour passer ensuite à de plus actifs, à mesure que les indications et la disposition de la nature le requierent.

CINQUIEME OBSERVATION.

Engorgement du foie, et Hydropisie à la suite de violents chagrins.

M. Motet, habitant de Compiegne, âgé d'environ soixante ans, ayant éprouvé de violents chagrins, fut attaqué, au mois d'octobre 1763, d'une fievre qui ne fut qu'assoupie par l'usage d'un opiat fébrifuge. Elle étoit quarte alors; elle se reproduisit bientôt sous la forme de double tierce, ensuite de tierce, et redevint quarte malgré le quinquina, soit en substance, soit en teinture aqueuse ou vineuse.

Appelé de Noyon, où je demeurois alors, pour lui donner des conseils, le 25 février 1764, je lui trouvai le teint jaune, les mains pâles, les jambes et les cuisses enflées et œdémateuses, le pouls plein, dur, et lent; il se plaignoit d'un sentiment de pesanteur dans la région épigastrique, avec douleur, qui devenoit plus sensible et incommode lorsque l'on pressoit un peu cette région. La région hypocondriaque droite étoit bombée,

et la tumeur s'étendoit jusqu'au bord de l'hypocondre gauche.

Le frisson, par lequel débutoit la fievre, n'étoit pas très fatigant, il duroit au plus une heure et demie; la chaleur qui succédoit n'étoit point âcre, et elle étoit suivie d'une fievre médiocre. Pendant la fievre le malade ressentoit de l'amertume dans la bouche; il n'en ressentoit point les autres jours, il jouissoit au contraire d'un assez bon appétit: cependant ses digestions étoient toujours longues, laborieuses, accompagnées de pesanteur à l'estomac, et de beaucoup de flatuosités; les déjections étoient souvent liquides, jaunes, ou, suivant l'expression vulgaire, bilieuses (je dis suivant l'expression vulgaire, car la plupart de ces évacuations, que l'on qualifie de bilieuses, sur-tout dans le commencement des maladies, ne sont que des matieres stercorales délayées), quelquefois même elles étoient noirâtres; les urines, sur-tout après l'accès, fort rouges, et chargées d'un sédiment briqueté très épais. Les autres jours elles étoient troubles presque aussitôt qu'elles étoient rendues, et le sédiment étoit d'un blanc sale et gras sous le doigt.

Combinant ces symptômes avec leur cause, je ne fus point surpris que les opiats fébrifuges, le quinquina même, n'eussent point détruit la fievre,

ni les purgatifs dissipé les enflures, commencement d'anasarque. Le chagrin, en crispant le systême nerveux et vasculeux, avoit troublé les fonctions animales, suspendu les sécrétions, et occasionné l'épaississement des liqueurs. J'attribuai donc l'opiniâtreté de la fievre et les accidents successifs à cet épaississement; le gonflement sensible du foie, la douleur sourde dans la région épigastrique, ne laissoient aucun doute sur l'engorgement de ce viscere: de là, l'indication très prononcée des délayants apéritifs. Mais, réfléchissant à l'état de tension, de dureté de l'artère, à la longueur des digestions, toujours pénibles, ce que j'attribuai à l'état de spasme qu'avoit causé le chagrin, je jugeai que les apéritifs devoient être pris dans la classe des plus doux, des moins actifs, sauf à insister plus long-temps sur leur usage.

D'après ces vues, je fis consister tout le traitement, 1° dans une potion purgative composée de deux onces de manne et un gros de sel d'epsom, dans six onces de petit-lait clarifié, pour débarrasser l'estomac et les premiers intestins, de la saburre qui y étoit amassée; 2° dans l'usage d'une pinte de petit-lait par jour, dans laquelle on faisoit fondre un gros de sel d'epsom, et infuser une petite pincée de camædris ou de petite centaurée;

3° pendant l'accès de la fievre, une infusion de chicorée sauvage, nitrée, à la dose de quinze grains de sel de nitre par pinte, et édulcorée avec un peu de sucre.

A l'aide de ces remedes, d'un régime exact, et de potions purgatives semblables à la précédente, répétées tous les cinq ou six jours, la fievre disparut presque entièrement; le malade ne s'appercevoit que de quelques légers ressentiments les jours d'accès.

Mais ne voulant laisser aucune matiere à récidive, je fis succéder pendant huit jours, tous les matins, au petit-lait, une pinte d'eau de Vichy, dans laquelle on faisoit fondre, de deux jours l'un, une demi-once de sel d'epsom. L'après-dînée le malade buvoit une ou deux tasses d'infusion d'une forte pincée de pariétaire et d'une feuille d'oranger par tasse, avec très peu de sucre.

La bile coula abondamment, l'enflure des jambes disparut, ainsi que la pâleur des mains et la teinte jaune du visage; l'appétit étoit franc sans être immodéré: cependant les digestions étoient encore pénibles; ce qui me détermina à conseiller deux tasses d'une infusion d'un gros de quinquina et de deux gros de racine d'aunée, dont une à prendre le matin avant le déjeûner, et la seconde avant le dîner.

Le malade, que j'ai revu à la fin de 1765, se portoit bien, et n'avoit eu aucun ressentiment de sa fievre. Je dois ajouter qu'une grande exactitude dans le régime, une vie active, et l'exercice fréquent du cheval, ont beaucoup contribué à assurer son rétablissement et sa parfaite guérison, que vraisemblablement il n'auroit pas obtenue de l'usage opiniâtre des opiats fébrifuges et du quinquina, sur-tout en infusion vineuse; encore moins des purgatifs drastiques, qu'on lui avoit ordonnés dans la vue de prévenir l'ascite.

SIXIEME OBSERVATION.

Obstruction au foie avec toux convulsive, et Hydropisie anasarque et ascite.

M. Bontemps, habitant de Compiegne, âgé de quarante-neuf ans, d'une moyenne stature, tempéré dans sa nourriture et dans ses exercices, étoit, depuis vingt-cinq ans, au printemps et à l'automne, sujet à une fievre assez légere pour ne pas l'empêcher de vaquer à ses affaires. Il n'y opposoit aucun autre remede qu'un régime un peu plus sévere, et elle se dissipoit d'elle-même.

A la fin de l'hiver de 1763 à 1764, elle s'annonça avec des accidents plus graves, tels qu'in-

somnie, défaillances, dégoût des aliments, et même soulèvement de cœur à leur approche. Le malade avoit éprouvé de grandes contradictions et de violents chagrins pendant cet hiver. Je ne le vis que le 8 avril.

Son pouls étoit petit, dur, et fréquent; le visage pâle, livide, excepté une teinte d'un rouge vif aux pommettes; la langue chargée d'un limon jaune; le foie, et sur-tout le petit lobe, gonflé, avec un sentiment de douleur quand on le pressoit avec la main; le bas-ventre gonflé et tendu; l'enflure des jambes étoit telle, que la peau étoit prête à se rompre; les urines de la nuit avoient été fort épaisses, troubles, et avoient déposé un sédiment briqueté; les jours suivants elles ont été un peu crues. Ce qui fatiguoit davantage le malade étoit une toux fréquente, convulsive ou par quintes, qui n'étoit suivie d'aucune expectoration, ou par fois seulement de quelques petits globules de lymphe durcie. Pendant les accès de cette toux, les vaisseaux de la tête étoient gorgés de sang; et le malade, qui d'ailleurs avoit toujours l'esprit très présent et très sain, se plaignoit d'étourdissements qui troubloient sa raison pour quelques instants.

A ma seconde visite, qui fut le lendemain matin, je reconnus qu'aux symptômes précédents

se joignoit une gêne dans la respiration, qui étoit fort courte. On m'observa que le malade avoit eu dès son enfance la poitrine délicate, et une espece d'asthme ; en le palpant, la douleur de la région épigastrique fut plus douloureuse, elle se propagea jusqu'à la gorge ; et j'appris que dans les redoublements de sa fievre, qui étoit continue, il avoit peine à avaler ; il éprouvoit un serrement dans l'œsophage et l'orifice de l'estomac, qui rendoit le passage des liquides mêmes difficile et pénible. Cette peine ne causoit point de hoquet, mais réveilloit la toux.

En combinant tous ces symptômes, je jugeai que non seulement le foie étoit engorgé et la circulation extraordinairement embarrassée dans toutes les distributions de la veine porte, et par conséquent dans tous les visceres du ventre ; mais je me crus fondé à craindre une inflammation très prochaine à la surface convexe du foie, au diaphragme, et à l'estomac.

Quoique mon pronostic fût fâcheux, avec d'autant plus de raison que la maladie avoit déja deux mois de date, et qu'elle avoit sensiblement épuisé les forces, le malade ayant pris plusieurs fois l'émétique, beaucoup de purgatifs et de diurétiques : on soutenoit, ou l'on prétendoit soutenir ses forces avec du vin d'Espagne. Je crus cepen-

dant devoir essayer de mitiger les symptômes, afin de pouvoir me donner lieu de faire davantage. Ma premiere idée fut d'appliquer les sangsues à l'anus, afin de dégorger la veine porte; mais le malade s'y refusa. Je n'insistai que foiblement, retenu par la crainte qu'un vide, même médiocre, ne fût suivi d'un affaissement funeste, comme j'avois eu la douleur d'en être témoin auprès d'un autre. La résistance du malade, qu'il ne faut pas toujours mépriser, me fit faire de sérieuses réflexions, qui, me rappelant le fait dont je viens de parler, m'engagerent à combiner l'état des forces de la nature, et l'intensité de la maladie, que je craignis d'augmenter en diminuant l'énergie vitale.

Je me bornai donc à adoucir, à détendre le systême nerveux et organique, et à diviser doucement les humeurs stagnantes et épaissies; j'ordonnai des fomentations émollientes sur tout le ventre; ce que l'on continua pendant plusieurs jours, ayant soin de les renouveler assez souvent pour qu'elles n'eussent pas le temps de se refroidir; un lavement tous les soirs, avec la décoction des mêmes plantes émollientes: pour boisson, dans la matinée, une chopine de petit-lait clarifié, dans lequel on faisoit dissoudre six grains de sel de nitre, sans aucun sirop, ayant eu plusieurs

fois occasion d'observer que dans cette disposition à phlogose les sirops quelconques excitoient la toux : dans la soirée, une légere infusion de chicorée sauvage et de fleurs de coquelicot, avec douze grains de terre foliée de tartre par chaque chopine ; de l'eau de poulet pour tout bouillon, quatre onces seulement toutes les trois heures.

Ne pouvant voir assidûment le malade, ayant mon domicile à Noyon, je recommandai que l'on insistât sur ces moyens, jusqu'à ce que l'on s'apperçût qu'il s'établissoit des évacuations spontanées et vraiment bilieuses ; ce qui arriva le quatrieme jour du traitement. Le six, en conséquence, et continuant toujours les fomentations, on fit prendre un gros de tartre soluble dans une chopine d'eau de veau, altérée avec une petite poignée de chicorée sauvage et trois feuilles de scolopendre, que l'on distribua en trois doses à trois quarts-d'heure de distance.

Les évacuations furent abondantes ; le malade les supporta sans épuisement : la toux fut moins fatigante, et la région épigastrique moins douloureuse ; les urines devinrent à la vérité moins briquetées, mais elles ne déposoient point, et elles sortoient en très petite quantité, proportionnellement à celle de la boisson que prenoit le malade ; le pouls, moins dur, étoit toujours fréquent, et la

respiration gênée : tel étoit l'état où je trouvai le malade.

Le 15, il se plaignit que l'eau de poulet lui répugnoit et excitoit la toux toutes les fois qu'il en prenoit ; elle fut supprimée, et on y substitua le bouillon suivant : Dans une pinte d'eau faites bouillir quatre onces de pain ; ajoutez, après un quart-d'heure d'ébullition, deux gros de bon beurre frais, un gros de sel marin, et quatre feuilles d'oranger ; laissez infuser pendant une demi-heure, en remuant de temps en temps le mélange avec une cuiller ; laissez déposer ensuite et versez par inclinaison. Le malade trouva ce bouillon excellent, et en fit usage pendant douze jours de suite. Je lui permis dans la suite d'y ajouter quelques gouttes de jus de citron dans chaque tasse. C'est le bouillon que j'ai toujours préféré, à la grande satisfaction des malades, quand la bile étoit dominante et l'inflammation grande.

Le meilleur état de la région épigastrique, la diminution de la dureté du pouls, le bon effet du purgatif très doux que j'avois employé, m'induisirent en erreur. Je crus que je pouvois m'occuper plus sérieusement de l'évacuation de la bile et des urines. En continuant le petit-lait, mais à moindre dose, je conseillai d'en faire précéder

l'usage, le matin, par six onces d'infusion de chicorée sauvage et de pariétaire, dans lesquelles on ajouta un gros d'oximel scillitique, et de réitérer cette même dose le soir. Les urines ne coulerent pas plus abondamment, et l'évacuation bilieuse se ralentit un peu : les autres accidents n'augmentant pas, je me crus autorisé à recourir à des boissons plus actives. Je prescrivis donc une tisane avec la racine de chardon rolland, d'anonis, de chaque une demi-once, racine de chicorée sauvage une once, racine de patience deux gros, une pincée de fleurs d'ortie blanche, et autant de fleurs de coquelicot, dans une pinte d'eau; dans la colature on étendoit une once et demie d'oximel scillitique, et on faisoit fondre une demi-once de sucre. J'ordonnai de purger avec deux onces de manne et un gros et demi de sel d'epsom dans un verre de petit-lait, trois jours après, l'usage de la tisane ci-dessus.

L'évènement prouva combien j'avois eu tort de vouloir maîtriser la nature, et de m'impatienter de la lenteur de sa marche; car la tisane ne procura point un plus grand écoulement d'urines. La potion purgative ne fit point sortir de bile; elle n'évacua qu'une eau jaune et crue, avec coliques. Le ventre se tuméfia davantage ; il étoit plus tendu; j'y sentis distinctement de la fluctua-

tion; les urines étoient plus rouges, les jambes plus œdémateuses, et la toux devint presque aussi opiniâtre qu'auparavant, la fievre plus sensible.

Instruit de ces accidents, je me rendis auprès de mon malade. Je repris l'usage du petit-lait nitré, que je continuai seul avec le bouillon de pain, réservant pour la nuit une infusion de pariétaire et de coquelicot, avec un peu de sucre. Après trois jours, le malade se sentant très foible, je lui permis deux onces de vin blanc dans autant d'eau le matin, et pareille dose le soir. La fievre diminua sensiblement; les lavements qu'il prenoit tous les jours, à l'eau simple, déterminerent des évacuations bilieuses même spontanées; les urines coulerent plus librement. Je hasardai de donner le matin deux gros de vin scillitique, qui passa bien et augmenta les urines; ce qui me détermina, après dix jours de persévérance dans ce traitement, à purger avec une once et demie de manne, deux gros de sirop de noirprun, et un gros de sel de glauber, dans huit onces de petit-lait en deux doses. Les jours que le malade n'étoit pas purgé, il buvoit le matin une chopine de petit-lait, dans laquelle on avoit étendu une once et demie de sirop des cinq racines apéritives.

Ces boissons produisant d'heureux effets, j'ai graduellement augmenté la dose des purgatifs,

et j'ai vu avec satisfaction le ventre s'affaisser, et la fluctuation que j'y avois manifestement sentie se dissiper; l'enflure des jambes a résisté un peu plus long-temps; mais enfin elle a cédé, ainsi qu'une renitence dans la région épigastrique, à l'usage de bouillons apéritifs avec le tartre martial soluble, une nourriture légere d'abord, ensuite plus solide. Le malade n'a été parfaitement rétabli qu'après deux mois de traitement et quatre de maladie.

Réflexions.

Dans ces deux dernieres histoires, les hydropisies qui occupoient les jambes et le ventre ne formoient point la maladie primitive, la maladie essentielle; elles n'étoient que symptomatiques, suite non moins effrayante des désordres qui affligeoient les organes de l'abdomen. Comme ces désordres étoient l'effet de l'impression que le chagrin avoit faite sur l'estomac, le foie, etc., et que ces effets tiennent certainement au systême nerveux, jeté par les fortes passions de l'ame dans une contraction, un spasme qui influe sur les opérations de l'économie animale, il me parut évident que les hydropisies qui en ont résulté devoient être rangées dans la classe des maladies

qui proscrivent les remedes violents, les puissants stimulants.

La foiblesse ou *adynamie* qui les accompagne ne consiste pas dans l'atonie et la flaccidité des fibres, puisqu'il n'y a encore eu aucune perte de substance, mais dans la dégénérescence des humeurs naturelles, qui, par la perte de leur qualité propre, de leur consistance, ont perdu la propriété qui leur étoit inhérente, de soutenir les forces motrices, de maintenir leur énergie, les entretenant au contraire dans une irritation atonique, source plus commune que l'on ne croit de ces maladies, dont la violence de leurs symptômes fait souvent perdre de vue la véritable origine. Telles sont la plupart de ces fievres autrefois dites malignes, aujourd'hui appelées pernicieuses, dont j'ai vu quelques unes guéries par un déluge d'eau pure ou de petit-lait clarifié, que, dans les campagnes où ces merveilles s'operent, on nomme *lait-de-beurre*. On sait que cette espece d'hommes, plus docile à la voix de la nature qu'aux prescriptions de l'art, ont une aversion presque indomtable pour tout ce qui se nomme drogues, remedes d'apothicaire, et préferent ce qui est simple et né au milieu d'eux. J'avoue que souvent j'ai reconnu qu'ils avoient raison, leur genre de vie les mettant à l'abri des complications, qui ren-

dent toujours plus difficiles les maladies des habitants des villes.

Si l'on fait attention au traitement auquel mes deux malades ont été soumis, et auquel ils ont dû leur guérison, on reconnoîtra que je n'ai mis véritablement en œuvre que des délayants, des apéritifs doux, aqueux, animés de toniques très modérés ou légèrement stimulants, et plutôt à la fin que dans le fort de la maladie, et après avoir suffisamment détendu la fibre contractile. Si, dans le commencement de la maladie, j'ai donné au second malade un minoratif très doux, je m'y suis vu forcé par l'existence non équivoque d'une abondante saburre dans les premieres voies.

On reconnoîtra aussi que toutes les fois que j'ai eu l'imprudence de m'écarter de la marche que je m'étois tracée, cédant trop facilement au desir d'arriver plutôt au but, j'en ai vu rétrograder l'espoir par la rareté des urines, devenue plus grande, par l'augmentation du volume du ventre et de l'enflure des jambes. De cette erreur le sage observateur doit conclure que c'est toujours sur l'opération de la nature que le médecin doit régler la sienne.

Qui n'a pas eu à regretter la confiance qu'il a donnée à un remede, parcequ'il l'a jugé clairement indiqué par la maladie, telle qu'il l'a classée,

et parceque des médecins célebres l'ont recommandé dans des cas semblables, et sur-tout cette confiance exaltée jusqu'à augmenter la dose du remede, s'il n'a pas d'abord produit l'effet que l'on s'en promettoit? Avant d'agir ainsi (j'espere que l'on permettra à mon âge ce précepte), il faut demander à la nature si, chez le sujet que l'on veut conduire suivant la méthode présente, elle est la même que celle pour laquelle cette méthode a été heureuse; il faut lui demander si elle est dans la disposition d'obéir, ou si sa disposition est telle que le spécifique préconisé soit pour elle une source de plus grands maux, lui ôtant au moins le peu de forces qui lui restoit, au lieu de l'aider à les mettre en jeu.

Une réputation acquise par une longue expérience est sans doute une autorité respectable : mais en médecine, clinique sur-tout, les préceptes de celui qui en jouit ne sont que des conseils; ils ne sont salutaires qu'autant qu'ils sont mis en pratique à propos. Par exemple, quel est le médecin qui, ayant, d'après l'assertion de Sydenham, donné le sirop de noirprun comme un purgatif efficace dans les hydropisies, n'a pas reconnu que ce sirop étoit infidele dans son action, et même dangereux? Il en est de même des trop fameuses pilules de Bontius, qu'on emploie si

communément, et du conseil de s'abstenir de toute boisson. Ces moyens ont pu quelquefois être curatifs ; ils le seront encore s'ils sont administrés dans la même circonstance sous tous les rapports, c'est-à-dire contre une hydropisie semblable par son caractere, sa cause, son intensité, et par la même constitution du malade. On ne peut dissimuler que la connoissance certaine de cette ressemblance est difficile à acquérir, parcequ'elle exige des examens et des comparaisons qui souvent ne sont pas possibles. Celui qui veut marcher ainsi d'après les autres est trop exposé à l'erreur, et c'est ce que nous voyons arriver à ces hommes qui s'annoncent ne prenant que l'expérience pour guide, sans avoir besoin d'autres lumieres, d'autres raisonnements que, *J'ai vu réussir tel remede dans un cas semblable; tel auteur le donne comme un moyen infaillible de guérir;* discours et conduite d'un franc empirique, qui, borné aux faits, ne peut jamais être un vrai médecin, s'il n'est en même temps philosophe, sévere logicien, dont le raisonnement soit celui-ci:

Majeure. La maladie est tel trouble dans les fonctions de l'économie animale, dépendant de tel état des solides et de tel état des fluides.

Mineure. Tels remedes ont la propriété de dis-

siper, de guérir ce trouble, en corrigeant le vice dominant des solides et des fluides.

Conséquence. Donc je dois y avoir recours.

La majeure et la mineure prouvées, il n'y a pas de doute que la conséquence est de devoir.

Profitons des histoires communiquées par nos prédécesseurs et par nos contemporains, afin de puiser, dans la nature des symptômes qui y sont décrits, le vrai caractere de la maladie primitive, qui donne naissance à la secondaire, laquelle frappe davantage, par exemple, dans l'hydropisie; afin de discerner la vraie cause qui force la collection d'un fluide hors de ses vaisseaux, de ses réservoirs naturels, quelle que soit la cavité où il est épanché : car nous ne devons pas nous perdre dans les différentes dénominations de cette maladie, nous devons au contraire ne jamais perdre de vue que cet épanchement n'est qu'un symptôme, un effet d'une maladie, qu'il est par conséquent bien essentiel de connoître, de traiter, et de détruire, afin d'opérer une guérison complète ; autre chose est une hydropisie produite par une cause matérielle, et une hydropisie occasionnée par de vives affections de l'ame : il n'est pas permis d'en douter ; je crois l'avoir prouvé.

LETTRE SUR LE SALEP.

MONSIEUR,

Vous me demandez ce que c'est que le salep dont on commence à faire usage dans cette ville, et que l'on vous a vanté comme une ressource salutaire et de beaucoup au-dessus de la semoule et du vermicelle pour les phthisiques et tous ceux que les maladies de la poitrine ou foiblesse d'estomac mettent hors d'état d'user d'aliments solides. Jaloux de vous prouver mon zele à vous obliger, j'ai cherché des éclaircissements sur l'origine, l'espece, la nature, les propriétés de ce remede, et sur la maniere de s'en servir par-tout où j'ai cru pouvoir en trouver; je vais vous faire part de mes recherches.

Description du Salep.

Je ne connois que deux auteurs qui aient donné quelque détail sur le salep (que l'on appelle aussi salab ou salop). Albert Seba, dans son *Trésor des Choses naturelles* (1); et Jean Hartm Degnerus,

(1) Tom. II, pag. 33, et suiv.

dans son *Histoire médicale d'une Dyssenterie bilieuse* (1); encore ce dernier n'a fait que copier la description donnée par Seba. Voici cette description :

« La plante appelée salep croît sur les confins de la Perse et de la Chine ; elle a deux testicules ou racines bulbeuses, oblongues et fibreuses, qui au premier coup-d'œil paroissent unies et collées ensemble, mais qui dans la réalité sont séparées. Ces bulbes, de même que celles qui naissent dans nos pays, n'ont pas toutes la même forme ; les unes sont rondes, d'autres oblongues : il y en a qui ressemblent à une campanule ou clochette renversée ; et il y en a qui ont la figure d'un cœur.

De ces bulbes sort un feuillage unique qui enveloppe la tige : cette tige s'éleve de l'entre-deux des bulbes, elle porte à son sommet des fleurs d'une belle couleur purpurine, qui, avant d'être développées, représentent assez bien la figure d'un homme armé sans mains et sans pieds ; dès qu'elles sont ouvertes, cette figure disparoît.

Quand les fleurs sont passées, les racines deviennent granuleuses, et conservent toujours leur glutinosité qui sert à les defendre de la corrup-

(1) Page 133 et suiv.

tion. Si on les fait sécher, elles acquierent la dureté de la pierre, parceque leur partie gélatineuse est dépouillée des parties fluides qui l'amollissoient. »

Je conviens que cette description n'a point tout le mérite de ces descriptions détaillées que nos botanistes donnent des plantes qu'ils ont sous leurs yeux. Elle nous laisse ignorer bien des particularités essentielles sur la tige, les feuilles, les fleurs, et les racines même. Mais quelque imparfaite qu'elle soit, les détails qu'elle contient, la description d'autres saleps de Perse peu différents les uns des autres, qui suit cette premiere description, ont paru suffisants (1) pour décider l'espece du salep, et pour le ranger dans la classe des orchys ou satyrions, avec lesquels il y a en effet une si grande affinité, qu'on le peut regarder comme orchys de la Perse.

Quelques personnes cependant ont prétendu que le salep n'étoit point une racine, mais le fruit d'un arbre qui croît aux environs de Constantinople. Degnerus rapporte qu'on lui avoit écrit que ce fruit avoit la figure d'une figue, et qu'on le faisoit sécher avant que de s'en servir. La seule preuve que l'on ait donnée pour confir-

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie, année 1740.

mer cette opinion est tirée des pédoncules que l'on trouve sur le salep desséché; pédoncules, dit-on, qui ressemblent beaucoup à ceux des figues. Mais pour détruire cette foible induction, il suffit de jeter les yeux sur plusieurs de nos racines bulbeuses qui ont de semblables pédoncules.

Le révérend P. Serici, jésuite missionnaire, dans une lettre qu'il a écrite à M. Boire, secrétaire de l'hôtel de la compagnie des Indes en 1755, appelle le salep une gomme d'Arabie; la dureté, la transparence du salep desséché, et la propriété singuliere qu'a cette racine de se dissoudre dans la bouche de même que la gomme arabique, quoique plus difficilement, sont sans doute la cause de la fausse dénomination que lui a donnée le P. Serici.

Le salep, tel que je l'ai vu chez M. Andry, marchand épicier-droguiste rue de la Harpe, le seul qui en soit fourni, est d'une couleur plus ou moins roussâtre, plus ou moins transparente, les bulbes sont enfilées à une certaine distance les unes des autres. C'est ainsi que le vendent les Turcs, qui le préparent et en font un grand usage.

Quoique nous ne sachions pas au juste la maniere dont ils le préparent, il est cependant plus

que vraisemblable qu'après avoir tiré les bulbes de la terre, on les fait bouillir dans de l'eau, on le dépouille de leur peau, et on les enfile exactement, séparées les unes des autres, pour les faire sécher au soleil; ce qui nous donne lieu de présumer que c'est ainsi que l'on prépare cette racine, c'est que, telle qu'on l'envoie, elle n'a jamais de peau et est un peu transparente. Or l'ébullition dans l'eau, et l'exsiccatiou au soleil et dans un temps sec et chaud, sont des moyens sûrs pour dépouiller de leur peau les racines bulbeuses, et les rendre transparentes.

Vertus du Salep.

Si ceux qui ont parlé du salop sont divisés de sentiments sur la classe à laquelle il appartient, ils sont tous parfaitement d'accord sur ses vertus médicinales et diététiques.

Le P. Serici, dans la lettre déja citée, dit que « le riche Indien, More, et Gentil se servent aussi « efficacement et pour la même fin du salep, que « le Chinois se sert de ginseng; la bouillie qu'on « fait avec sa poudre a une vertu efficace pour « réparer les forces perdues ou par une longue « maladie, ou par un grand âge; cette racine est « très mucilagineuse, nourrissante; elle purifie le

« sang sans trop échauffer ; elle est fort en usage « chez les Turcs pour rétablir les forces épui- « sées. »

« Les Chinois et les Perses, dit Albert Seba, « font un très grand cas de cette racine à laquelle « ils attribuent la vertu aphrodisiaque : ils lui « attribuent encore d'autres vertus confirmées « par l'expérience; c'est pourquoi, lorsqu'ils entre- « prennent un long voyage, ils en portent tou- « jours avec eux comme un médicament spéci- « fique contre toutes sortes de maladies et de lan- « gueurs ». Cet auteur ajoute : « Nous l'avons aussi « reconnu d'une utilité singuliere contre les con- « vulsions des nerfs, les épilepsies des enfants et « des adultes, contre les spasmes. »

Degnerus assure que cette racine a plusieurs vertus médicinales, sur-tout celle d'amollir, de lubrifier, d'adoucir, de calmer, d'épaissir, de nourrir; vertus très utiles et très précieuses dans plusieurs maladies, dans les coliques, les diarrhées, les dyssenteries, le cholera-morbus, etc. Il en fit un très grand usage dans une dyssenterie bilieuse qui affligeoit son pays, et les malades en ressentoient un soulagement si prompt et si marqué, *qu'ils croyoient ne devoir le rétablissement de leur santé qu'à ce seul remede.*

M. Dubuisson, médecin, qui avoit été aux

Indes orientales, éprouva sur lui-même l'efficacité de ce remede, en ayant pris six semaines consécutives : il est aussi fort vanté pour les malades affectés de phthisie et de marasme.

Ces éloges, donnés au salep d'après les expériences heureuses que l'on a faites, ne doivent point être confondus avec ceux que l'on donne si fastueusement à de prétendus spécifiques, qui souvent n'ont d'autre mérite que l'obscurité mystérieuse de leur origine, l'irrégularité de leur préparation, et sur tout le manege et l'effronterie insigne de ceux qui les débitent.

La nature du salep et sa préparation sont connues ; c'est une racine bulbeuse sans odeur, qui, mâchée, ne laisse dans la bouche d'autre impression que celle d'une substance visqueuse et mucilagineuse qui, ayant perdu toute son humidité par l'exsiccation, se dissout aisément dans l'eau, ou dans tel autre liquide que l'on juge à propos. La partie vraiment nourrissante des aliments que nous prenons tous les jours est la portion gélatineuse et mucilagineuse. Il faut de plus que cette portion se dissolve aisément ; car, si sa viscosité étoit trop grande, elle formeroit dans l'estomac et dans les intestins une colle dangereuse, comme cela arrive très souvent à la bouillie faite avec la farine crue, et à toutes les autres substances dont

la viscosité n'a point été détruite. La préparation du salep avant qu'on nous l'envoie, celle qu'on lui donne encore pour le réduire en poudre très fine, lui enleve cette grande viscosité qu'il avoit avant que d'être desséché. La facilité avec laquelle il se dissout dans l'eau, le lait, le vin, etc, en est une preuve.

Non seulement la portion gélatineuse du salep est très nourrissante, et n'exige que peu de forces de la part des instruments de la digestion pour être changée en notre propre substance, mais elle est encore très efficace pour modérer l'acrimonie bilieuse, pour adoucir et calmer les douleurs. S'attachant plus fortement aux solides, dit Degnerus, elle enduit les intestins corrodés d'une gelée très douce et très salutaire; et par cette raison elle l'emporte de beaucoup sur les autres gélatineux, mucilagineux, et gommeux.

Maniere de s'en servir.

Suivant Albert Seba, les Chinois et les Persans en prennent la poudre, à la dose d'un gros, deux fois le jour dans du vin ou du chocolat.

Le P. Serici nous apprend que « les Indiens en « prennent une once le soir à l'eau et avec du « sucre; mais la plus saine partie, ainsi que l'Eu-

« ropéen, le prend au lait, à la dose d'une demi-
« once; on le pulvérise dans un mortier, et on
« fait bouillir cette farine dans du lait avec du
« sucre pendant un demi quart-d'heure; il en ré-
« sulte une bouillie agréable, avec laquelle on
« fait son déjeuner; l'on peut y mettre quelques
« gouttes d'eau rose ou de fleurs d'oranges. »

Degnerus a donné une préparation un peu plus détaillée de ce remede. On fait infuser un gros de cette racine réduite en poudre très fine dans huit onces d'eau chaude; on la fait dissoudre à une douce chaleur; on la passe ensuite dans un linge pour la purifier des petites ordures qui pourroient s'y être jointes; la colature reçue dans un vase se congele, et forme une gelée mucilagineuse très agréable : on en donne au malade de deux heures en deux heures, ou de trois heures en trois heures, une demi-cuillerée, une cuillerée entiere, plus ou moins, suivant l'exigence des cas.

Cette préparation, dictée par Degnerus, paroît la meilleure, sur-tout quand on ne veut point faire une bouillie, mais qu'on veut donner ce remede dans quelque véhicule liquide, comme dans l'eau simple, dans du vin, dans de la tisane; la gelée s'y étendra beaucoup mieux que la poudre : on prend, par exemple, le poids de vingt

quatre grains de cette poudre, qu'on humecte peu-à-peu d'eau bouillante; la poudre s'y étend et forme un mucilage qu'on délaie facilement par ébullition dans une chopine ou trois demi-setiers d'eau; on est maître de rendre cette boisson plus agréable, en y ajoutant du sucre ou quelques légers parfums, ou quelques sirops convenables à la maladie, comme le sirop de capillaire, de pavot, de citron, d'épine-vinette, etc.; on peut aussi couper cette boisson avec moitié de lait, ou en mêler la poudre à la dose d'un gros dans un bouillon.

Conclusion.

Il suit de ce que j'ai dit sur les vertus du salep et sur la maniere de s'en servir, 1° que l'usage de cette racine ne doit pas être borné, comme il paroît qu'on le borne en France, à servir de nourriture aux phthisiques et autres personnes languissantes qui ne peuvent user d'aliments solides; mais qu'elle peut être d'une très grande utilité dans les dyssenteries, les coliques bilieuses, les dévoiements, et dans toutes ces maladies qui dépendent de l'âcreté de la lymphe: c'est principalement dans ces maladies qu'Albert Seba et Degnerus en ont vanté l'efficacité.

2° Qu'on peut la donner dans différents véhicules, au choix du malade, dans du lait, du bouillon, du vin, de l'eau, etc., avantage inestimable, et qui convient à un très petit nombre de remedes.

3° Enfin, ce qui doit d'autant plus déterminer à recourir à ce remede, dont toutes les vertus ne sont peut-être pas encore connues, parcequ'on n'en a encore fait que peu d'usage, c'est que sa nature, douce, mucilagineuse, et un peu balsamique, ne laisse aucun lieu d'en craindre quelque suite fâcheuse: la prudence cependant exige que son application soit conduite et dirigée par un médecin capable d'en suivre tous les effets, et d'apprécier le moment auquel on peut l'employer, la dose qui convient, et sous quelle forme elle doit être donnée.

8 décembre 1766.

TOPIQUE FACILE

DANS LES ENTORSES.

Le hasard m'a fait connoître un moyen prompt et facile d'obvier aux suites fâcheuses d'une entorse ; de nombreuses expériences ne m'ont laissé acuun doute sur son utilité et sur son efficacité. Je crois donc rendre un grand service, sur-tout aux habitants des campagnes, aux personnes peu fortunées, en publiant la composition et le mode d'emploi de ce remede.

En 1762 je me trouvai dans un château en Picardie, à l'arrivée d'un courier qu'on venoit d'y apporter, et que l'on avoit relevé de dessous son cheval, qui s'étoit abattu. Sa botte-forte étoit rompue vis-à-vis la malléole, et il ne fut pas possible d'en retirer la jambe qu'en fendant la botte dans toute sa longueur. Le bas de la jambe étoit déja très enflé et commençoit à rougir ; le pied étoit renversé en dedans. Je me préparois à lui faire plonger dans de l'eau froide salée, lorsqu'une vieille femme me proposa d'envelopper le pied et la jambe avec le topique suivant :

Prenez deux cuillerées à bouche de suie de cheminée mollette, débarrassée de tout corps dur, deux blancs d'œuf, et deux cuillerées d'eau-de-vie; on bat ces trois substances ensemble pour en faire un onguent; on l'étend sur du papier brouillard, et on en enveloppe la jambe et le pied, à l'exception des doigts; on recouvre le tout d'une compresse un peu épaisse trempée dans de l'eau-de-vie.

Deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures on mouille la compresse, en versant de l'eau-de-vie dessus. On répete ce pansement tous les jours, jusqu'à ce que le gonflement et l'échymose, s'il en est survenu, soient dissipés.

Ce remede, appliqué suivant la méthode dictée par cette femme, et administré par elle sous mon inspection, fut suivi d'un rétablissement parfait en dix jours; le malade marcha sans douleur. Je lui recommandai seulement, 1° de laver tous les matins sa jambe et son pied avec des feuilles de sauge trempées dans de l'eau-de-vie aiguisée d'une once de sel marin gris fondu dans un demi-setier d'eau, sur une pinte d'eau-de-vie; 2° de tenir ses deux jambes constamment à l'abri du froid et de l'humidité; 3° de ne point prendre de l'exercice jusqu'à se fatiguer, et d'observer un régime, n'usant que de nourritures douces,

humectantes, de boissons rafraîchissantes et diurétiques, et d'avoir soin de se tenir le ventre libre.

Depuis cette premiere expérience j'ai administré le même pansement à un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe dans les distensions ou distractions violentes des fibres, des téguments, des articulations, soit entorses, soit foulures, que je regarde comme de véritables entorses.

J'ajouterai quelques réflexions sur des circonstances dépendantes de l'état dans lequel se trouve la personne blessée. Si c'est une femme à la veille d'avoir ses regles, il faut, sur-tout quand la lésion est considérable, lui tirer du sang proportionnellement à sa force et à la plénitude de ses vaisseaux, immédiatement après avoir posé le topique, et lui faire boire quelques tasses d'une infusion légere de vulnéraire, d'une tisane avec le chiendent, la bourrache, la saponaire et la réglisse, et observer un régime un peu sévere, quant à la quantité de nourriture et de boisson.

Cette précaution est également utile et même nécessaire pour un homme pléthorique.

J'ai eu occasion de m'assurer que ce topique n'étoit pas moins efficace lorsque l'entorse n'avoit produit qu'un gonflement sans extravasation de

sang, et même sans rougeur interne à la peau, ou si ce gonflement subsistoit avec mollesse après que l'échymose étoit dissipée.

Il est des entorses dont la violence a été si grande, qu'il est à craindre que l'effet se soit étendu jusqu'aux os, et les ait jetés hors de leur cavité; ce que l'on reconnoîtra à la saillie contre nature de leur tête, et aux douleurs que l'on excitera en les pressant avec les doigts.

Dans ce cas, il est nécessaire d'avoir recours à un chirurgien qui dirigera le pansement convenable et prescrit par l'art : car il seroit dangereux d'avoir une confiance entiere au topique, qu'un homme intelligent peut accommoder aux autres indications.

Je conseille aussi d'avoir recours à un homme de l'art, s'il y a déchirure; je dois même dire que dans ce cas j'ai cru devoir faire précéder l'immersion de la partie blessée dans de l'eau froide pure; ou on la frotte doucement avec la main, on l'enveloppe ensuite de feuilles de laitue fraîches et froissées entre les deux mains, s'il y a de l'inflammation ; ou de feuilles de bardane également froissées, s'il n'y a que du gonflement.

En proposant ce topique, dont la composition s'approche beaucoup des remedes résolutifs et discussifs, que l'on a coutume de mettre en usage,

j'ai considéré qu'il étoit peu dispendieux et facile à suivre par-tout, à la campagne comme à la ville. Les bons effets qu'en ont recueillis les personnes à qui je l'ai conseillé, et qui avoient des entorses, des foulures simples, m'ont déterminé d'autant plus à le rendre publique, que ces accidents, qu'on auroit pu guérir dans le commencement, étant négligés faute d'avoir un remede sous la main, ont eu des suites fâcheuses, soit par la longueur du temps que les malades ont été forcés au repos, à l'inaction, soit par l'effet de la dépravation que les humeurs ont contractée dans les parties solides désorganisées; désorganisation dont les progrès ont, suivant l'observation d'habiles chirurgiens, souvent nécessité l'amputation du membre, ou causé des douleurs qui en abolissoient les fonctions.

Le desir seul d'être utile, principalement à nos concitoyens les moins aisés, m'a imposé la loi de dire ce que j'avois vu et éprouvé plusieurs fois heureusement. Je ne rejette rien de ce que des savants distingués dans leur profession ont dit et conseillé pour cet objet. Je ne demande autre chose, sinon qu'on ne juge un remede que l'expérience a consacré dans les campagnes, et dont la tradition a conservé l'usage, qu'après l'avoir soumis aux mêmes épreuves : car je ne peux

dissimuler que souvent j'ai recueilli dans cette source des lumieres très utiles, soit pour la connoissance des maladies endémiques, soit pour celle de médicaments familiers et comme héréditaires parmi les habitants d'un pays. Aussi je n'ai jamais fermé absolument l'oreille aux observations ni aux représentations de ces enfants de la nature, parcequ'ils ne sont point aveuglés par les préjugés, et qu'ils n'écoutent que l'expérience. Les traiter de machines, d'automates, qui ne sont mus que par un instinct grossier, et conduits par une routine aveugle, c'est ne les pas connoître. On en sera convaincu, si l'on ne dédaigne pas d'écouter leur langage simple, ne rendant que le sentiment, et d'étudier leur conduite dans leur administration rustique, où les savants même peuvent puiser de grandes leçons.

AUTRE REMEDE POPULAIRE

Facile à composer par-tout, et éprouvé depuis cinquante ans dans les CONTRE-COUPS.

Des religieuses, demeurant près la place Royale, débitoient un vin qui jouissoit de la réputation d'être souverainement efficace contre les effets d'une chûte dans laquelle on avoit lieu de croire que la tête avoit porté et avoit éprouvé une commotion assez forte pour causer un trouble dans la circulation intérieure, et par suite la formation d'un dépôt.

En 1752, un enfant chéri, âgé de huit ans, ayant roulé le long d'un escalier de seize marches, les parents alarmés desirerent avoir de ce vin; ils n'avoient auprès d'eux personne à y envoyer; je me chargeai avec plaisir de la commission. J'apportai une bouteille. L'ayant examinée chez moi, je trouvai le vin trouble et chargé de flocons épais, filandreux, qui y flottoient à mesure que je remuois la bouteille, et tomboient ensuite au fond. Je passai ce vin sur un papier gris; il s'éclaircit au point qu'il n'avoit plus

qu'une couleur un peu jaune ; les corps qui étoient restés sur le filtre n'étoient autre chose que des fragments de fiente de poule, choisie et la plus propre possible, dont j'évaluai le poids à-peu-près à une demi-once. Je m'en procurai, et fis du vin en tout semblable à celui que vendoient ces religieuses. J'employois du vin blanc de Bourgogne, de Châblis sur-tout; j'en fis pour beaucoup de personnes; je donnai même la recette : mais la plupart, rébutés par l'ingrédient qu'il falloit employer, ne voulurent point en faire usage. Cependant les bons et sensibles effets que j'en voyois résulter me déterminerent à changer cet ingrédient.

Il m'étoit démontré que la fiente de poule, de pigeon, ainsi que toute autre substance animale, ne pouvoit donner au vin qu'un principe ammoniacal; j'essayai plusieurs doses d'ammoniac dans la même quantité de vin; je comparai les mélanges avec le vin fait avec la fiente de poule; et après les différentes expériences que je fis, et que je crois inutile de rapporter, il ne m'est resté aucun doute que deux gros d'ammoniac, dissous dans une pinte ordinaire de vin blanc, produisoient le même effet qu'une pinte de vin de poule.

Ce remede simple se prépare tout d'un coup; on trouve du sel ammoniac par-tout; on peut,

au vin de Châblis, substituer tout autre vin blanc, pourvu qu'il soit naturel et point liquoreux : on peut même, au défaut de vin blanc, employer du vin rouge qui ne soit ni épais, ni trop foncé en couleur.

Je l'ai constamment conseillé depuis 1760, mais sur-tout depuis 1763 : chargé alors de la santé de plus de trois cents enfants distribués dans trois pensions établies dans le faubourg Saint-Antoine, rues de Picpuce et de Reuilly. Chacune de ces maisons étoit toujours fournie de plusieurs bouteilles de ce vin, les occasions étant fréquentes, d'y avoir recours, non seulement pour les chûtes, mais encore pour les coups donnés à la tête. J'ai exhorté aussi plusieurs familles chargées de beaucoup d'enfants d'en avoir toujours sous la main.

J'assure que l'action de cette boisson a souvent surpassé mes espérances dans des cas très graves où déja s'annonçoient les signes d'un grand embarras dans l'intérieur du crâne, décrits et spécifiés par les auteurs comme symptômes d'un commencement de dépôt, et que j'ai reconnus moi-même chez quelques malades qui ont été les victimes de chûtes ou de coups dont la tête avoit été frappée.

Appelé par des personnes qui n'avoient point

les poids médicinaux à leur disposition, j'ai été obligé de me servir de mesures communes pour déterminer la dose de ce vin ; et cette dose a été fixée par l'expérience.

En conséquence, pour les enfants d'un an jusqu'à trois, la dose est d'une cuillerée à café tous les matins, et même le soir, s'il y a beaucoup d'assoupissement.

Depuis trois jusqu'à sept, de deux cuillerées le matin, et d'une le soir, dans le même cas.

Depuis sept jusqu'à douze, d'une cuillerée à bouche le matin, et d'une demie le soir.

Depuis douze jusqu'à vingt, de deux cuillerées à bouche le matin, et d'une le soir.

Enfin, pour les adultes, de trois cuillerées à bouche, et même de quatre si les symptômes sont urgents.

Je fais accompagner ce remede de quelques tasses ou petits gobelets d'infusion de vulnéraire suisse, avec un peu de racine de réglisse ou de sucre, que je continue encore pendant quelque temps après la cessation des accidents.

En réfléchissant sur les propriétés que donne à ce vin sa composition, les hommes de l'art jugeront facilement qu'il peut rendre de grands services dans d'autres maladies de la tête, dépendantes d'un engorgement, d'une surcharge des

vaisseaux. Aussi un philanthrope distingué, et instruit par les soins qu'il ne cessoit de prodiguer aux indigents, M. Giraut, directeur de la poste aux lettres à Versailles, à qui j'avois communiqué la composition de ce vin, m'a écrit plusieurs fois qu'il en voyoit des effets merveilleux, non seulement dans le cas de chûte et de coups à la tête, mais encore chez les femmes qui, après leurs couches, avoient des douleurs sourdes et des pesanteurs de tête insupportables, attribuées à ce que l'on appelle lait répandu.

Mais l'application de ce remede ne doit être ordonnée et dirigée que par des hommes instruits en médecine et versés dans la pratique.

En publiant cette recette, je n'ai eu en vue que la généralité des humains, qui n'ont à savoir que ce qu'ils doivent faire.

RÉFLEXIONS

Sur les Convalescences difficiles, et l'utilité des Bains dans plusieurs circonstances.

Les grands avantages que j'ai retirés des bains dans les convalescences, après de longues maladies, sur-tout chez les enfants et les adultes, me déterminent à publier les Réflexions que j'ai faites à ce sujet. Je ne prétends pas les donner comme m'étant particulieres, ni comme une doctrine nouvelle; déja j'en avois parlé dans l'ancien *Journal de médecine*, tome 46, année 1776. L'ayant confirmée et développée depuis, et ne connoissant aucun ouvrage où elle soit rédigée en principes, j'ai pensé qu'une esquisse seroit au moins utile pour les jeunes médecins, et même pour les peres et meres, et pour la société en général.

Il n'est pas rare de voir des malades sans aucun ressentiment de fievre délivrés de tous les accidents graves de leur maladie, et jugés en état d'être traités en convalescents, ne point recouvrer leurs forces, quelque scrupuleuse attention que l'on apporte dans le choix, la quantité des aliments qu'on leur donne, et avec quelque modération qu'ils en usent.

J'ai observé que les convalescences difficiles se rencontroient plus ordinairement après les maladies un peu longues qui avoient exigé une diete sévere, des remedes très actifs, beaucoup d'évacuations, telles que les éruptions à la peau, les affections inflammatoires, les toux opiniâtres, seches, un dévoiement presque continuel.

Les assistants sont trompés par le desir que le prétendu convalescent témoigne de manger, la joie avec laquelle il reçoit ce qu'on lui donne, l'avidité avec laquelle il le prend, se plaignant qu'on ne lui en fournit pas assez. Bientôt après, pour peu qu'on y fasse attention, on s'aperçoit que l'appétit disparoît, et que le dégoût, l'aversion même pour les aliments succedent : on invite, on presse le malade, on change sa nourriture, mais inutilement ; les forces diminuent, loin de croître, la maigreur augmente ; les aliments pesent sur l'estomac, excitent le vomissement, ou causent de vives douleurs ; le ventre se gonfle, les excréments sont tantôt solides et semblent annoncer une bonne digestion ; tantôt, au contraire, ils sont liquides, quelquefois aussi nuls. Le sommeil fuit : une heure, ou plutôt, après le repas, composé de nourritures solides, le visage se couvre d'un vermillon vif, ordinairement plus sensible sur une joue que sur l'autre ;

les yeux sont brillants au commencement, mais ils ne tardent pas à se ternir ; quelquefois le front et les tempes sont couverts d'une sueur légere, tandis que les pieds sont froids, et la peau seche, âpre, excepté dans la région de l'estomac, où l'on sent une chaleur âcre au moment de la digestion; la langue ou chargée d'un limon épais, jaune, ou aride, séchée, lisse et teinte d'un rouge vif.

Ce tableau n'est pas le même chez tous : il suffit que les traits principaux, signes du défaut de nourriture, se montrent pour faire prononcer que celui qui en est affecté n'est point véritablement convalescent, qu'il est alors indispensable d'avoir promptement recours aux moyens appropriés à l'obstacle qui pervertit la digestion, ou qui s'oppose à ce que le chyle passe dans les voies de la circulation. On n'en fera le choix qu'après avoir bien discerné et apprécié cet obstacle, sur lequel il y a communément de grandes erreurs.

Hippocrate, ce grand observateur de la nature, a voulu nous instruire de l'importance dont il étoit de ne point abandonner les malades aussitôt qu'ils étoient débarrassés de la fievre, que le calme dont ils paroissoient jouir, quelques signes de santé étoient souvent alors des indices trompeurs, et a recommandé de ne point trop se hâter de donner des aliments.

Si après une maladie on mange, et que le corps ne profite pas, cela va mal (1).

Si le corps ne se fortifie pas après une maladie, quoiqu'on prenne des aliments avec plaisir, cela indique que l'on en prend trop (2).

Plus vous donnerez d'aliments à un corps qui porte en soi un foyer, une cause de maladie, plus vous lui nuirez (3).

Dans l'aphorisme 8, § 2, il avoit ajouté : Si la même chose arrive à celui qui mange peu, c'est-à-dire s'il ne recouvre pas ses forces, cela avertit qu'il a besoin d'être purgé (4).

Le corps ne point profiter, le malade ne point sentir renaître ses forces, sont, suivant Hippocrate, les caracteres d'une fausse convalescence, et qui doivent décider à suspendre ce que l'on a coutume de donner pour rétablir un malade, soit pour la quantité, soit pour la qualité des aliments.

---

(1) *Si, a morbo, belle comedenti, corpus non proficiat, malum.* Aph. 31, § 2.

(2) *Si, a morbo, cibum quis capiens non roboratur, indicat corpus uberiori alimento uti.* Aph. 8.

(3) *Corpora impura quo plus nutriveris eò magis lœdes.* Aph. 9, § 2.

(4) *Si vero modice epulanti idem eveniat, evacuatione indigere sciendum est.* Aph. 8.

Plusieurs médecins, et le vulgaire se sont arrêtés à cette derniere sentence, et négligeant ou ignorant les autres symptômes qui, dans les ouvrages du prince de la médecine, décelent une guérison non complette, et annoncent une suite ou une rechûte, ils ont décidé qu'il falloit délayer et purger aussitôt que l'on reconnoissoit que le prétendu convalescent ne faisoit aucuns progrès en forces, en gaieté.

D'autres ont fixé l'obstacle dans une mollesse, une lâcheté, une atonie des fibres motrices, un épuisement du principe vital, une perversion, inertie des sens naturels. Dans ces circonstances ils travaillent à raffermir, à fortifier, à réveiller la vie, et la consolidant, à rendre aux liqueurs leur consistance, leur caractere, leur fluidité, leur esprit propre (*aura vitalis*) par l'action des toniques, des corroborants, soit solides, soit liquides, par les aliments succulents, les consommés, les gelées, les vins généreux, même médicinaux, comme ceux de quinquina, d'aunée, de rhubarbe, l'antiscorbutique, etc. A Dieu ne plaise que je nie l'efficacité de l'un ni de l'autre de ces deux traitements : je sais que tous deux administrés dans les hypotheses que j'ai mises en avant, sont alors le véritable, le seul admissible; mais il est des états dans lesquels ni l'un ni l'autre n'at-

teignent le but que l'on se propose : une expérience très répétée me l'a prouvé.

Il est des malades tellement exténués, que suivant l'expression vulgaire ils n'ont qu'un souffle de vie ; le ventre est plat, la peau presque collée sur l'épine, lisse et seche. En palpant l'abdomen, à peine sent-on les intestins, au moins on ne peut les distinguer, le foie seul se reconnoît aisément, présentant une masse informe, et tombant dans l'hypocondre, n'ayant aucun soutien des intestins, qui sont rassemblés en un paquet. La langue aride est tout au plus à sa base chargée d'une salive épaisse gluante ; les yeux sont brillants, le pouls est régulier, mais petit, fréquent et dur.

Cet état présente les caracteres de dessechement dans les tissus muqueux, de tension dans les fibres, qui rétrécissent les vaisseaux lymphatiques, ou lactés ; s'opposent à l'introduction du chyle dans le sang, et par suite aux différentes sécrétions ; de pénurie dans les sucs destinés à opérer la digestion des aliments, la salive, la bile, les sucs gastriques, pancréatiques, des glandes intestinales, qui, diminués par les évacuations répétées et même continuées, se sont épaissis et sont devenus âcres.

Dans cette disposition des solides et des fluides, les sécrétions sont imparfaites, les excrétions

péchent ou par défaut, ou par excès; la transpiration insensible, cette excrétion si essentielle à la santé, est nulle, ce qu'indiquent non seulement la sécheresse, mais la couleur sale, et le tissu âpre et terreux de la peau.

Ces observations plus ou moins rassemblées sur plusieurs convalescents, mais spécialement sur des enfants et des jeunes gens, m'ont déterminé à tenter l'emploi des bains, comme le remede le plus efficace dans l'inutilité des aliments, persuadé que les remedes toniques, aromatiques, et même les simples amers ne pouvoient qu'être nuisibles dans ces dispositions du corps, en augmentant l'obstacle qui empêchoit la nutrition. Voyant la nature renaître, pour ainsi dire, dans l'eau, j'y ai plongé le malade qui ne tiroit aucun profit des aliments, en graduant l'action du bain sur le degré des forces que la maladie avoit laissées: j'en suivois les effets, en plaçant un minoratif, si après trois ou quatre jours la langue se chargeoit d'un limon blanc et humide, ou un tonique amer, si les digestions étoient lentes, pénibles, faisant frictionner tout le corps avec un gant de flanelle, ou une brosse molle, ou simplement avec une main douce, le matin une demi-heure avant le lever, lorsque la peau restoit seche et terne, graveleuse; un moment après cette opération, on

donnoit une tasse de bouillon, ou d'infusion de fleurs de violette avec un peu de sucre. La nourriture consistoit dans des bouillons fort doux, des potages au pain, au vermicel, à la fécule de pomme de terre; ensuite, dans de la volaille, bouillie ou rôtie, du mouton bien tendre, du pain; pour boisson, de l'eau et du vin, ou seulement de l'eau, défendant les œufs, les graines farineuses, le sucre en nature, ou en bonbons, et le laitage; recommandant toujours de petites quantités à-la-fois, et ne permettant jamais en même temps des mets de nature de qualités différentes. On rira peut être de ma sévérité, mais j'assure que, jointe à la continuité des bains, elle a sauvé la vie à des centaines d'enfants. Arrivé à plus de quatre-vingts ans, je dois tenir ma carriere pour terminée : je ne puis donc avoir d'autre intérêt que la conservation de mes semblables dans les conseils que je donne; d'ailleurs la rigueur avec laquelle je les dicte n'est pas de longue durée : souvent il a suffi de s'y conformer religieusement pendant dix ou douze jours pour mettre ceux qu'on y avoit soumis en état de suivre un régime un peu plus large, petit à petit.

Je demande pardon à mes lecteurs si je les fatigue par des répétitions, mais comme j'écris pour laisser aux peres et meres une portion des lu-

mieres qne m'a procurées une longue expérience, et une méthode toujours éclairée, autant que j'ai pu, par des observations impartiales, je ne pense pas que je doive rejeter comme minutieux et inutile ce qui m'a conduit à mieux faire : telles sont les regles auxquelles je me suis astreint dans l'administration des bains, et tels sont les signes auxquels j'ai reconnu que les bains étoient nécessaires.

La chaleur du bain doit être proportionnée à la sensibilité de l'individu, et à l'expansibilité de ses liqueurs, dont l'effet du premier bain donne la mesure. En général la chaleur doit toujours être tempérée : non seulement le corps y reste plongé, autant que le convalescent n'en est point fatigué, mais je recommande que lui même se frotte presque continuellement le ventre, la poitrine, les bras, les cuisses avec les mains, et qu'on lave de temps en temps le front, les tempes, le cou avec la main chargée de l'eau du bain, ou avec une éponge imbibée de la même eau (1).

---

(1) J'insiste auprès de tous ceux qui prennent des bains, pour qu'ils fassent la même lotion, qui rétablit l'équilibre dans la circulation de la tête, et des autres parties du corps qui sont dans l'eau, et obvie à la rougeur du visage, et aux douleurs qui ont souvent lieu.

Le sujet remis dans son lit enveloppé d'un linge bien sec, et même un peu chaud, si la saison est froide, s'essuie doucement, et est un moment après frotté par-tout, pendant quelques minutes, avec une flanelle seche, et retenu dans son lit avec ses couvertures ordinaires, pendant une demi-heure. Après cette friction, on le revêt avec une chemise seche, une camisole, et on lui fait boire un petit gobelet de bouillon gras, ou d'autre boisson que je juge convenable.

La répétition et la continuité de ce bain est dictée par l'état du convalescent : on ne lui donne de nourriture solide qu'un quart-d'heure après qu'il est levé, par conséquent que trois quarts-d'heure au plus après le bain.

Cette méthode ordinaire d'administrer le bain aux convalescents est susceptible de modifications : le médecin les prescrira. Mais je crois devoir inviter à ne point l'abandonner, quoique les premiers essais n'aient pas rempli tous les vœux : je pourrois citer un grand nombre d'exemples de succès obtenus seulement après un longue suite d'essais; je me bornerai aux deux que j'ai déja publiés dans le *Journal de médecine*, année 1776.

Lorsqu'une maladie n'a pas été complettement jugée par la nature, ou par l'art, c'est-à-dire que sa cause n'a pas été entièrement détruite, le ma-

lade reste toujours exposé à une rechûte, ou à quelques suites fâcheuses, telles que dépôts, abscès, etc., pour lesquelles il a besoin de remedes, et d'un régime sévere, parce qu'il n'est point guéri. A la vérité il n'a point de fievre, mais tous ses organes ne sont pas libres, ne jouissent pas de leurs facultés naturelles : il est nécessaire de les leur rendre, et c'est l'office du médecin qui a donné ses conseils pendant la maladie, et qui doit les continuer jusqu'à ce qu'on soit assuré, par le rétablissement des forces, de la liberté et de la régularité des fonctions. En consultant les livres d'Hippocrate, on s'instruira des signes qui annoncent les dépôts, et les autres métastases : je ne m'occupe dans ce moment que des obstacles à la réparation des forces après une longue maladie.

J'ai remarqué trois causes principales qui forment cet obstacle : la dépravation des humeurs destinées à la digestion, la foiblesse des fibres motrices, des organes, et la sécheresse du systême vasculeux, sanguin, lymphatique, du tissu cellulaire.

On doit craindre la premiere cause, lorsque l'épuisement a été très grand : la bouche alors est sale, la langue chargée d'un limon jaunâtre, l'haleine forte, contenant un gaz putride, hico-

reux, le ventre gonflé par des flatuosités de mauvaise odeur, mais mou, et les évacuations fétides, les urines troubles, déposant un sédiment blanchâtre; peu de sommeil, ou très agité, troublé par des coliques, diminution des forces, indolence, le regard triste, abattu, des battements irréguliers d'accélération dans le pouls, avec sentiment de froid.

Point de doute que dans cet état il ne faille pas attendre de bonnes digestions, et par conséquent la réparation des forces; il faut donc suspendre les aliments solides, et recourir aux boissons, aux remedes, qui diviseront, évacueront la saburre dont l'estomac et les intestins sont surchargés.

Si les fibres sont lâches, foibles, la peau molle, ce qui est une seconde cause qui souvent concourt avec la premiere, il conviendra de joindre quelques légers toniques aux autres remedes. Cette foiblesse, née de l'atonie, se distingue facilement de l'impuissance de se mouvoir, de se soutenir, qui vient de la sécheresse et de la roideur des fibres, troisieme cause.

Le convalescent la désigne en se plaignant des articulations lorsqu'il veut se remuer, se retourner dans son lit, marcher, quand il est levé; ce n'est point une douleur lancinante comme quand il

se forme un dépôt, c'est un défaut de flexibilité. Il a la bouche seche en général; l'arriere-bouche présente une salive épaisse, gluante; les gencives, le palais sont pâles; la respiration courte sans oppression, l'haleine pure, seulement un peu chaude; le pouls vif sur-tout après le repas; un rouge vif sur les joues; une petite toux sans aucune excrétion; le ventre ferme, plat ou élevé par places, profondément douloureux quand on le presse un peu; les urines sont ou limpides, ou rouges, mais sans dépôt; le ventre est resserré, ou ne laisse échapper qu'une eau sale, presque sans odeur; la peau est généralement seche, froide, excepté dans la région épigastrique où elle est brûlante; le sommeil est fatigant, troublé par des rêves effrayants.

Tels sont les signes auxquels j'ai souvent distingué, et je crois que l'on peut distinguer les causes réelles qui s'opposent à une véritable convalescence, et indiquer les moyens d'y remédier; je n'insisterai pas sur ceux que requierent les reliquats de la premiere maladie, qui presque tous résident dans le vice des humeurs, mais je ne peux me refuser au souvenir des secours évidents et multipliés dont ont été sous mes yeux les humectants, les délayants, et spécialement les bains dans la majeure partie des convalescences diffi-

ciles, principalement après les maladies qui ont eu leur siége sur la peau, ou dans les organes abdominaux.

J'aurois pu justifier mes conseils par un grand nombre d'histoires, mais je ne crois pas ces citations aussi utiles qu'on le croit : elles sont même décourageantes lorsque les symptômes different de ceux que le lecteur a sous les yeux, à moins qu'il n'ait la sagacité de rappeler ce qu'il lit, et ce qu'il voit aux grands principes; discernement qui n'appartient qu'au vrai médecin, dont le jugement a été formé par l'expérience. Cependant, comme on aime à voir agir l'écrivain, j'ai tracé la conduite que j'ai tenue.
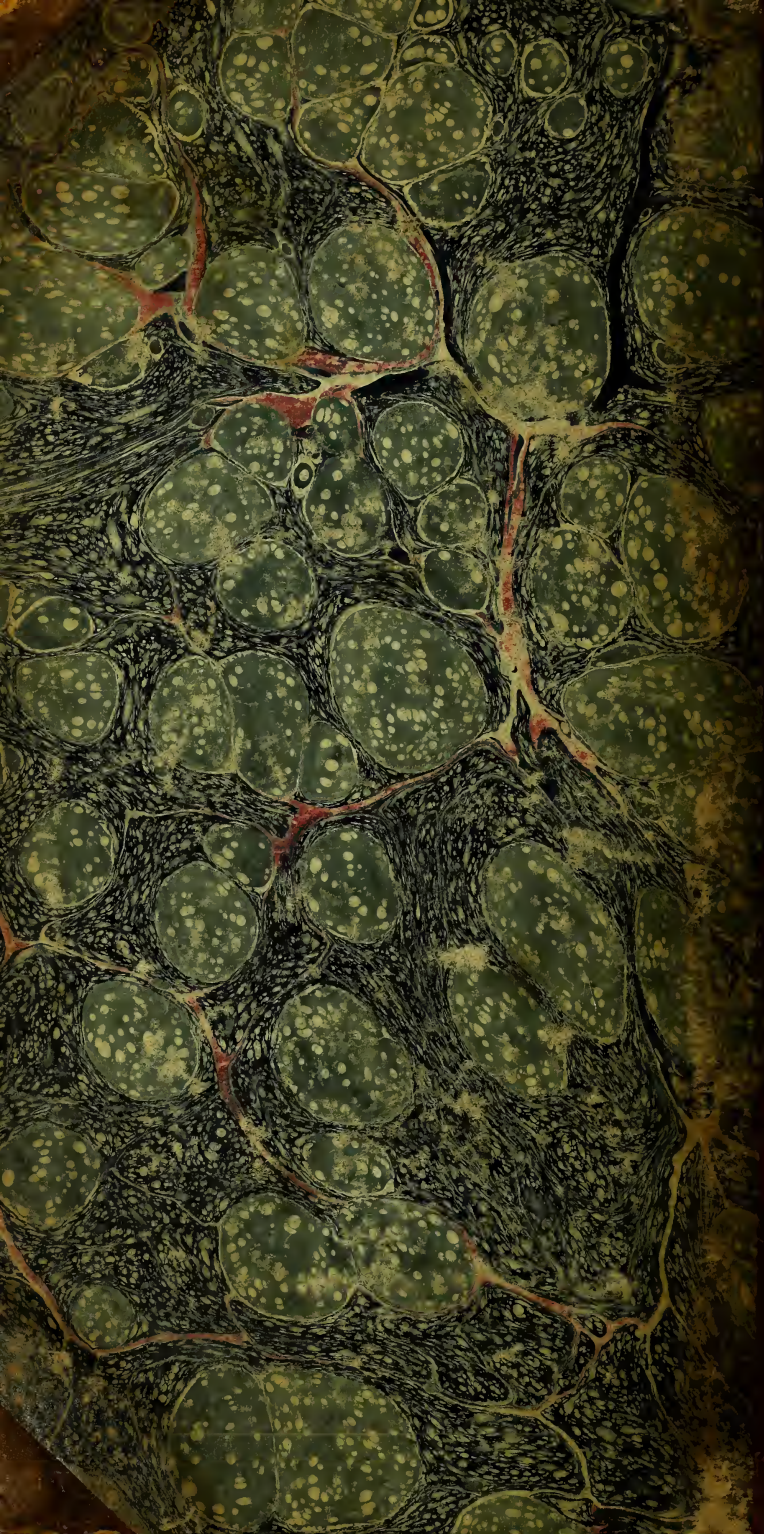
Je termine ce petit écrit par deux vérités importantes. Copier ses prédécesseurs, n'est pas le seul mérite d'un disciple d'Hippocrate : il se forme un fonds propre de leurs doctrines, de leurs préceptes, de leurs observations, et en fait une application éclairée dans les circonstances.